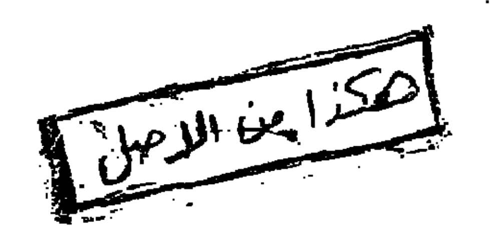


Le feuilleton de l'été : « Les fins d'empires »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14767 – 7 F

MARDI 21 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les progrès du processus de paix au Proche-Orient

M. James Baker se félicite de l'évolution des autorités israéliennes

Arrivé dimanche 19 juillet en Israël, le secrétaire d'Etat américain, James Baker, a souhaité que les Arabes donnent des « signaux différents et nouveaux », comme ceux émis, selon lui, par le gouvernement israélien, afin d'accélérer le processus de paix. M. Baker s'est entretenu dimanche avec M. Itzhak Rabin et devait rencontrer lundi, à Jérusalem, les négociateurs palestiniens. Il était attendu mardi en Jordanie, mercredi en Egypte, puis en Syrie et en Arabie saoudite.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Je suis maintenant en mesure d'expliquer aux pays arabes que nous avons ici un gouvernement sérieux en matière de limitation des activités d'implantations. » Au sortir de son premier entretien avec M. Itzhak Rabin – une heure quarante de tête-à-tête, dimanche soir 19 juillet – M. James Baker était content. Cependant, le secrétaire d'Etat américain, qui entamait ainsi par Israël sa dixième tournée dans la région, n'avait pas obtenu toutes les précisions qu'il souhaitait.

Le chef de la diplomatie américaine ne semblait pas, par exemple, avoir une idée tout à fait claire sur l'ampleur de la colonisation que M. Rabin souhaite poursuivre dans les zones que ce dernier considère comme *« stratégiques »* dans les territoires occupés depuis 1967. Il faut croire toutefois que les indications fournies par le premier ministre en ce qui concerne au moins la suspension des travaux dans les colonies dites *« politiques »* étaient assez concrètes pour satisfaire, dans un premier temps, la curiosité du diplomate américain.

En dépit de la poignée de manifestants juifs qui hurlaient leur dépit dimanche soir au passage de la limousine de *« l'impérialiste américain »*, et malgré les menaces d'attentats d'extrême droite que les services spéciaux israéliens prenaient très au sérieux, M. Baker s'est exclamé : *« Quel plaisir de débarquer en Israël sans être accueilli* [comme par le passé] *par la mise en place d'une ou de plusieurs implantations nouvelles ! »*

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 6

Tous pressés

M. JAMES BAKER n'a pas tardé à souligner sa satisfaction d'avoir affaire à l'Israël de l'après-Shamir. Et les Palestiniens, eux, font aussitôt grise mine. Il y a là un lien évident de cause à effet. Car, dès son arrivée à Jérusalem, le chef de la diplomatie *américaine*, maître et arbitre du processus de paix au Proche-Orient, n'a pas caché qu'à son avis, après les *bonnes intentions récemment* manifestées par le nouveau premier ministre israélien et son gouvernement, la balle était maintenant dans le camp arabe.

Le secrétaire d'Etat a dit, au sortir d'un premier entretien avec M. Itzhak Rabin, qu'il ne savait pas encore *« l'exacte dimension »* du coup de frein donné à la colonisation et que son interlocuteur *« devait »* la *« fixer »* – ce qu'attendent aussi, bien sûr, les Palestiniens et l'ensemble de leurs « frères » dans la région. Pourtant, considérant comme acquise l'attitude nouvelle de M. Rabin et de son équipe, par rapport à l'intransigeance du gouvernement précédent, M. Baker a fait valoir qu'il aimerait très bientôt *« entendre des signaux différents et nouveaux du côté arabe »*.

LE paysage diplomatique proche-oriental a donc soudain changé avec la victoire des travaillistes aux élections israéliennes, alors que les Américains – et d'autres avec eux – pouvaient craindre qu'il ne reste figé, au moins jusqu'à l'élection présidentielle en novembre aux Etats-Unis, si M. Itzhak Shamir avait été reconduit dans ses fonctions. Saisissant l'occasion, l'administration Bush, alors que le président-candidat ne semble pas en très bonne posture dans la campagne électorale, est soucieuse de relancer les négociations, ou, plus exactement, de les faire véritablement démarrer, tant elles étaient bloquées auparavant.

Mieux que quiconque, M. Baker, qui pourrait être prochainement appelé à animer cette campagne pour le compte de M. George Bush, sait qu'il doit faire vite pour prouver à l'opinion publique de son pays la valeur de la principale initiative de politique étrangère américaine. Est-ce pour se concilier les faveurs de l'électorat juif aux Etats-Unis que l'on laisse déjà entendre que les garanties bancaires refusées à M. Shamir pourraient être enfin accordées à Israël ?

M. RABIN a, lui aussi, des *motifs d'être pressé*. Il peut penser que, jusqu'au scrutin de novembre, il est à l'abri de fortes pressions de la part de l'administration Bush et qu'il est, dans ces conditions, plus à l'aise pour défendre sa position face aux Arabes, pour faire des concessions, mais sans trop...

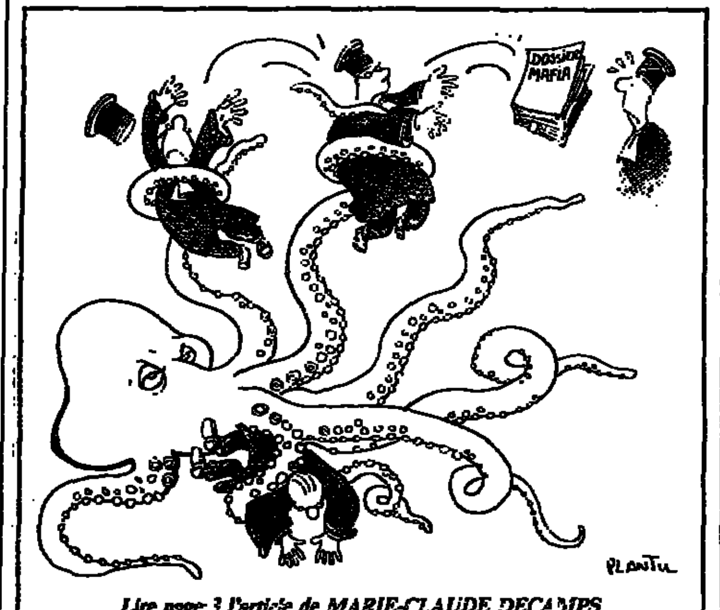
Pour toutes ces raisons, les Palestiniens et leurs partenaires arabes ont tout lieu d'être inquiets, ou, pour le moins, de se sentir très sollicités. Mais, quels que soient leurs doutes sur les *« vagues promesses »* de M. Rabin, ceux qui ont choisi de se lancer dans le processus de paix, en dépit des préventions ou de la forte opposition de nombre des leurs, sont également pressés d'obtenir quelques résultats pour montrer qu'ils n'avaient pas tort d'accepter enfin le principe d'une autonomie toujours rejetée auparavant.

M 0147 - 0721 0 - 7,00 F

L'assassinat d'un juge anti-Mafia

L'attentat de Palerme suscite une vague de colère en Italie

L'attentat qui a coûté la vie, dimanche 19 juillet, à Palerme, en Sicile, au juge anti-Mafia Paolo Borsellino et à cinq de ses gardes du corps, a déclenché en Italie une émotion d'autant plus vive qu'il survient deux mois après l'assassinat d'un autre juge chargé de lutter contre l'organisation criminelle, Giovanni Falcone. Le président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro, a appelé la classe politique à être « unie » et à réagir. Ce meurtre a suscité la colère de la population, appelée à faire grève mardi.



Lire page 3 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le HCR suspend ses vols humanitaires vers Sarajevo

Conclue vendredi entre Musulmans, Serbes et Croates, et censée durer quinze jours, la trêve en Bosnie-Herzégovine a été rompue dès dimanche 19 juillet dans la soirée, amenant le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) à interrompre *« temporairement »* ses vols humanitaires sur Sarajevo. La décision a été prise en raison de bombardements et de tirs aux abords de l'aéroport de la capitale bosniaque, a indiqué un porte-parole du HCR.

Le général Lewis Mackenzie, chef des forces de l'ONU à Sarajevo, a précisé que les vols ne reprendraient que lorsque l'aéroport serait de nouveau sûr. Samedi, dix-huit rotations d'appareils avaient pu être organisées et une vingtaine étaient prévues dimanche et lundi. La piste de l'aéroport ne semble pas avoir été endommagée mais a reçu des éclats d'obus de mortier. La tour de contrôle a également été touchée par des tirs d'armes légères. Dimanche, le premier ministre de la nouvelle Yougoslavie (réduite à la Serbie et au Monténégro) a effectué une brève visite à Sarajevo, où il s'est entretenu avec le président bosniaque Alija Izetbegovic.

Lire nos informations page 4

Variations latino-américaines

I. – « Yankee come down ! »

Nous commençons la publication d'une série de six articles consacrés à l'Amérique latine, sur les thèmes suivants : les relations entre Washington et le reste du continent ; les menaces pesant sur la démocratie ; l'enrichissement spectaculaire de la grande bourgeoisie ; le rôle décroissant de l'Eglise ; les vestiges des guérillas et des partis communistes ; enfin le poids de la dette dans les économies.

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Dans les pays latino-américains, on ne dit plus *« Yankee go home ! »* mais *« Come down ! »*, *« venez jusqu'à nous »*, sous-entendu avec vos investissements et votre technologie. Au risque de forcer un peu le trait, l'évolution récente des relations entre les Etats-Unis et leur traditionnelle « arrière-cour », telle qu'elle est perçue à Washington, peut se résumer à ce raccourci souvent cité.

D'un côté, les Etats-Unis, dont les rapports avec leurs voisins du sud ont été conçus à travers *« le prisme déformant »* de la guerre froide, selon l'expression du numéro deux du département d'Etat, Lawrence Eagleburger, ont moins de raisons de sentir leurs *« intérêts de sécurité nationale »* menacés et donc d'intervenir directement ou indirectement sur le continent. Le *« péril communiste »*, considéré comme la principale de ces menaces, s'est désagrégé à l'Est, et Cuba, dernier bastion obstinément rouge du continent, est bien isolé.

Parallèlement, les pays latino-américains se sont à peu près mis, bon gré, mal gré, au diapason des valeurs chères aux Américains. Les droits de l'homme sont considérés avec un petit peu moins de désinvolture, ne serait-ce que parce que les violer peut exposer à de graves sanctions internationales.

MARTINE JACOT

Lire la suite page 7 et les articles de DENIS HAUTIN-GUIRAUT et BERTRAND DE LA GRANGE dans « le Monde de l'économie »

L'ÉCONOMIE

Les sentinelles de la technologie

Les entreprises françaises découvrent la « veille technologique ». Variante honorable de l'espionnage industriel, cette pratique consiste à suivre au plus près l'évolution des marchés, des *techniques, de la concurrence.*

■ Fokker dans le brouillard ; Boeing sur la défensive.

L'ÉTÉ FESTIVAL

Le *Christophe Colomb* d'après Claudel est le spectacle le plus attachant du festival « off » d'Avignon, mais aussi l'un des meilleurs de tout Avignon, monté par une compagnie de Biarritz. Alès se spécialise dans le « jeune théâtre » : portrait de Michel Massé, directeur-fondateur de la compagnie « 4 litres et demi ». Au 26e Festival de jazz de Montreux, Herbie Hancok, Wallace Roney, Wayne Shorter et consorts ont rendu hommage à Miles Davis. Le 45e Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, en demi-teinte, pose beaucoup de questions, notamment celles de son avenir et de son financement. Quant au Festival de rock de Tamaris, en Bretagne, il réussit un amalgame audacieux. pages 12 et 13

Le sommaire se trouve page 20



En attendant les ministres...

Mme Dufoix, M. Fabius et M. Hervé témoigneront vendredi au procès de la transfusion sanguine

par Laurent Greilsamer

On ne sait ce qu'augure cette nouvelle semaine consacrée à l'audition d'une quarantaine de *témoins. On sait en revanche* à quel point la semaine passée fut défavorable à la défense du docteur Michel Garretta.

Amaigri, les traits aussi tirés que son ancien collaborateur, le docteur Jean-Pierre Allain, l'ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) semble définitivement atteint par la logique judiciaire d'un procès qui ne lui laisse guère plus l'espoir de pouvoir reporter complètement le poids de ses responsabilités sur les médecins des hémophiles, en aval, *ainsi que sur les ministres* et leurs conseillers, en amont.

A trois reprises, il fut en effet expliqué avec simplicité au tribunal présidé par M. Jean-Louis Mazières que des centres de fractionnement firent infiniment plus diligence, pour prévenir les hémophiles de la contamination par le virus du sida, que le CNTS.

Et ce fut, à chaque fois, comme l'exposé de ce qu'aurait dû faire le docteur Garretta et son équipe, comme l'illustration de la folie du CNTS.

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

Le communisme, qui avait si affreusement géré et arrondi le domaine des tsars, vient d'être défait. Cette implosion de l'empire soviétique marque le point de départ de notre promenade rétrospective et estivale qui parcourra quarante-trois siècles en trente-six épisodes. Aujourd'hui : lever de rideau rouge sur les « Fins d'empires » qui ont scandé le destin de l'Europe.

1. – Du tricolore sur le Kremlin

Par JEAN-PIERRE RIOUX

Souvenez-vous : l'empire soviétique est mort sous nos yeux un soir de Noël, en 1991. Dans la nuit tombée sur le Kremlin, vers 19 h 30 ce mercredi 25 décembre, quatre bidasses en capote raide ont lentement amené le drapeau rouge frappé de la faucille et du marteau qui flottait là depuis 1917. « *Au-dessus de Moscou, il y a le Kremlin. Au-dessus du Kremlin, il n'y a que le ciel* », dit le proverbe local. Or voici qu'unissant cieux assombris et terre enneigée sont montés aux mâts du Parlement et du gouvernement les flammes blanc-bleu-rouge de la revanche russe. Moins d'une heure auparavant, le président de l'Union, Mikhaïl Gorbatchev, avait fait sobrement ses adieux télévisés aux « *chers compatriotes et concitoyens* » qui en avaient soupé d'être des « camarades ». A 19 h 20, ultime humiliation, il a dû remettre le sceptre au maréchal Chapochnikov, commandant en chef par intérim des forces armées : Boris Eltsine n'a pas daigné se déplacer pour recevoir des mains du vaincu la mallette au bouton nucléaire.

Point de sang répandu ni de lacet serré pour ce Noël fatal sur bord de Moskova. Rien de tragique n'a en effet transpiré de ces murs où avaient déjà rôdé tant d'assassins usurpateurs et que Pierre le Grand, jadis, avait pris assez en horreur pour partir fonder Saint-Pétersbourg au milieu des marais et des glaces, loin de leurs intrigues et de leurs révoltes. Non, la scène n'a rien de shakespearien. L'empire rouge est assez tombé en quenouille pour pouvoir offrir en direct au monde entier l'image d'une fin bénigne. Quelques semaines ont suffi, depuis le coup d'Etat manqué du 19 août, pour accélérer le film d'une désintégration que six ans et neuf mois de perestroïka gorbatchévienne n'avaient pas pu ou pas su enrayer. « *Quand vous agissez trop tard, la vie se charge de vous punir* » : le président soviétique avait été assez prophétique quand il glissait en 1989 cette petite phrase au vieux stalinien Erich Honecker, quelque temps avant la chute du mur de Berlin.

Devant le Parlement russe, Boris Eltsine monte sur un char bloqué par la foule et lance, sans micro mais le regard fixé sur les caméras de télévision, son appel à la résistance.

Souvenez-vous encore. Ce 19 août 1991, vers 14 heures, tandis que Gorbatchev « malade » est bouclé dans sa résidence de Crimée et que Ianaev joue au putschiste pur et dur, c'est Eltsine qui a emballé l'affaire et envahi l'écran, dans une scène digne des *Misérables*. Des femmes, un peu partout, nous dira le correspondant du *Monde*, avaient déjà jeté des fleurs de pissenlit dans l'âme des canons de mitrailleuses ornant les convois de chars que les putschistes tentaient de faire converger sur le centre de Moscou. Devant la « Maison Blanche », le Parlement russe, un antique T-14 à l'équipage crasseux a été bloqué par la foule. Eltsine se fait hisser vers la tourelle, serre la main des troufions hagards et lance, sans micro mais en regardant bien en face les caméras des télévisions, son appel à la résistance. Ce coup de gueule, joint à l'indécision des minables auteurs de la déposition de Gorbatchev, suffit à renverser le cours du drame.

Le lendemain, le président russe, seul oint du suffrage universel dans cette aventure, prend le commandement des forces de l'armée soviétique agissant sur son territoire. Le surlendemain, les tankistes sont renvoyés dans leurs casernes. Le 22 août, tandis que Gorbatchev rentre, la foule massée devant la Loubianka de sinistre mémoire s'offre le menu plaisir de déboulonner les 14 tonnes de la statue de Dzerjinski, l'inspirateur de la police politique. Le 23 à la « Maison Blanche » – le voilà, le moment shakespearien ! ,– devant les députés russes ravis d'assister à la curée, Gorbatchev n'a plus l'heur de dénoncer l'« *hystérie anticommuniste* » qui a saisi l'empire. Eltsine lui intime, doigt pointé sur la feuille dactylographiée qu'il lui présente, d'avoir à lire sans broncher une liste des traîtres qui l'entouraient. Il brandit ensuite un texte qui décrète la cessation d'activité du Parti communiste. Puis il met fin au supplice en faisant applaudir son rival malheureux, et il le pousse doucement vers la sortie, côté jardin, en lui tapotant l'épaule. Dans les rues avoisinantes, des manifestants brandissent déjà des aigles à deux têtes des tsars, et sur le buste de Karl Marx du square face au Bolchoï, sous-titré d'un « *Prolétaires de tous les pays* », le « *unissez-vous* » sera biffé et remplacé par un « *pardon !* ».

La cascade d'événements qui suivent ce knock-out n'est qu'une litanie d'arrêts de mort. Le 29 août, le Soviet suprême se fait hara-kiri et porte en terre le parti de Lénine et de Staline. En septembre, les « conseillers » soviétiques quittent Cuba, l'indépendance des Républiques baltes est acquise et Leningrad redevient « Péter ». En octobre, le KGB est supprimé. En novembre, la banque centrale confie aux Russes le soin de gérer la banqueroute et de payer, s'ils le peuvent, tous les fonctionnaires, Gorbatchev compris. Le 1er décembre, l'Ukraine arrache son indépendance et le 8, au fond d'un pavillon de chasse près de la frontière polonaise, les représentants de la Russie, de la Biélorussie et de la nouvelle République débranchent le goutte-à-goutte en substituant à l'URSS une Communauté d'Etats indépendants. Le 21, à Alma-Ata, entourant un Eltsine rayonnant, toutes les autres Républiques de l'empire, à l'exception de la Géorgie, adhèrent à cette CEI qui va hériter, le 24, du siège soviétique au Conseil de sécurité des Nations unies et du contrôle de l'arsenal nucléaire stratégique. Et c'est ainsi qu'à la Noël, « Gorby », président d'une Union qui n'existait plus, communiste sans parti, apparatchik sans appareil, doit convenir qu'il est tout nu.

Mais Boris le vainqueur, le nouveau héros d'Eschyle ou de Corneille auquel George Bush et James Baker téléphonent avec empressement, sait-il encore assez qu'il devra, lui, tenir compte de ses propres faiblesses pour tenter de gérer les soubresauts de l'ère post-impériale ? Et Mikhaïl, le vaincu dépossédé, est-il d'assez haute stature pour mériter demain le jugement que Jacques Bainville appliquait naguère à Napoléon : « *Il avait quitté lentement, à regret, ses souvenirs et la scène du monde. Et l'on entend encore, à travers les années, à travers les révolutions, à travers les rumeurs étranges, les pas de l'Empereur qui descend de l'autre côté de la Terre.* » Les fins d'empires vont parfois ainsi, violentes et mémorables autant que grises, aussi perplexes que prometteuses.

Un Kremlin barré de tricolore et même – « *rapine vulgaire* » aurait dit Gorbatchev – carrément dévalisé, meubles, ors et bureaux compris, par la Russie le 21 décembre : voilà du surprenant et même de l'impensable. On n'aura pas la cruauté de faire ici citation des fortes maximes sur la pérennité du totalitarisme rouge dont certains kremlinologues occidentaux, à l'exception d'Hélène Carrère d'Encausse, nous avaient doctement abreuvés. Pour l'heure, avant que les historiens aient pris le temps de peser tous les ingrédients de sa déconfiture, reconnaissons que ce drapeau hissé symbolise assez bien l'explication la plus commode qu'on donne à la dernière en date des fins d'empires dont l'Histoire fut jalonnée : le national mine l'impérial, puis, un beau jour, l'abat.

On pouvait imaginer une perestroïka paisible et appliquée depuis 1985, accrochée au bon vieux rêve de « l'Etat soviétique fédéral uni », réaffirmé par la Constitution de 1977, qui devait peupler d'« hommes nouveaux » l'espace conquis jadis par les tsars. Une langue, le russe, y régnerait toujours, quasiment maternelle. Le patriotisme y serait aussi soviétisé qu'au temps de Stalingrad. La culture y fleurerait bon les valeurs prolétariennes et anti-impérialistes. La mobilité des hommes et des emplois, le renouveau économique, le melting-pot de l'armée rouge feraient le reste, pour le plus grand bonheur d'une société multi-ethnique relancée sur la voie du progrès.

Hélas, depuis 1956, avec le rapport Khrouchtchev et la répression en Hongrie, cette utopie était travaillée par le refus du fédéralisme glacé ou par l'indifférence aux vertus du centre. Et voici qu'un à un tous les verrous sautent. Le glacis protecteur des démocraties populaires fait défaut dès 1989. L'armée, rentrée fort mal en point d'Afghanistan, devient un foyer d'affrontement entre ethnies. L'apaisement de la guerre froide ruine l'idéal internationaliste anti-américain. L'espoir de consommation matérielle et culturelle passe par une imitation des modèles occidentaux. A Alma-Ata, dès 1986, on manifeste pour « Le Kazakhstan aux Kazakhs », et le désastre de Tchernobyl rend patente la faillite technologique du système. Puis, tout file entre les doigts des maîtres du Kremlin, l'omnipotence du parti, les valeurs de l'Union et du centralisme démocratique, le patriotisme minimal, les statistiques fausses et l'honneur des bureaucrates. En 1989, voilà qu'entrent en lice les Baltes plus développés, les Arméniens esseulés, les Ukrainiens moins pauvres, les Russes épuisés, les musulmans d'Asie centrale las des rebuffades et des exactions, les Géorgiens ombrageux.

Les Républiques vomissent les « frères » de Moscou, réclament des armées nationales, leurs hymnes ancestraux, sans oublier des drapeaux neufs.

En 1991, tout est accompli. Les Républiques vomissent la langue russe et les « frères » de Moscou, réclament des armées nationales, leurs hymnes ancestraux et des drapeaux neufs. Aucune, du Haut-Karabakh à la Moldavie, des Ossètes aux Yakoutes, n'est disposée à renégocier l'Union, quelle que soit la force militante de son nationalisme propre, sa crainte d'un nouveau découpage des frontières et des enclaves, sa force de conviction démocratique. L'empire est désormais un carcan insupportable que seule la passion nationale peut briser. Un mélange d'atermoiements et d'intransigeance à Moscou feront le reste. Au point qu'autour d'Eltsine va prendre force et l'emporter l'idée sans doute de la dernière chance : sauver la Russie d'abord, en la délivrant du poids de l'empire.

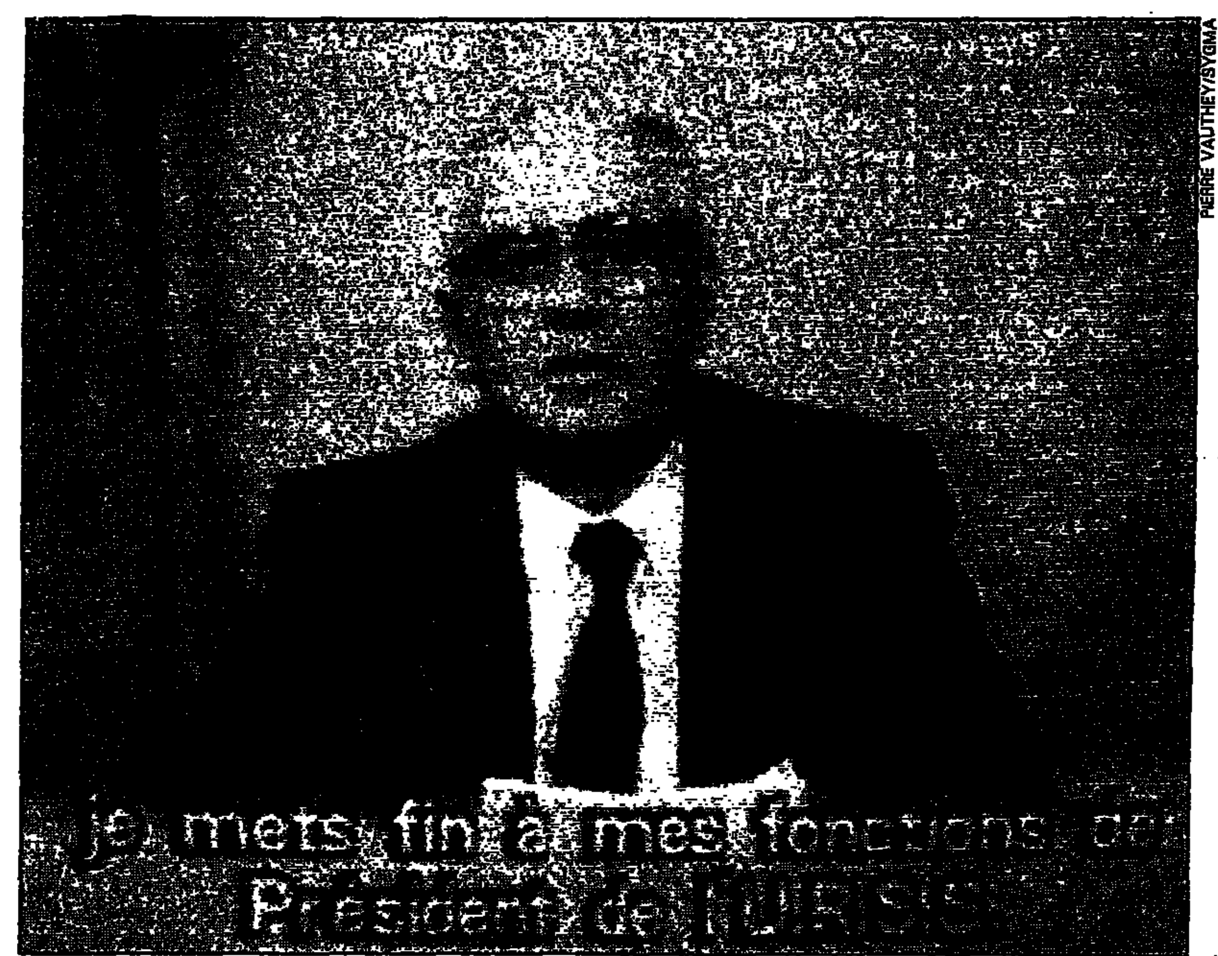
Ne nous laissons pas abuser : le regain des peuples n'explique pas à lui seul l'échec soviétique. D'autres phénomènes dissolvants ont peut-être joué un rôle aussi déterminant dans la faillite et la ruine du communisme unificateur. L'empire, à dire vrai, ne pouvait pas offrir plus longtemps le beurre et les canons, dès lors que la « guerre des étoiles » annoncée par Ronald Reagan en 1983 mettait l'URSS à genoux, incapable de suivre financièrement un tel rebondissement de l'esprit et des coûts de la guerre froide.

Sa bureaucratie, plus paralysée que jamais par le développement des systèmes informatiques, s'avérait bientôt incapable de faire vivre décemment les Soviétiques tout en préservant les intérêts du complexe militaro-industriel. Sa culture mitée n'avait plus aucune force de proposition aux yeux des plus jeunes, tandis que la société vivotait dans l'égoïsme, l'alcool, le marché noir puis le troc. Tant de blocages et de misères pouvaient suffire à déclencher une implosion. Prudence, donc : les fins d'empires ont des causes multiples. Un point pourtant est patent. Avec la fin du soviétisme que nous venons de vivre, notre vingtième siècle a manifesté jusqu'au bout sa vocation tenace de fossoyeur d'empires. L'austro-hongrois et l'ottoman, le germanique et le tsariste ont péri dans la Grande Guerre, le nazi a flambé à Berlin en 1945, l'anglais, le français, le belge et le néerlandais ont été disloqués par la décolonisation, avant celui de Lénine. Saddam Hussein aussi, tout empli qu'il fût d'un rêve qui le posait en digne successeur de Nabuchodonosor et de Saladin, vient d'être contraint assez sèchement d'avoir à renoncer à sa vocation impérieuse. Ce siècle, décidément, hait les grands prédateurs, les idéologues expansifs et les impérialistes de tout poil. Et la carte du monde tressaille à cette haine. « *L'Histoire se rit des prophètes désarmés* », aimait à dire Machiavel : voilà bien une formule qu'un siècle démocratique, communautaire, internationaliste et plein de revanches des nations n'a pas supportée.

Encore faut-il la ruiner à jamais pour notre gouverne en vérifiant toute sa force passée. « Tout empire périra » est assurément une vraie et juste loi de l'Histoire. Mais il est prudent d'aller voir naître de près sa jurisprudence, pour n'avoir pas trop à parier sur son application mécanique.

Nous embarquerons donc dès demain et pour quelques semaines, si vous le voulez bien, pour une rétrospective historique des malheurs de l'idée impériale, sur quarante-trois siècles. Nous attendent les violences, les impuissances et les mélancolies qui ont voilé puis défait tant d'empires glorieux, de Sargon l'ancien à l'Autriche-Hongrie de Sissi. A nous donc le grondement des chutes, l'air vif qui balaie les décombres, les nostalgies et les résurgences de la grandeur défunte en Europe : un mélange d'échecs et d'espoirs, de feux au couchant et de brises qui se lèvent.

Et souhaitons surtout que chacune et chacun puisse s'y ragaillardir en déclinant le vieil adage : « *Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré.* » Même si depuis Sophocle nous savons trop bien que la vérité surgit avec la mort qui rôde, quand l'irrémédiable distingue le vrai du faux et récite à bonne hauteur la grandeur et le malheur du temps.



PIERRE VAUTHEY/SYGMA

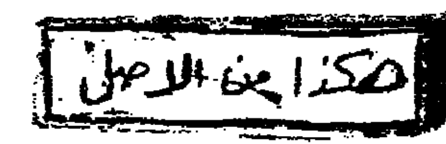
Les adieux télévisés de Mikhaïl Gorbatchev, le 25 décembre 1991.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *La Gloire des nations ou la Fin de l'empire soviétique*, d'Hélène Carrère d'Encausse, Fayard, nouvelle édition, 1991.
■ *L'Effondrement. Histoire secrète de la chute de Gorbatchev (1989-1991)*, d'Eric Laurent, Olivier Orban, 1992.
■ *La Chute des empires (1945-1991)*, de René Sédillot, Perrin, 1992.
■ *La Mort de Lénine. L'implosion des systèmes communistes*, de Jean-François Soulet, Armand Colin, 1991.
■ *Commentaire*, « Empire et nations en Europe », printemps 1992.
■ *Tout empire périra. Théorie des relations internationales*, de Jean-Baptiste Duroselle, Armand Colin, 1992.
■ *Le Bonheur par l'empire ou le rêve d'Alexandre*, sous la direction de Jean-Paul Charnay, Anthropos, 1982.
■ *Le Concept d'empire*, sous la direction de Maurice Duverger, PUF, 1980.

Prochain épisode : « L'Histoire commence à Agadé »





ÉTRANGER

ITALIE : deux mois après l'attentat qui a coûté la vie à Giovanni Falcone

L'assassinat du juge Paolo Borsellino relance le débat sur la «crédibilité» de l'Etat

Un nouveau juge chargé de la lutte contre la Mafia, M. Paolo Borsellino, a été assassiné, dimanche 19 juillet, à Palerme, dans un attentat à la voiture piégée qui a tué cinq autres personnes et fait plusieurs dizaines de blessés. L'attentat a été revendiqué par une mystérieuse «phalange armée», qui s'était déjà, dans le passé, manifestée par des attentats.

ROME

de notre correspondante

Encore la Mafia, encore un juge assassiné, encore Palerme. Est-ce vraiment la *«guerre»* dans une Sicile devenue le Beyrouth de l'Italie, comme l'annoncent les journaux? Sirènes hurlantes, voitures désintégrées, asphalte éventré sur plusieurs dizaines de mètres, débris calcinés et déjà, inévitablement, et comme il y a deux mois pour l'attentat qui avait coûté la vie au juge Falcone, à sa femme et à son escorte, *(le Monde* du 26 mai) la colère qui, plus vite encore cette fois, a submergé la peur et l'indignation.

Avec horreur, Palerme s'est replongée dimanche peu avant 17 heures, dans un macabre «déjà vu». Principale victime de ce nouvel attentat attribué à la Mafia, un autre juge sicilien, Paolo Borsellino, ami d'enfance et proche collaborateur de Falcone, celui que l'on disait être justement son *«héritier»*.

Cette fois il ne s'agissait plus d'une charge d'explosif sur l'autoroute de l'aéroport, mais d'une voiture piégée qui s'est littéralement volatilisée en pleine ville, tuant les cinq agents de sécurité qui accompagnaient le juge, dont une jeune femme, Emmanuela Loy, tandis qu'un premier bilan faisait état de vingt-sept blessés dont certains dans un état grave.

Que s'est-il passé exactement? Dans la confusion, les versions divergent. Il semble toutefois que la voiture piégée (une vieille Fiat 600) remplie d'environ de 50 kilos d'explosifs ait été garée devant le numéro 21 de la via Mariano d'Amelio, résidence de la mère et de la sœur du juge, chez qui il se rendait en visite habituellement le dimanche . C'est au moment précis où, quittant sa voiture blindée, il sonnait à la porte que les assassins auraient déclenché l'explosion à distance. Entendue à plus de cinq kilomètres à la ronde, la déflagration a détruit une cinquantaine de véhicules et frappé de plein fouet le juge et son escorte, dont les restes carbonisés ont été retrouvés projetés jusque dans les arbres voisins.

Si la presse italienne semble se repaître de ces détails particulièrement atroces, pour une fois ce n'est peut-être pas pour surenchérir dans l'étalage macabre, mais bien plutôt pour donner à une opinion traumatisée et qui ne demande qu'à réagir une idée de l'ampleur des moyens utilisés par la Mafia dans ce qui semble être un nouveau défi à l'État. *«Le corps carbonisé du juge Borsellino, dont le bras droit était sectionné net, est la macabre allégorie de l'impuissance de l'État et de l'injustice en Sicile»* écrit d'ailleurs dans son éditorial le *Corriere della sera*.

Prudence des réactions

Impuissance de l'État? Pas facile à admettre. Pour l'assassinat du juge Falcone, on avait beaucoup spéculé sur le *«contexte»* ou l'*«avertissement»* politique (l'attentat avait eu lieu en mai au milieu de l'épuisant marathon de l'élection présidentielle). Certains avaient cherché des échappatoires en évoquant à propos des méthodes utilisées de fugaces *«pistes colombiennes»* ou *«libanaises»*. D'autres encore, salissant, s'il le fallait, au passage la mémoire du juge assassiné, avaient même vu dans cet attentat d'obscurs règlements de comptes entre des forces politiques aux bases trop compromises et un pouvoir judiciaire érigé en forteresse et jaloux de ses prérogatives au point de critiquer et de bloquer plus d'une fois Falcone et ses collaborateurs.

Cette fois, le consensus qui se dégage dans la prudence des réactions, qui toutes s'insurgent contre *«le nouvel état de guerre qui frappe la Sicile»*, en témoigne : il sera plus difficile de repousser ou d'éluder certaines questions. A commencer par les plus simples comme celle posée, avec une violence inhabituelle par le ministre de la justice, le socialiste Claudio Martelli, celui-là même qui avait fait venir à Rome auprès de lui Giovanni Falcone.

Comment se fait-il, s'est insurgé le ministre, alors que les visites de Paolo Borsellino à sa mère n'étaient un secret pour personne, que ni la justice ni la police parlermitaines n'aient prévu la moindre protection? On pourrait aussi se demander, comme le font lundi plusieurs commentateurs, si, dans le parallèle troublant entre la vie et la carrière des deux juges le fait que leurs noms aient été prononcés pour coiffer le «super procura anti-mafia», ce super- service juridico-policier si contesté et imaginé par les autorités en place, n'ait pas été déterminant dans le calendrier de ces assassinats? Ce qui alors tendrait à prouver que l'initiative n'est pas si mauvaise et irrite, à défaut d'inquiéter vraiment le crime organisé.

Alors, que faire? De nouvelles demandes pressantes se sont fait jour pour *«militariser la Sicile»* et relancer des lois d'exception. Une attitude qui ne résout rien, a expliqué le juge Giuseppe Ayala, un troisième juge anti-mafia et le seul encore en vie, qui s'est rendu parmi les premiers sur les lieux de l'attentat, dimanche. *«Les lois exceptionnelles s'oublient,* a-t-il dit, *dès que la tension se calme. Il faut plutôt un travail organisé et patient de chaque jour.»*

De nouvelles manifestations

Quoi qu'il en soit, les nombreuses manifestations anti-mafia qui se sont tenues à Palerme depuis la mort du juge Falcone, dont l'explosion de colère de trois cents policiers et d'hommes d'escorte qui ont manifesté dimanche soir devant la préfecture de Palerme où se tenait – ironie du sort – un sommet sur l'ordre public, seront une pression supplémentaire sur le nouveau gouvernement de M. Giuliano Amato. L'occasion sans doute aussi pour ce dernier de faire les *«preuves»* que beaucoup, sceptiques, attendent avec curiosité avant de se prononcer.

En attendant, Palerme meurtrie, et décidée comme la dernière fois à une nouvelle grève générale, va revivre à huit semaines de distance le même épuisant scénario : les funérailles officielles sont en principe fixées à mardi, même si l'absence de la plus jeune fille du juge assassiné, actuellement en vacances en Asie, laisse planer une incertitude sur la date. Il y a fort à parier, que face aux slogans et aux insultes traitant les autorités de *«bouffons inefficaces»* qui se sont déjà fait entendre – les mêmes que lors de l'enterrement du juge Falcone – les paroles volontaires de l'austère président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro, si elles ne sont pas suivies d'effets, seront bien impuissantes.

«Gare à nous, et malheur à nous, a commenté un président particulièrement choqué en faisant allusion aux scandales qui ont éclaboussé depuis des mois l'entière classe politique, *si, aux yeux de notre conscience et à ceux de l'Histoire, nous ne sommes pas capables d'être forts, unis et de réagir au nom de cette immense partie du peuple italien qui est propre et honnête. L'État n'est crédible que lorsque ceux qui le représentent le sont.»*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **Un dirigeant de la démocratie chrétienne cité dans l'affaire des pots-de-vin de Milan.** – Le secrétaire général adjoint de la démocratie chrétienne, M. Silvio Lega, a reçu notification d'un avis d'enquête à propos de l'affaire des pots-de-vin milanais, a-t-on appris, dimanche 19 juillet, de sources judiciaires. L'avis d'enquête est le premier acte formel par lequel les magistrats avisent un éventuel suspect qu'une enquête va être ouverte sur son compte, sans préjuger son innocence ou sa culpabilité. Dans le cadre de la même enquête, un homme d'affaires, M. Salvatore Ligresti, surnommé le «roi de la brique», incarcéré à la fin de la semaine dernière, a reconnu avoir versé 1 milliard de lires (environ 40 millions de francs) pour participer aux travaux du métro milanais. – *(AFP.)*

BIÉLORUSSIE : un entretien avec le premier ministre

M. Kebitch souhaite éviter «l'horrible exemple polonais de la thérapie de choc»

M. Viatcheslav Kebitch, premier ministre de Biélorussie, qui a participé, la semaine dernière à Paris, à un séminaire du ministère de l'économie et des finances, s'est félicité de voir les dirigeants français préconiser désormais ce qui fut toujours *«la voie biélorusse»* du passage au marché : *«se dépêcher lentement»* pour éviter, a-t-il dit, *«l'horrible exemple polonais de la thérapie de choc»*.

La Biélorussie est un paradoxe : la plus petite des trois Républiques slaves issues de l'URSS est à la fois celle où il y a eu le moins de bouleversements politiques – le gouvernement et le Parlement y sont, plus encore qu'en Ukraine et en Russie, formés d'anciens communistes – et celle où les indicateurs économiques sont les moins mauvais, de même que la nouvelle législation. Concernant en particulier la protection des investissements étrangers, le FMI a estimé que la Biélorussie a été *«plus loin que les autres pays de la CEI»*, rapporte fièrement M. Kebitch. Certes, il s'insurge lorsqu'on souligne cette conjonction de la continuité politique et d'une moindre dégringolade économique : *«Laissez faire ces conclusions à ceux qui veulent des révolutions»*, dit cet ancien président du Comité du plan biélorusse, le *Gosplan* de tous les échecs socialistes.

Mais il n'hésite pas à affirmer que *«ceux qui ont travaillé dans le Gosplan sont aujourd'hui les hommes les plus qualifiés en Biélorussie»*, qu'ils ont mis au point un programme de privatisation «en douceur» (s'étendant sur huit ans) et que le Parlement biélorusse, tout d'ancien régime qu'il soit, a été le premier dans l'ex-URSS à voter une loi autorisant la propriété privée de la terre. L'opposition biélorusse – anticommuniste et nationaliste – est ainsi restée assez marginale; si elle continue à réclamer une dissolution du Parlement, *«personne parmi eux*, affirme M. Kebitch, *ne paraît prêt à prendre sur ses épaules la charge que je porte et que je suis tout à fait prêt à céder»*..

Il est vrai que cet homme de cinquante-cinq ans, aussi posé que la République qu'il gouverne depuis près de trois ans – quand elle était ouvertement un bastion du conservatisme communiste – se sent aujourd'hui mieux compris de cet Occident dont se réclament ses opposants : *«Tout le séminaire que vous, les Francais, avez organisé aujourd'hui pour nous* (voir ci-dessous) *s'est déroulé sous un seul et unique mot d'ordre :* «Ne vous dépêchez pas». *«Et nous avons à côté de nous*, a poursuivi le premier ministre, *cet horrible exemple de la Pologne qui a cédé à la thérapie de choc et qui, aujourd'hui, par la bouche du président Walesa, conseille à Kebitch de ne pas répéter ses erreurs.»* Le président polonais lui aurait prodigué de tels conseils, précise-t-il, au cours de deux rencontres récentes...

Il faut donc, selon M. Kebitch, laisser aux entreprises dont les produits n'intéressent plus personne le temps de se réorienter, sans mettre tous leurs ouvriers au chômage. Comment? M. Kebitch récuse l'idée, taboue en post-communisme, d'un retour à un certain *«protectionnisme»*. Mais à ses côtés, M. Lavrinovitch, «patron des patrons» biélorusse (*«le Volsky local»*, dit-on en référence à l'apparatchik qui joue ce rôle en Russie) reconnaît, lui, qu'il faut protéger *«un marché intérieur»*.

Ce marché, ce sera entre autres celui de la CEI *«où existera une forme d'union, différente de celle d'aujourd'hui, englobant moins d'Etats, mais plus efficace»*, assure M. Kebitch. Son pays n'a commencé à être connu que lorsque sa capitale Minsk devint celle de la CEI : sans conflits inter-ethniques, trop petit pour rivaliser avec la Russie ou l'Ukraine, il ne brigue les premières places qu'en «modération» et se pose en modèle du bon sens pour une saine coopération économique.

Contrairement à l'Ukraine, la Biélorussie n'a pas imposé de taxes sur le transit des exportations de gaz et de pétrole russes. En échange, Minsk a obtenu de Moscou le pétrole qu'elle voulait (la Biélorussie a une industrie de transformation et de raffinage, mais pas de pétrole) et la promesse d'une poursuite des livraisons à prix convenu jusqu'à la fin de 1992.

Ses accords avec Moscou portent aussi sur la poursuite des ventes des produits des entreprises militaro-industrielles biélorusses, en échange d'un financement par Minsk des nombreuses troupes, y compris celles évacuées d'Allemagne, stationnées sur son territoire. Cela va grever le budget biélorusse, mais cet Etat est un des seuls de l'ex-URSS à pouvoir se le permettre, ayant eu, jusqu'à l'an dernier, plus de revenus que de dépenses.

Ce tableau des moins sombres n'a pas échappé aux Allemands, dont *«80 hommes d'affaires viennent de visiter Minsk»*, souligne M. Kebitch. Bonn, de même que Rome, a déjà reporté sur la Biélorussie des crédits accordés à l'ex-URSS et des accords ont été signés entre Minsk et de nombreux Européens, ainsi qu'avec la Corée du Sud, Israël ou Koweït. Mais pas avec la France : M. Kebitch a certes convenu avec M. Michel Sapin de signer rapidement un accord économique, mais en attendant, c'est pour dîner avec M. Helmut Kohl que le premier ministre biélorusse, qui n'a pu rencontrer son homologue M. Bérégovoy, aurait avancé de vingt-quatre heures son départ de Paris.

SOPHIE SHIHAB

M. Sapin : «Ne pas privatiser dans la précipitation»

A l'occasion d'un séminaire organisé par le ministère français de l'économie et des finances, du 15 au 17 juillet, sur le thème de la modernisation du secteur public en économie de marché, M. Michel Sapin a déclaré qu'*«on ne peut privatiser dans la précipitation»*.

***«Pour réussir, ces opérations doivent être soigneusement préparées et porter sur des entreprises ayant déjà retrouvé une certaine rentabilité»*, a-t-il expliqué devant un auditoire principalement composé de ministres et de hauts fonctionnaires d'Europe centrale et orientale.**

Le ministre a rappelé qu'en France les présidents d'entreprises nationales ont, comme tous les autres, la responsabilité de la rentabilité, de la productivité de leurs firmes, que ces entreprises assurent des dizaines de milliers d'emplois et contribuent de manière substantielle à la création de la richesse nationale.

C'est pourquoi, selon M. Sapin, les entreprises publiques de l'Est ne peuvent être laissées à l'abandon et doivent, si les gouvernements veulent éviter leur disparition, faire l'objet d'une modernisation immédiate.

Le journaliste soviétique Victor Louis est décédé à Londres

Le journaliste soviétique Victor Louis, qui était âgé de soixante-quatre ans, est décédé dimanche 19 juillet dans un hôpital de Londres. Il avait longtemps joué le rôle d'informateur et de désinformateur officieux à destination de l'Occident.

Pendant près de vingt ans, Victor Louis aura été un «must» pour la communauté occidentale de Moscou. Non seulement il fréquentait ses réceptions, mais, plusieurs fois par an il en organisait dans sa luxueuse datcha des environs de la capitale. Victor Louis en fait, faisait partie de la nomenklatura du régime depuis la fin des années 50 avec comme mission celle de désinformer et de lancer de temps à autres quelques ballons d'essai. Il était, dès lors, bien normal qu'il soit autorisé à fréquenter et à séduire ses victimes, souvent consentantes. En échange de quoi, ses supérieurs – notamment le KGB – n'étaient pas trop regardants sur ses tractations financières avec l'Occident et ses achats multiples de voitures de luxe. Ils lui avaient même accordé le privilège d'éditer *Moscow Information*, un ouvrage qui recensait tous les étrangers de Moscou, fort précieux dans un pays ou il n'existait pas d'annuaire téléphonique.

Petit-fils d'un juif français établi en Russie au dix-neuvième siècle Victor Louis était né en 1928. Après des études de droit et de langues étrangères (il parlait anglais et français), il avait travaillé comme traducteur aux ambassades de Suède et de Nouvelle-Zélande à Moscou puis fut envoyé au goulag en 1948, au début de la campagne antisémite de Staline, pour espionnage selon les uns, pour marché noir selon d'autres sources. Dans *Le chêne et le veau*, Soljénitsyne l'accusera d'avoir été un *«mouchard notoire»* pendant ses années de camp.

Libéré au début des années Khrouchtchev, Victor Louis fait son apparition sur la scène moscovite à la fin des années 50, d'abord comme adjoint d'Edmund Stevens, l'inamovible correspondant du *Sunday Times* à Moscou, où il vient de mourir, puis en tant que correspondant occasionnel du *Daily Mail*, de l'*Evening Standard*, du *Bild Zeitung* et de *France Soir*.

Ses «coups» téléguidés sont multiples; citons son «scoop» concernant le limogeage de Khrouchtchev, la diffusion par ses soins d'une version édulcorée des Mémoires de la fille de Staline, l'ex-filtration des Mémoires (censurées elles aussi) de Khrouchtchev, la diffusion, via le *Bild Zeitung*, de photos et de bandes vidéos censées prouver que Sakharov menait une vie tout à fait agréable pendant son exil à Gorki.

Malade et devenu inutile, Victor Louis avait progressivement disparu de la scène depuis l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir. Sans doute mettait-il en application ses connaissances de l'économie de marché. Peut être aussi travaillait-il à des Mémoires en forme d'auto-réhabilitation. Plusieurs personnes se souviennent, après tout, de l'avoir vu pleurer sur son sort d'incompris, au petit matin et la vodka aidant, dans les années 60 et 70.

JACQUES AMALRIC

ALLEMAGNE

Décès de Heinz Galinski, président de la communauté juive

BERLIN

de notre correspondant

Le président du conseil central de la communauté juive allemande, M. Heinz Galinski, est mort, dimanche soir 19 juillet à Berlin, des suites d'une opération cardiaque. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Né en 1912 à Marienburg (actuellement Malbork), au sud de Gdansk, il avait survécu à Auschwitz, où il avait perdu toute sa famille, et aux marches de la mort lors des transferts vers l'ouest à la fin de la guerre. Arrivé en 1945 au camp de concentration de Bergen-Belsen, Heinz Galinski y avait été libéré par les Britanniques.

Il choisit alors de rester en Allemagne et participe, avec une poignée d'autres survivants de l'Holocauste, à la mise sur pied d'une nouvelle communauté à Berlin. Le Reich allemand comptait officiellement 530 000 juifs. Ils ne sont plus aujourd'hui que 28 000, dont 5 000 à Francfort et 6 000 à Berlin. A la tête de la communauté berlinoise, Heinz Galinski est un interlocuteur incommode, qui ne mâche pas ses mots pour rappeler les Allemands à leurs devoirs chaque fois que nécessaire. Mais il aura été aussi l'un de ceux qui auront le plus contribué à normaliser les relations entre la communauté et la nouvelle Allemagne. Il avait pris la direction du conseil central des juifs allemands en 1988, un an avant l'unification allemande, après la mort de son prédécesseur, Werner Nachmann.

Heinz Galinski avait souhaité que le rappel de l'Holocauste figure dans le préambule de la future Constitution de l'Allemagne unie, en cours d'élaboration, mais il s'était heurté à l'opposition d'une grande partie du monde politique allemand, et notamment du chancelier Kohl.

H. de B.

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE : après l'échec de la trêve

Le HCR interrompt ses vols humanitaires vers Sarajevo

La trêve conclue, vendredi 17 juillet, entre Musulmans, Serbes et Croates de Bosnie-Herzégovine n'a pas tenu, ce qui a poussé le HCR à interrompre « temporairement » le pont aérien humanitaire sur Sarajevo. Les combats ont repris, dimanche 19 juillet dans la soirée, à Sarajevo, où s'est rendu le premier ministre yougoslave Milan Panic, tandis que Zagreb a reconnu que les forces croates et bosniaques avaient enregistré une défaite dans le nord de la Bosnie, apparemment tombé aux mains des Serbes. L'exode de réfugiés bosniaques se poursuit, ces derniers ayant de plus en plus de mal à trouver un lieu d'asile.

BELGRADE

de notre correspondant

Le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, avait voulu créer l'événement. Sa visite, dimanche 19 juillet, à Sarajevo a tourné au fiasco dans le fracas des armes alors même que devait entrer en vigueur le cessez-le feu conclu pour deux semaines, vendredi à Londres, sous l'égide de la CEE, par les négociateurs musulmans, serbes et croates. Aux dirigeants occidentaux qui le pressaient de traduire en actes ses paroles de paix, il avait promis d'entreprendre ce voyage hautement symbolique.

L'équipée de M. Panic n'a en rien répondu à ses attentes. Il n'a pu, d'abord, remettre le premier char serbe aux « casques bleus », comme il s'y était engagé auprès des nombreux journalistes dont il s'entoure. Il n'a pu, ensuite, se faire comprendre par le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, ni en être compris. Leur entretien en terrain neutre, au QG de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), a tourné court. Sans poignée de main publique. Mais sanctionné par une salve d'une trentaine d'obus de mortier. *« Je lui ai donné un très court délai pour montrer s'il était ou non avec la paix »*, a résumé M. Panic. *« Il n'est pas suffisamment informé sur la situation en Bosnie »*, a estimé M. Izetbegovic, qui a douté que M. Panic *« soit à même de réaliser ses promesses de paix »*.

Parmi les engagements pris par le nouveau premier ministre fédéral figure, selon le président bosniaque, la levée du siège de Gorazde, une importante ville musulmane aux confins orientaux de la Bosnie, avec le retrait des armes lourdes vers la Serbie voisine. Enfin, après un très bref entretien à l'aéroport avec le général Ratko Mladic, commandant en chef des forces serbes de Bosnie, il ne lui restait plus qu'à regagner Belgrade à bord d'un Antonov-32 de l'ONU.

« Duperie serbe »

M. Panic laissait derrière lui Sarajevo de nouveau soumise à d'intenses bombardements et un cessez-le-feu mort-né. A moins que l'objectif du nouveau premier ministre de la Yougoslavie (réduite à la Serbie et au Monténégro) n'eût été de démontrer aux dirigeants des Nations unies – qu'il est parti rencontrer à New-York – que la responsabilité d'une reprise des hostilités incombe aux Musulmans bosniaques, son échec de dimanche ne pourra que le desservir aux yeux de ceux qui s'interrogent sur sa crédibilité. Son ministre de l'information, M. Miodrag Perisic, très proche du président fédéral – l'écrivain nationaliste Dobrislav Cosic, – ne relevait-il pas avec un brin de condescendance, il y a quelques jours à la télévision de Belgrade, que *« M. Panic, longtemps émigré aux Etats-Unis, avait toute la naïveté des Américains »* ?

Ne voulant pas encourir ce reproche, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, avait déclaré samedi à Belgrade qu'il était *« encore réaliste, mais pas désespéré »* après sa visite de quatre jours dans les Républiques de la Yougoslavie défunte. Il a qualifié de *« crucial »* le respect de l'arrêt des hostilités signé par les trois belligérants grâce à l'entremise du président de la conférence de la CEE, lord Carrington. *« Les semaines à venir*, avait dit M. Hurd, qui devait présider, lundi, le conseil des ministres des Douze à Bruxelles, *permettront de déterminer si les Républiques de l'ancienne Yougoslavie retrouvent le chemin de la paix ou si elles s'enfoncent plus avant dans le désastre. »*

Le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, qui fut en réalité son principal interlocuteur à Belgrade, avait affirmé qu'il *« soutenait de tout son cœur »* l'accord de Londres. Il est vrai que le camp musulman bosniaque, pressé par les Européens de composer, n'avait pas montré un tel enthousiasme. Les médias de Sarajevo, qui ont fait état de l'arrivée pendant le week-end de renforts de troupes serbes autour de Gorazde, ont évoqué la *« duperie serbe »* du cessez-le-feu.

Les Musulmans craignent qu'un gel des positions et un éventuel déploiement de « casques bleus » n'aboutissent, comme en Croatie, qu'à la consolidation des conquêtes effectuées par le camp serbe en *trois mois de guerre. Les Serbes*, qui ne représentent que 31 % des 4,3 millions de Bosniaques – contre 44 % de Musulmans et 17 % de Croates, – contrôlent désormais plus des deux tiers du territoire de cette République.

Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 850 000 civils sont actuellement pris au piège des combats, ce qui a fait dire à M. Hurd que la première conséquence d'un cessez-le-feu serait sans doute un plus grand nombre de réfugiés. Chassés par la guerre ou déportés sur une base ethnique, ceux-ci représentent 2,25 millions de personnes, en très grande majorité des Musulmans et des Croates. – *(Intérim.)*

GRANDE-BRETAGNE : *nouveau chef de file des travaillistes*

M. John Smith veut « démocratiser et moderniser » le Labour

LONDRES

de notre correspondant

C'est avec une écrasante majorité – 91 % des votes des trois collèges électoraux du parti (parlementaires, syndicats et militants) – que M. John Smith, jusque-là chancelier de l'Echiquier du « cabinet fantôme », a été élu, samedi 18 juillet, nouveau chef du Parti travailliste *(le Monde daté 19-20 juillet). Il* succède ainsi à M. Neil Kinnock. M. Smith, qui devient le quatorzième leader du Labour depuis 1906, a largement distancé son principal concurrent, M. Bryan Gould, chargé de l'environnement, qui, avec 15 % des suffrages, est arrivé en troisième position, M. John Prescott, chargé des transports, obtenant 28 % des voix. M[me] Margaret Beckett, qui était responsable des affaires économiques, devient avec 57,3 % des voix, « numéro deux » du parti.

Ce scrutin met fin à une âpre campagne électorale interne, *ouverte après que M. Kinnock eut* annoncé qu'il renonçait à ses fonctions, à la suite de la défaite électorale du Labour, le 9 avril. Le débat rebondira, cependant, lors du congrès annuel du Parti travailliste, qui se tiendra fin septembre, à Blackpool. A cette occasion, les délégués devront, notamment, entériner la réduction de l'influence des syndicats dans la prise des décisions internes.

M. Smith a confirmé, dans le discours marquant son élection, qu'il était partisan d'une telle réforme *« historique »* afin de *« démocratiser et de moderniser »* le Labour. Le nouveau chef des travaillistes doit procéder, dans les prochains jours, à l'attribution des principaux postes du « gouvernement » du « cabinet fantôme ».

L. Z.

ASIE

JAPON : les élections sénatoriales

Une campagne terne après le vote sur la loi permettant l'envoi de soldats à l'étranger

En dépit des controverses suscitées par la laborieuse adoption de la loi permettant l'envoi de soldats japonais à l'étranger dans le cadre de missions de paix des Nations unies, la campagne électorale pour le renouvellement de 127 des 252 sièges de la Chambre haute, le 26 juillet, reste terne.

TOKYO

de notre correspondant

Le Parti libéral-démocrate (PLD) et les formations centristes favorables à cette loi ont délibérément obscurci le débat en éludant le sujet : les sondages montrent en effet que l'opinion y est en majorité hostile. Quant au Parti socialiste (PSJ), opposé à la loi et qui comptait donner à ces élections un tour de référendum, il est si empêtré dans ses contradictions internes qu'il lui sera difficile de tirer avantage des états d'âme de l'électorat.

Le peu d'enthousiasme que suscite cette consultation chez les électeurs, dont les quotidiens critiquent l'*« apathie »*, devrait favoriser le PLD, qui met l'accent sur la reprise de l'économie : sans regagner la majorité dont il disposait au Sénat avant son humiliante défaite de 1989 (le PSJ et les syndicalistes du Rengo emportèrent alors la moitié des sièges à pourvoir), il devrait partiellement combler son handicap.

Afin de conserver le contrôle de la Chambre haute, le PLD devra néanmoins encore compter sur l'alliance avec des partis centristes d'autant plus enclins à une telle alliance que leur électorat risque de les sanctionner pour avoir soutenu la loi sur les forces de paix. Ces élections ne devraient pas affaiblir la position du premier ministre Kiichi Miyazawa, dont la popularité remonte lentement.

Les socialistes devraient conserver leurs positions. Mais leurs divisions les desservent. A Tokyo par exemple, une fronde s'est fait jour dans leurs rangs, l'aile gauche présentant un candidat contre celui inopinément *soutenu par la direction* du PSJ, le populaire acteur Kensaku Morita, pourtant favorable à la loi sur les forces de paix.

Un « Ross Perot » nippon

Comme toute élection sénatoriale au Japon, celle du 26 juillet a son cortège de *« talento »* (célébrités). Elle a en outre vu fleurir les mini-partis. Avec les cinq grandes formations, trente-trois organisations présentent quelque 641 candidats. Ces groupuscules sont pour beaucoup fantaisistes, comme les partis des amateurs de vinaigre, des automobilistes, des PME, des soldats *« sans voix »* des forces d'autodéfense ou des extraterrestres.

Sont aussi apparus un embryon de parti écologiste (Espoir) et un non moins embryonnaire parti d'extrême droite : Kaze no kai (L'association du vent). Il est dirigé par M. Shusuke Nomura, célèbre pour des actions terroristes qui lui ont valu dix-huit ans de prison. Un groupuscule encore plus obscur et à l'idéologie contestable, qui présente un candidat à Tokyo, se réclame ouvertement de l'anti-sémitisme : le Parti pour la rénovation de la terre.

La formation qui retient l'attention est le Nouveau parti du Japon, organisé par un personnalité conservatrice connue, le sénateur Morihiro Hosokawa, qui a déserté les rangs du PLD. Ex-gouverneur de la préfecture de Kumamoto, dont il a favorisé le décollage économique, ce descendant du clan seigneurial qui régna autrefois sur la région et petit-fils d'un premier ministre d'avant-guerre, le prince Konoe, dénonce le centralisme de Tokyo et la collusion des *« shoguns »* de la capitale avec l'administration et les milieux d'affaires. Il prône un grand *« nettoyage »*.

Le charisme de ce contestataire issu du cénacle – qui se compare volontiers à un Ross Perot nippon – pourrait lui valoir quelques succès. Mais, en dépit de ses tirades sur le renouveau, il présente des célébrités et un ancien directeur de la maison de titres Nomura, impliquée dans une série de scandales. Pour l'instant, sur un mode populiste et provocateur, le Nouveau parti du Japon n'est qu'un appendice du camp conservateur, comme le fut avant lui le Nouveau club libéral, dont les membres ont fini par rentrer dans le rang.

PHILIPPE PONS

VIETNAM : les élections législatives

En dépit du profond renouvellement des députés, le Parti communiste reste seul à la barre

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'élection d'une nouvelle Assemblée nationale vietnamienne, dimanche 19 juillet, a été marquée par un profond renouvellement du personnel parlementaire. Mais elle ne risque pas pour autant de faire date dans l'histoire de la démocratisation de l'un des derniers régimes communistes de la planète.

Sur les 601 candidats qui se disputaient les 395 sièges à pourvoir, 118 seulement étaient des députés sortants. Près de 90 % étaient membres du PCV, contre 93 % lors du précédent scrutin de 1987. La nouvelle Constitution, adoptée en avril, autorisait, pour la première fois, les candidatures indépendantes. Mais, sur la quarantaine de candidats indépendants, deux seulement se sont présentés. Les autres se sont retirés ou ont été disqualifiés, soit par des assemblées d'électeurs soit par le Front de la patrie, organisme affilié au PCV, qui coiffe un ensemble d'organisations de masse.

Il n'y a pas eu de campagne et les candidats ont dû exprimer leur *« confiance absolue »* dans la *« patrie socialiste du Vietnam »*. Les limites du choix proposé expliquent également le manque d'engouement des électeurs, pourtant nombreux à voter, pour un scrutin qui ne les concerne qu'indirectement.

Plutôt que pour l'ouverture politique, le régime a donc opté pour la prudence en avançant des critères de compétence et d'efficacité. C'est la raison pour laquelle le nombre des députés a été ramené de 490 à 395. En outre, près de 50 % des candidats retenus avaient une formation universitaire. Les sessions seront nettement plus longues que par le passé.

L'objectif est de rehausser le niveau des débats dont l'Assemblée est devenue le théâtre depuis l'adoption, fin 1986 par le sixième congrès du PCV, du *« renouveau »* et l'application, dans la foulée, d'un train de réformes économiques. Dans le même ordre d'idées, la nouvelle Constitution affirme que le PCV, seul parti autorisé, accorde davantage de latitude au gouvernement et au Parlement dans la gestion d'un pays qui compte près de soixante-dix millions d'habitants et trente-sept millions d'électeurs.

L'équipe de M. Vo Van Kiet

L'Assemblée, dont la composition sera officiellement annoncée le 23 juillet, se réunira en septembre pour élire en son sein un chef de l'État, qui disposera de pouvoirs plus étendus que le Conseil d'État encore en place, et un premier ministre, lequel nommera à son tour un cabinet responsable collectivement devant elle. L'actuel chef du gouvernement, M. Vo Van Kiet, numéro trois du bureau politique, devant être reconduit dans ses fonctions, l'intérêt se reportera sur la composition de son équipe. Le président devrait être soit M. Do Muoi, serétaire général du PCV, soit le général Le Duc Anh, numéro deux du parti.

JEAN-CLAUDE POMONTI

EN BREF

□ **BULGARIE : fin de la grève des transports en commun.** – Après six jours de conflit, la grève des transports en commun à Sofia a pris fin, dimanche 19 juillet, à la suite d'un accord sur les salaires entre la mairie de la capitale et les deux plus puissants syndicats du pays. – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : un bonze tué lors d'une attaque des Khmers rouges.** – Un moine bouddhiste a été tué et trois autres blessés lorsqu'un obus tiré par les Khmers rouges a atteint une pagode, dans la province de Siem-Reap, a annoncé, samedi 18 juillet, le porte-parole de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC). Dans la province voisine de Preah-Vihear, les forces de Phnom-Penh ont repris samedi plusieurs villages occupés auparavant par les Khmers rouges. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CHINE : important procès politique à Pékin.** – Le principal responsable chinois arrêté après la répression du « printemps de Pékin », en juin 1989, sera jugé à partir de mardi 21 juillet à huis clos, a annoncé sa famille. M. Bao Tong, détenu dès mai *1989*, était le principal collaborateur du secrétaire général du PCC de l'époque, M. Zhao Ziyang. – *(Reuter.)*

□ **CORÉE : visite à Séoul du vice-premier ministre nord-coréen.** – Le vice-premier ministre et ministre du commerce extérieur nord-coréen Kim Dal-hyon est arrivé, dimanche 19 juillet, pour une visite historique en Corée du Sud. Il a été accueilli par ses hôtes au village frontalier de Panmunjom, sur la zone démilitarisée le long du 38[e] parallèle. Cette visite à haut niveau a essentiellement des objectifs économiques et commerciaux. – *(Reuter, UPI.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : Un homme s'introduit dans le palais de Buckingham.** – *« Je suis simplement entré, c'était facile »*, a déclaré au quotidien *Daily Mail* du samedi 18 juillet, un jeune homme interpellé, deux jours plus tôt, à l'intérieur du palais de Buckingham et remis en liberté vendredi sans être inculpé. Le jeune homme avait été arrêté par les gardes du corps de la reine Elizabeth après le déclenchement du signal d'alarme du palais, alors qu'il avait escaladé un mur d'enceinte, franchi plusieurs dizaines de mètres sur une pelouse et se trouvait déjà à l'intérieur du bâtiment. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MOLDAVIE : prochaine signature d'un accord de paix dans le Dniestr.** – Malgré la poursuite d'affrontements, un accord global pour rétablir la paix dans la région du Dniest, devrait être signé cette semaine à Moscou entre les présidents russe et moldave, a annoncé, samedi 18 juillet, l'agence Interfax. Le document a été approuvé par les séparatistes russophones du Dniestr, selon Itar-Tass. Il prévoit un retrait simultané des troupes et l'installation d'une commission de contrôle conjointe dans la zone de sécurité, dont le siège se trouvera à Bendery. Les combats, qui se sont poursuivis notamment dans cette ville, ont fait 13 morts entre le 17 et le 19 juillet et plus de 50 tués depuis la signature, fin juin, d'un cessez-le-feu entre les présidents russe et moldave. – *(AFP, AP.)*

□ **POLOGNE : un sondage favorable au nouveau premier ministre.** – Selon les résultats d'un sondage de l'institut de la radio-télévision publique, publié samedi 18 juillet par le quotidien *Zycie Warszawy*, près de 65 % des Polonais interrogés estiment que M[me] Suchocka, qui est la première femme a avoir été nommée chef de gouvernement, sera un bon premier ministre. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : L'ex-roi Michel proposé comme candidat à la présidence.** – M. Radu Campeanu, président du Parti national libéral (PNL), a proposé, samedi 18 juillet à Bucarest, la candidature de l'ex-roi Michel à la présidence de Roumanie, a annoncé l'agence Rompress. Une délégation du PNL doit se rendre à la résidence de l'ancien roi, à Versoix en Suisse, afin de lui présenter cette proposition, a précisé Rompress. Le premier tour de l'élection présidentielle et les législatives ont été fixés au 27 septembre. – *(AFP.)*

□ **TAÏWAN : des navires achetés en Allemagne auraient été militarisés.** – Selon l'hebdomadaire allemand *der Spiegel*, des bâtiments officiellement destinés à des fins civiles construits par le chantier naval Abeking et Rasmussen de Brême ont été transformés en navires de guerre avec l'aide de collaborateurs de ce chantier. Ceux-ci se sont rendus à Taiwan pendant des mois pour préparer ces « garde-côtes polyvalents », livrés en 1990 et 1991, à leur utilisation militaire. *Der Spiegel* estime qu'il s'agit d'une violation de la législation allemande sur l'exportation de matériel de guerre. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : dirigé par M. Belaïd Abdesslam

Le nouveau gouvernement paraît donner la priorité aux objectifs économiques

Après douze jours de discrètes consultations menées avec les partenaires sociaux et le monde politique algérien, le premier ministre désigné, M. Belaïd Abdesslam, a rendu publique, dimanche 19 juillet, la composition de son cabinet. Lorsque seront désignés les titulaires des deux postes encore à pourvoir, la nouvelle équipe comprendra vingt-huit membres, nombre sensiblement équivalent à celui du gouvernement précédent. Ses caractéristiques essentielles résident dans une certaine permanence – la défense et les affaires étrangères ne changent pas de titulaires – comme dans la promotion de plusieurs techniciens, hauts fonctionnaires peu connus, venus des grandes entreprises nationales et du ministère de l'industrie que dirigea, entre 1965 et 1977, le nouveau premier ministre. Ces nominations constituent la seule indication d'un programme qui ne peut qu'être marqué par le poids des problèmes économiques. M. Abdesslam, comme son prédécesseur, conserve le portefeuille de l'économie et des finances.

La formation du gouvernement intervient dans un climat de tension provoqué par les manifestations islamistes contre les condamnations des principaux dirigeants du Front islamique du salut (FIS). Après les affrontements des derniers jours (*le Monde* daté 19-20 juillet), les autorités ont fait procéder à des dizaines d'arrestations dans plusieurs villes. Dimanche, des commandos, apparemment islamistes, ont cependant attaqué un bureau de poste en Oranie, ainsi que deux entreprises alimentaires à Alger et dans sa banlieue. D'importantes sommes ont été dérobées.

Vendredi 17 juillet, dans une forêt de l'Est algérien, un violent accrochage a opposé un groupe armé aux unités de la gendarmerie. Les combats ont duré plus de vingt-quatre heures. A Constantine, enfin, la station de radio a été attaquée dimanche soir par un groupe armé. Des barricades ont été dressées dans la ville. L'entreprise de distribution d'électricité, la Sonelgaz, fait état de sabotages fréquents sur ses installations.

ALGER

de notre correspondant

Sept des membres du nouveau gouvernement faisaient déja partie de l'équipe précédente, tel le général-major Khaled Nezzar, membre du Haut Comité d'Etat qui, comme il fallait s'y attendre, reste ministre de la défense nationale, ou encore MM. Lakhdar Brahimi et Abdennour Keramane, qui demeurent respectivement aux affaires étrangères et à l'industrie.

Tout comme son prédécesseur, le premier ministre garde dans ses attributions la gestion de l'important ministère de l'économie et des finances, poste-clé dans la phase difficile que traverse le pays. Il sera toutefois secondé par trois ministres délégués au budget, au trésor et au commerce. L'autre ministère sensible, celui de l'intérieur et des collectivités locales, qui a en charge l'état d'urgence, revient à un haut fonctionnaire, ancien secrétaire général du ministère de l'information, M. Mohamed Hardi, assisté d'un ministre délégué, M. M'Hamed Tolba, qui garde par ailleurs ses anciennes fonctions de directeur général de la sûreté nationale.

Le général-major Larbi Belkheir, ministre de l'intérieur dans le gouvernement Ghozali, fait donc une sortie aussi remarquée qu'attendue. «Eminence grise» de la présidence durant l'ère Chadli, fréquemment accusé, sous le manteau, de corruption, il avait vu son départ du gouvernement réclamé avec insistance comme une preuve de rupture avec l'ancien système . Il semble également payer l'assassinat du président Boudiaf, en même temps que les piètres résultats de ses services dans la lutte contre les activités armées des groupes islamistes, dont une centaine de policiers ont été victimes depuis janvier dernier.

A signaler qu'est créé un poste de conseiller auprès du premier ministre qui échoit à M. Messaoud Aït Chaalal, diplomate de haut rang, ancien ambassadeur aux Nations unies et ancien conseiller pour les affaires politiques intérieures du président Chadli. M. Sassi Lamouri, proche de la mouvance islamiste, sans pour autant avoir jamais appartenu au FIS, demeure chargé des affaires religieuses, poste particulièrement exposé aux critiques des intégristes.

Enfin, le cabinet Abdesslam ne comprend aucune femme, Mmes Leila Aslaoui et Zahia Mentouri – respectivement ancien ministre de la jeunesse et des sports et ancien ministre ainsi que de la santé – n'ayant pas été reconduites dans leurs fonctions. Il en va de même pour les dissidents du FIS, M. Saïd Guechi (formation professionnelle), et du Front des forces socialistes, M. Naït Djoudi (transports, P et T), qui avaient rejoint le cabinet de M. Ghozali en octobre 1991, suscitant de vives critiques de leurs anciens partis.

On remarquera aussi que c'est a un journaliste de l'unique chaine de télévision, M. Habib Chaouki Hamraoui, qu'échoit le fauteuil de ministre de la communication et de la culture, au détriment de M. Aboubakr Belkaïd, «grand communicateur» du cabinet Ghozali.

M. Abdesslam avait été désigné comme premier ministre le 8 juillet dernier. On sait M. Abdesslam partisan d'une «*économie de guerre*», adversaire du rééchelonnement de la dette (qui s'élève a 26 milliards de dollars) et d'une dévaluation excessive du dinar. Mais il faudra attendre de connaître son programme pour se faire une idée de ce que compte entreprendre cet homme qui, s'il n'a rien renié de ses engagements passés, notamment en matière d'économie, passe pour être plus pragmatique qu'on ne le dit. *(Intérim.)*

La nouvelle équipe

Nous publions la liste du gouvernement algérien formé par M. Belaïd Abdesslam le 19 juillet. Entre parenthèses un astérisque signale les ministres qui n'ont pas changé d'attribution, deux astérisques signalent les nouveaux ministres :

– *chef du gouvernement, ministre de l'économie* : M. Belaïd Abdesslam

– *défense nationale* : général-major Khaled Nezzar (*); *affaires étrangères* : M. Lakhdar Brahimi (*); *ministre conseiller auprès du chef du gouvernement* : M. Messaoud Aït Chaalal (**); *justice* : M. Abdelmadjid Mahi-Bahi (**); *intérieur et collectivités locales* : M. Mohamed Hardi (**); *éducation nationale* : M. Ahmed Djebbar (**); *industrie et mines :* M. Abdennour Keramane (*); *moudjahidins* (anciens combattants) : M. Brahim Chibout (*); *agriculture :* M. Mohamed Elias Mesli (*); *affaires religieuses :* M. Sassi Lamouri (*): *habitat* : M. Farouk Tebbal (*); *santé et population* : M. Mohamed Seghir Babès (**); *travail et affaires sociales :* M. Mâamar Benguerba (**); *formation professionnelle* : M. Djelloul Baghli (**); *tourisme et l'artisanat :* M. Abdelouahab Bakelli (**); *culture et communication* : M. Hamraoui Habib Chawki (**); *jeunesse et sports :* M. Abelkader Khamri (**); *postes et télécommunications :* M. Tahar Allan (**); *transports :* M. Mokhtar Meherzi (**). *énergie* : M. Hacen Metti (**); *équipement* : M. Mokdad Sifi (**); *trésor* : M. Ahmed Benbitour (*).

– *ministres délégués : commerce* : M. Tahar Hamdi (**); *budget* : M. Ali Brahiti (**); *auprès du ministre de l'intérieur chargé de la sécurité publique, directeur général de la Sûreté nationale*, M. M'Hamed Tolba (**).

– *secrétaire général du gouvernement* : M. Kamel Leulmi (*).

Deux portefeuilles, celui du ministre délégué auprès du ministre de l'économie, chargé de la petite et moyenne entreprise et de secrétaire d'Etat chargé de la recherche scientifique restent a pourvoir.

TUNISIE : le procès des islamistes

L'«émir» du mouvement intégriste Ennahdha renvoie au pouvoir l'accusation de «complot»

TUNIS

de notre correspondant

Les interrogatoires des membres – reconnus ou présumés – du mouvement islamiste Ennahdha, accusés de «*complot*» contre le pouvoir, devant le tribunal militaire de Tunis, devaient prendre fin, lundi 20 juillet, après onze jours d'audiences (*le Monde* du 10 juillet).

Docte, sur un ton tour à tour confidentiel et enflammé, appuyant son propos, à la manière des prêcheurs des mosquées, l'index pointé vers le ciel comme pour mieux le prendre à témoin, l'un des dirigeants du mouvement, M. Sadok Chourou, a su, samedi 18 juillet, durant deux heures, se servir du tribunal – dont il a récusé la compétence – pour se livrer à un véritable discours politique. Désigné dans la clandestinité «*émir*» de la formation intégriste, après l'exil volontaire du véritable chef d'Ennahdha, M. Rached Gannouchi, en 1989, M. Chourou, renversant les rôles, a fait le procès du régime devant des juges impassibles – «passifs», a-t-on déploré dans des cercles proches du pouvoir, – paraissant médusés par les talents de l'orateur.

Complot ? Bien sûr qu'il y a eu complot, mais il n'est pas le fait d'Ennahdha, a dit en substance M. Chourou. Selon lui, c'est le pouvoir qui s'est employé à mettre au point «*un scénario*» visant à abattre le mouvement, «*seule force d'opposition dont l'audience grandissante lui permet de se poser en alternative*». Il a ensuite reproché au régime de vouloir éliminer toute trace de l'islam «*vrai*» de la vie publique et de domaines tels que celui de l'enseignement, qui fut longtemps la pépinière de l'intégrisme.

Entre deux versets du Coran, «*l'émir*» par intérim a nié, comme ses co-accusés, avoir voulu changer le régime républicain, affirmant que ses activités avaient un caractère exclusivement politique. Dans sa péroraison, il a assuré qu'il ne craignait pas la mort car «*Ennahdha continuera de vivre, tel l'arbre auquel on peut couper des branches mais dont les racines demeurent toujours vivaces*».

Si les proclamations d'innocence des accusés civils, surtout ceux déjà condamnés en 1981 et 1987, ont pu souvent laisser sceptiques, celles de la trentaine de militaires ayant comparu ont parfois semblé plus convaincantes. Ces derniers ont tous nié énergiquement avoir eu, ni de près ni de loin, le moindre rapport avec Ennahdha. Selon eux, c'est – leitmotiv de ce procès – sous la torture qu'il ont signé des «*aveux imaginaires*» et que certains se sont mutuellement dénoncés.

MICHEL DEURE

AFRIQUE DU SUD

Le chef de l'Inkatha accuse l'ANC de «vouloir détruire» son mouvement

Dans un discours très virulent, à l'occasion du congrès annuel du parti Inkatha, conservateur à dominante zouloue, le chef Mangosuthu Buthelezi, a affirmé, samedi 18 juillet, que le Congrès national africain (ANC) avait déclaré la guerre à son mouvement. M. Buthelezi a accusé l'ANC de «*vouloir détruire*» l'Inkatha et a ajouté que M. Nelson Mandela «*a prononcé des choses tout à fait méprisables, sachant qu'il mentait, pour obtenir un avantage politique*».

Le président de l'Inkatha a appelé à la constitution immédiate d'«*unités communautaires de défense*» dans les zones de troubles et a affirmé : «*Si la violence poursuit son escalade nous pourrions nous trouver acculés à une situation où la violence devrait suivre son cours avant que l'on puisse reprendre les négociations.*» Son mouvement a dénoncé, dimanche, l'appel à la grève générale lancé par la confédération syndicale COSATU alliée de l'ANC, pour le 3 août. *(AFP, Reuter.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

MÉDECINE

□ **TOGO : l'armée dément toute implication dans l'attentat contre l'opposant Gilchrist Olympio.** – Dans un communiqué de l'état-major, l'armée a affirmé, samedi 18 juillet, n'avoir pris «*aucune part*» dans l'attentat contre l'opposant Gilchrist Olympio, et a rejeté «*catégoriquement toutes les conclusions de la commission d'enquête*» de la Fédération internationale des droits de l'homme (*le Monde* du 11 juillet), qui ne sont «*rien d'autre qu'un tissu de mensonges, une vaste entreprise d'escroquerie*».

□ **CONGO : interpellation de deux Français et de trois Israéliens.** – Deux Français, MM. Claude Delus et Egon Elleberg, ont été interpellés, vendredi 17 juillet, à l'aéroport de Brazzaville, où ils accueillaient trois Israéliens, qui ont également été arrêtés. Les voyageurs, qui détenaient des gilets pare-balles et des appareils de transmission, avaient été invités par le chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso «*dans le cadre des mesures de sécurité prises en vue de sa campagne*» pour l'élection présidentielle, selon une source proche de la présidence. – *(AFP.)*

□ **LESOTHO : retour du roi Moshoeshoe II.** – Le roi Moshoeshoe II du Lesotho est rentré, dimanche 19 juillet, en Afrique du Sud, après un exil de vingt-neuf mois à Londres, et devait regagner son royaume lundi, ont annoncé ses conseillers. Le roi s'était exilé en février 1990 à l'issue d'une controverse qui l'avait opposé à l'ancien dirigeant militaire du pays, le général Lekhanya, à propos des pouvoirs monarchiques. Certains craignent que ce retour n'échauffe le climat politique, à l'approche des élections du 28 novembre qui devraient rendre le Lesotho à la loi civile. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La Commission propose de nouvelles règles pour l'exportation des produits « sensibles »

BRUXELLES

de notre correspondant

La Commission de Bruxelles a proposé dernièrement aux Etats membres de la Communauté d'établir entre eux un *« contrat de confiance »* relatif aux exportations de produits et de technologies *« à usage double »*, c'est-à-dire utilisables aussi bien à des fins civiles que militaires.

La Commission estime que, *« dans la logique du grand marché »* de 1993, ces matières fissiles, radars, ordinateurs puissants et autres technologies de pointe (qui constituent déjà 5 % des échanges commerciaux à l'intérieur de la Communauté) doivent pouvoir circuler librement dès l'abolition des contrôles aux frontières internes. Mais elle préconise un renforcement de ceux-ci à la frontière externe de la Communauté.

Consensus et concertation

Un groupe *ad hoc*, composé de représentants des Etats membres, a travaillé ces derniers mois au sein du Conseil. Un consensus paraît avoir été trouvé pour l'établissement d'une liste des biens et technologies concernés, éventuellement en concertation avec le COCOM. Une autre liste aura trait aux pays de destination n'appartenant pas à la Communauté. Il sera tenu compte de leur situation intérieure, de leur respect des droits de l'homme, de leur attitude à l'égard du terrorisme, ainsi que de *« l'existence d'un risque de détournement interne ou de réexportation »*.

La Commission propose aux Douze d'adopter un *« règlement-cadre »* pour le 1er janvier 1993, à charge pour les ministres de s'entendre ensuite sur un *« règlement d'application »*. Le *« règlement-cadre »* prévoit que *« chaque Etat membre désigne un représentant responsable pour tous les contacts avec les autres Etats membres et la Commission concernant le système de contrôle »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Des dizaines de morts à Kaboul lors d'affrontements entre moudjahidins

De violents affrontements se sont déroulés dans Kaboul, samedi 18 et dimanche 19 juillet, faisant des dizaines de morts et des centaines de blessés. Les principaux ont opposé les chiites pro-iraniens du Hezb-i-Wahdat aux sunnites soutenus par l'Arabie saoudite du Ittehad-i-Islami. Selon certains témoins, ces derniers avaient reçu l'appui de partisans du ministre de la défense afghan, le Tadjik Ahmad Shah Massoud. Les deux parties se rejettent la responsabilité des combats, qui ont surtout causé des pertes parmi la population civile. Un porte-parole du ministère de la défense a accusé le Wahdat d'être revenu sur sa promesse de faire quitter la capitale à ses moudjahidins. D'autre part, des combats ont eu lieu entre milices ouzbèkes du général Dostom et fondamentalistes pashtouns du Hezb-i-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar. Un porte-parole du premier ministre, lui-même membre du Hezb, a accusé les Ouzbeks d'avoir ouvert les hostilités et affirmé que le chef du gouvernement s'efforçait d'y mettre fin. – *(Reuter, AFP, AP.)*

KOWEÏT

Démantèlement d'un réseau de « saboteurs »

Dans un communiqué, publié dimanche 19 juillet par l'agence koweïtienne KUNA, le ministère de l'intérieur a annoncé qu'un réseau de *cinq « saboteurs » à la solde de l'Irak*, responsable d'une série d'attentats à l'explosif au Koweït, a été récemment démantelé. Les membres du réseau – dont trois Irakiens – sont accusés notamment d'avoir placé en mai et en juin des explosifs près de la maison du doyen de la faculté de médecine de l'université de Koweït, M. Hilal Al Sayer, cible des critiques des milieux islamistes.

Par ailleurs, la Cour de sûreté de l'Etat a condamné à mort dimanche deux Irakiens reconnus coupables d'avoir assassiné, en juin 1991, un garde-frontière qui tentait de les empêcher de s'infiltrer illégalement dans l'émirat. Cinq personnes ont été condamnées à mort depuis le 11 avril dernier par la Cour, principalement pour collaboration avec l'Irak après l'invasion du Koweït en août 1990. – *(AFP.)*

MOZAMBIQUE

Le président Chissano accepte de rencontrer le chef de la rébellion

Le président Joaquim Chissano a réalisé, dimanche 19 juillet, une importante percée sur la voie de la paix en acceptant de rencontrer le chef de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), M. Afonso Dhlakama. La date et le lieu de cette rencontre restent à fixer, a déclaré M. Chissano à l'issue de quatre heures d'entretien avec le président zimbabwéen Robert Mugabe, à Harare.

Ce face-à-face sera le premier entre les deux hommes – dont les représentants poursuivent des pourparlers de paix à Rome depuis deux ans, – tandis que les combats continuent à faire rage dans le pays, après seize ans de guerre civile. Le président mozambicain a remercié le président Mugabe, qui préside le groupe des sept pays d'Afrique australe de la ligne de front, pour son rôle dans les négociations. M. Mugabe, dont le pays a soutenu M. Chissano avec des milliers de soldats, a rencontré M. Dhlakama au Botswana il y a deux semaines. Le dirigeant rebelle s'était alors déclaré prêt à accepter un cessez-le-feu conditionnel. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

MEXIQUE : avant la visite à Paris du président Salinas

Le parti au pouvoir est accusé par la gauche d'avoir manipulé les élections dans l'Etat du Michoacan

Le président mexicain Carlos Salinas de Gortari devait arriver de Londres, mardi 21 juillet, pour une visite officielle de vingt-quatre heures à Paris avant le sommet ibéro-américain de Madrid. Son souci de démocratiser les structures politiques de son pays est vivement mis en doute par l'opposition de gauche, suite à la proclamation contestée de la victoire d'un candidat de son parti au poste de gouverneur de l'État du Michoacan.

SAN-JOSÉ (Costa-Rica)

de notre correspondant en Amérique centrale

La confirmation officielle, au lendemain du scrutin du 12 juillet, de la victoire du candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au poste de gouverneur de Michoacan, alors que seulement 20 % des bulletins de vote avaient été dépouillés, illustre une fois de plus le refus des autorités d'accorder le moindre espace politique à l'opposition de gauche, représentée par le Parti de la révolution démocratique (PRD), principale menace à l'hégémonie exercée depuis soixante-trois ans par la formation au pouvoir.

La reconnaissance, parallèlement, de la victoire du candidat du Parti d'action nationale (PAN, opposition de droite) dans l'État de Chihuahua permet de donner l'illusion que la démocratie fonctionne au Mexique. Le même procédé avait été utilisé en 1989 lorsque le pouvoir avait déjà *« concédé »* au PAN le poste de gouverneur de Basse-Californie pour faire oublier la fraude au détriment du PRD au Michoacan. Avant de remporter ces deux États frontaliers des États-Unis, le PAN avait lui-même été dépouillé de plusieurs victoires. En août dernier, il avait obtenu, à l'issue d'une campagne de protestation, l'annulation de la victoire frauduleuse du PRI dans les États de Guanajuato et de San-Luis-Potosi, où de nouvelles élections auront lieu cette année.

Plus de 500 irrégularités constatées

Pour le dirigeant du PRD, M. Cuauhtémoc Cardenas, la défaite de son candidat dans le Michoacan constitue un grave revers car il est lui-même originaire de cet État, bastion de son parti. Il a invité ses partisans à la *« résistance civile »*, tout en acceptant la proposition du PRI de recompter les bulletins de vote en public.

Il est improbable que cette opération change les résultats. D'une part, le président Salinas n'a jamais pardonné à M. Cardenas d'avoir contesté la légitimité de sa victoire, d'une courte tête, à l'élection de 1988. D'autre part, les *« alchimistes »* et *« ingénieurs électoraux »* du PRI, dont la réputation n'est plus à faire en matière de manipulation des listes électorales, auraient pris – selon la Convergence pour la démocratie, organisation d'observateurs qui regroupe 120 associations – les précautions nécessaires pour empêcher les *« indésirables »* de voter.

Selon la « Convergence », plus de 500 irrégularités, allant du vote sans carte d'électeur à l'exclusion de citoyens régulièrement inscrits, auraient été constatées. Il n'était donc pas nécessaire de trop tricher au moment du décompte des bulletins pour assurer la victoire du PRI.

Le PRD a donc peut-être vraiment perdu les élections en ne réussissant pas à faire le plein de ses voix (l'abstention a atteint 47 %), alors que le PRI n'a pas hésité à recourir à l'intimidation en mobilisant l'armée le jour du scrutin. Laissant entendre qu'il serait candidat à l'élection présidentielle de 1994, M. Cardenas a mis en garde le PRI : *« Les batailles décisives auront lieu au cours des prochaines années. »*

Les Mexicains ont en effet plusieurs rendez-vous électoraux qui devraient confirmer l'effritement du PRI, qui a déjà perdu trois États sur les trente et un de la fédération. Le 2 août, les électeurs iront aux urnes dans les États de Oaxaca et de Durango où, pour la première fois, la gauche et la droite présenteront un candidat commun.

De concessions en concessions, rendues nécessaires par la mobilisation de l'opposition et l'image moderne que veut projeter à l'étranger le président Salinas, le Mexique – qualifié par l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa, de *« dictature parfaite parce que bien camouflée »* – se dirige néanmoins peu à peu vers la *« véritable démocratie et le pluralisme »* souhaités par le grand intellectuel Octavio Paz et par la plupart de ses compatriotes. C'est du moins le scénario le plus optimiste, car il ne manque pas de voix pour dénoncer les manœuvres des *« hommes du président »* en vue de prolonger le statu quo au-delà de l'an 2000, au prétexte de préserver la stabilité du pays tout en modernisant l'économie.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **CUBA : manifestation d'anticastristes au large de La Havane.** – Une trentaine d'embarcations transportant des exilés cubains vivant aux Etats-Unis ont jeté l'ancre, samedi 18 juillet, à la limite des eaux internationales, à 20 kilomètres au large de La Havane, pour manifester contre le régime de M. Fidel Castro. Parmi eux figurait M. Eugenio Martinez, l'un des cambrioleurs du « Watergate » en 1972, gracié par M. Reagan. Par ailleurs, quarante-neuf Cubains fuyant leur île ont été recueillis en mer par les garde-côtes américains, ce qui porte à 929 le nombre de réfugiés cubains interceptés cette année. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PÉROU : poursuite des actions meurtrières du Sentier lumineux.** – Des rebelles du Sentier lumineux ont tué, samedi 18 juillet, à Lima, un policier alors qu'ils distribuaient des tracts appelant à une « grève armée » pour mercredi et jeudi. Le président Fujimori a annoncé qu'il comptait rétablir la peine de mort pour combattre le mouvement « maoïste », qui a fait ce week-end au moins trois victimes. Par ailleurs, deux ressortissants indiens, suspectés d'être liés à l'attentat qui a fait vingt-deux morts et dix-sept disparus jeudi dernier, ont été arrêtés à l'aéroport de Lima alors qu'ils s'apprêtaient à embarquer pour Paris. – *(AFP, UPI.)*

PROCHE-ORIENT

L'évolution des autorités israéliennes

Suite de la première page

Le gel des contrats de construction, décidé par M. Rabin quatre jours avant l'arrivée de son hôte américain, *« ne peut qu'inspirer la confiance »*. Bien sûr, a encore confié M. Baker au sortir de son entretien, *« l'exacte dimension »* du coup d'arrêt donné à la colonisation *« est quelque chose que le premier ministre va devoir fixer »*. Mais c'est un fait, l'atmosphère a changé, le climat s'est amélioré, *« il y a maintenant en Israël un environnement nouveau »*, qui *« ouvre des possibilités »*, naguère bloquées par l'intransigeance de M. Itzhak Shamir.

Les fameuses garanties bancaires, que l'Etat juif sollicite depuis des mois du Congrès américain pour emprunter 10 milliards de dollars sur cinq ans, ont évidemment figuré en bonne place au cours de l'entretien des deux hommes. Un journaliste de télévision annonçait même dimanche soir que le premier ministre avait expressément demandé le déblocage immédiat de 2 milliards de garanties de crédit pour l'année à venir. Réponse alambiquée du secrétaire d'Etat : *« J'attends avec impatience la poursuite, au cours de cette visite, de nos discussions »* sur ce sujet, *« de manière à faire avancer l'assistance américaine à l'absorption des immigrants en Israël »*. De la bonne volonté, mais pas encore de vraies promesses. Lundi, des experts économiques, membres de la délégation de M. Baker, devaient rencontrer leurs homologues israéliens. La veille, avant l'arrivée du secrétaire d'Etat, M. Rabin s'était enfermé pendant un long moment avec M. Abraham Shohat, son ministre des finances, pour mettre au point le programme de réformes économiques libérales que Washington souhaite voir mis en œuvre avant de mettre la main au portefeuille.

Inquiétudes arabes

Les membres de la délégation palestinienne au processus de paix, personnalités que le secrétaire d'Etat devait entendre lundi matin au consulat américain de Jérusalem, n'ont pas attendu toutes ces déclarations pour manifester leur inquiétude. *« Nous pensons*, disait la porte-parole des négociateurs, Mme Hanane Achraoui, dès avant l'arrivée de M. Baker, *que la colonisation doit cesser complètement. »* Aussi bien à Jérusalem, *« future capitale de l'Etat palestinien »*, rappelait vendredi M. Fayçal Husseini, principale figure politique des territoires occupés, qu'à Gaza, et en Cisjordanie.

Le roi Hussein de Jordanie, dans un entretien accordé à la BBC, disait *grosso modo* la même chose dimanche soir et soulignait que, s'il y avait désormais dans la région de *« réelles chances de paix »*, il ne fallait surtout pas que l'Amérique accorde aux Israéliens les fameuses garanties bancaires, *« sous peine de compromettre l'humeur d'optimisme »* qui règne actuellement dans la région. La crainte est évidemment partagée à Damas, où elle se double d'une certaine anxiété à propos d'un accord séparé qui pourrait être signé entre l'Etat juif, la Jordanie et les Palestiniens, ce qui priverait la Syrie d'une partie de ses moyens d'influence dans les affaires de la région, pour, entre autres, récupérer le plateau du Golan perdu en 1967.

Sur la question de la « nervosité de Damas », qui lui fut posée à bord de son avion une heure avant l'atterrissage à Tel-Aviv, le chef de la diplomatie américaine a répondu en deux temps : *« les termes de référence* [du processus de paix] *contiennent la notion de paix globale »*. Mais c'est vrai que, d'un autre côté, *« les Etats-Unis avaient bien sûr rejeté lors des négociations originelles, toute idée de lien formel* [entre les différents accords de paix éventuels], a dit M. Baker en concluant sur ce point par un : *« Voilà notre position »* et en ajoutant, sans s'engager : *« Nous verrons quelles seront les positions adoptées par les autres parties en la matière. »*

ET, EN ÉCHANGE DE LA PAIX, VOUS DONNERIEZ...

..SHAMIR?

PANCHO

En attendant, le secrétaire d'Etat, dont on susurre qu'il pourrait abandonner rapidement, et au moins temporairement les affaires étrangères pour conduire la campagne présidentielle de son vieil ami le président Bush, a décidé d'appuyer sur l'accélérateur. *« Il est désormais important*, disait-il encore avant son arrivée en Israël, *que les parties en cause fassent plus que de se rencontrer et de parler. Nous aimerions voir de réelles négociations, avec des propositions concrètes et spécifiques. » « Le nouveau gouvernement israélien émet des signaux différents de l'ancien*, a expliqué M. Baker. *J'aimerais croire que nous allons maintenant commencer à entendre des signaux différents et nouveaux du côté arabe. »* Il faut, ajoutait-il, *« que les parties s'organisent et se préparent à présenter des propositions concrètes »*. Message destiné, entre autres, aux Palestiniens souvent accusés, dans la coulisse, par les Américains de ne pas faire « leurs devoirs », de ne pas travailler assez leur sujet et de répéter, toujours, la même antienne?

Incidences de la campagne américaine

En fait, il semble bien que les personnalités palestiniennes n'avaient délibérément *rien* préparé de précis pour la rencontre de lundi matin au consulat américain. *« Nous allons nous asseoir, écouter ce que Baker a à dire et puis réagir »*, nous disait un proche de la délégation, ajoutant : *« Que pouvons nous faire d'autre face à ce qui se profile? »* Les Palestiniens, très profondément et parfois violemment divisés sur l'opportunité même du processus de paix, sont très inquiets du spectaculaire réchauffement en cours entre Israël et l'Amérique.

On craint ouvertement, dans la partie orientale de Jérusalem où s'élève la maison de M. Husseini, que les difficultés électorales de M. Bush le poussent, en quelque sorte, à vouloir aller trop vite, quitte à sacrifier au passage les intérêts palestiniens sur l'autel du vote juif américain. Cette piètre opinion de la diplomatie américaine est d'ailleurs partagée, dans un autre sens, par un grand nombre d'analystes occidentaux et israéliens, y compris l'ancien premier ministre, M. Itzhak Shamir. Interrogé dimanche, le vieux lutteur s'est déclaré convaincu que *« même si le résultat de nos élections avait été différent »*, sous-entendu, si mon parti avait gagné, *« les Américains auraient fini par changer de ton à notre égard et par nous accorder les garanties bancaires tout simplement parce que c'est leur intérêt »*. Questionné au passage sur le réchauffement des relations avec l'Egypte, dont le président a invité M. Rabin à le rencontrer mardi au Caire, alors qu'il avait toujours refusé de voir M. Shamir, l'ancien premier ministre a rétorqué : *« M. Rabin a déjà rencontré Moubarak et, que je sache, cela n'avait rien changé. »*

Mais c'était il y a plusieurs années et le contexte paraît avoir bien changé.

PATRICE CLAUDE

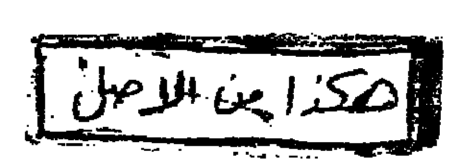
Une initiative prise en France pour restaurer l'image de l'Etat juif

L'image d'Israël est à refaire en France, y compris, ou peut-être surtout au sein de la *« collectivité »* juive, à la faveur du retour au pouvoir du Parti travailliste israélien : un projet ambitieux que s'est fixée *Avoda-France*, section française du Mouvement sioniste socialiste mondial, qui vient de se constituer en association selon la loi de 1901. *« Nous avons l'intention d'être des vecteurs d'information... d'explication et d'analyse »*, affirme le président du bureau national d'Avoda-France, M. Daniel Marcovitch, membre du Parti socialiste et conseiller de Paris.

De « lobbyisme » politique point ! *« Cela ne correspond pas à la mentalité française »*, a expliqué M. Marcovitch, lors d'une conférence de presse, jeudi 16 juillet à Paris ; mais il s'agit de transmettre le message du sionisme socialiste que véhicule le Parti travailliste israélien aujourd'hui au pouvoir, et auquel est liée Avoda-France. Les cibles sont d'une part les partis politiques français, d'autre part la *« collectivité »* juive, dont une partie était, à ce jour, proche du Likoud. Beaucoup plus, affirme M. Marcovitch, par un effet de contagion que par conviction, l'Etat d'Israël étant pour tout juif la *« référence »*. Si *« lobbyisme »* il doit y avoir, ce serait donc auprès de cette collectivité, pour *« une image différente »* de l'Etat juif, à la fois désireux de paix et porteur de nouvelles orientations économiques.

Avoda-France souhaite que les relations *« très proches et très amicales »* qui existent entre le PS et les travaillistes israéliens *« s'élargissent à l'Etat et au gouvernement »*. A cet égard, souligne M. Marcovitch, le fait que M. Shimon Pérès soit ministre des affaires étrangères constitue un *« plus »*. Mais Avoda-France ne se limitera pas au PS. Elle entend effectuer le même travail auprès des autres formations politiques. M. Marcovitch rencontrera-t-il le délégué général de palestine en France, M. Ibrahim Souss ? *« A titre personnel je serais très intéressé à l'écouter »*, répond-il, mais il précise aussitôt : *« La décision est à prendre à un niveau plus élevé »*.

M. Na.





AMÉRIQUES

Variations latino-américaines

Suite de la première page

La démocratie est considérée dans une plus large mesure comme la seule voie légitime pour conquérir ou garder le pouvoir (à quelques exceptions près, dont celles du Pérou et d'Haïti). Et tout le continent a entrepris, depuis le début des années 80, une «révolution néolibérale» (réduction du rôle de l'Etat, libéralisation des échanges commerciaux, privatisations à tout crin), au risque d'en payer un coût social élevé.

Entre le Nord moins interventionniste et le Sud moins antiaméricain, l'heure est-elle enfin venue de nouer des relations plus sereines et plus profondes? Les Etats-Unis, dont l'intérêt pour le Sud s'est souvent limité au Mexique, à l'Amérique centrale et aux Caraïbes, ne se sont jamais montrés généreux vis-à-vis des pays latino-américains, d'autant moins aidés qu'ils étaient éloignés.

«Des attentes irréalistes»

Ainsi en 1989, d'après les chiffres de l'OCDE, l'aide au développement fournie par la France à neuf pays sud-américains (1) a été plus importante que celle fournie par les Etats-Unis (53,5 millions de dollars contre 50 millions). Depuis la seconde guerre mondiale, l'assistance non militaire des Etats-Unis n'a augmenté, à deux reprises, que pour des motifs politiques. L'Alliance pour le progrès lancée par le président Kennedy après la révolution cubaine de 1959, visait autant, à travers les 20 milliards de dollars dépensés, à éviter que les idéaux castristes ne se répandent qu'à combattre la misère. De même, l'arrivée au pouvoir des sandinistes au Nicaragua en 1979 a motivé une augmentation – beaucoup plus modeste – de l'aide aux pays les plus susceptibles de reproduire l'exemple nicaraguayen, avant de rechuter. Au sortir de la «décennie perdue» des années 80 marquées par la crise de leur endettement, les pays latino-américains n'attendaient certes pas de miracles, en 1989, du nouveau président américain, qui héritait de surcroît de finances publiques bien mal en point. Il n'empêche. L'Initiative pour les Amériques présentée par M. George Bush en juin 1990 a suscité un extraordinaire enthousiasme : l'impression était donnée que les Etats-Unis voulaient créer une relation de partenariat et non plus de domination, comme trop souvent dans le passé, à un moment où les pays latino-américains craignaient d'être les laissés-pour-compte de l'après-guerre froide, les oubliés des grands blocs en voie de constitution en Europe et en Asie.

M. Bush, qui avait défendu l'idée que *«la prospérité du continent dépendait du commerce et non de l'aide»*, n'en attendait pas tant. D'autant que les très modestes mesures qu'il avait annoncées, dont une partie est toujours bloquée devant le Congrès, ne faisaient qu'encourager des pays, comme la Colombie ou la Jamaïque par exemple, à aller plus loin dans les réformes économiques. Le président américain a-t-il eu tort d'esquisser trop tôt la création d'un grand marché, allant *«de l'Alaska à la Terre de Feu»*? *«L'initiative a en tout cas suscité des attentes irréalistes»*, estime M. Mark Falcoff, spécialiste des questions latino-américaines d'un centre de recherches conservateur de Washington, l'American Enterprise Institute.

«Nous avons, constate un haut fonctionnaire du département d'Etat, *des relations amicales avec la plupart des pays latino-américains, mais avec le Mexique, nous avons une longue frontière commune»*, par laquelle passent chaque année des centaines de milliers de clandestins, qui vont s'établir aux Etats-Unis. On fait le pari que si l'économie mexicaine continue de créer des emplois, dans un contexte de stabilité politique, les candidats à l'émigration seront moins nombreux. Priorité a donc été donnée à ce *«marché de 88 millions d'habitants à nos portes, qui a déjà une grande propension à acheter américain et dispose de beaucoup de ressources, énergétiques notamment»*.

Officiellement du moins, les Etats-Unis n'ont pas spécialement demandé au président Salinas de Gortari, dont le parti règne sans partage depuis 1929, d'accentuer la démocratisation de son pays, avant d'entamer, avec lui et avec le Canada, des négociations sur un traité de libre-échange (NAFTA, *North American Free-Trade Agreement*). Ces dernières traînant en longueur, l'impatience et l'inquiétude gagnent d'autres «bons élèves» des classes néolibérales, le Chili par exemple, pressé, comme l'Argentine, d'exporter vers le Nord pour soutenir sa croissance retrouvée, mais invité à attendre son tour. Les traités seront négociés *«au cas par cas»*, dans un processus qui, à ce rythme, peut prendre des lustres.

Un rôle accru pour l'OEA

«Il faut que les Américains aient l'impression de tirer des bénéfices d'un traité. Si le libre-échange leur est bien vendu par les républicains, l'idée pourrait être acceptée d'un accord avec le Mexique et le Venezuela, car nous avons besoin de leur pétrole, et avec l'énorme Brésil, dont le libre-échange avec les Etats-Unis n'est d'ailleurs pas la priorité. Mais quel intérêt, a priori, *de négocier avec le Chili si lointain ou le tout petit Costa-Rica, ou tous les autres?»*, s'interroge le «démocrate modéré» Peter Hakim, du groupe de recherches Interamerican Dialogue de Washington. Et l'ultraconservateur Elliott Abrams d'entrevoir déjà *«une grande instabilité économique et politique en Amérique latine»* si les Etats-Unis se montraient *«assez suicidaires»* pour refuser un accord avec le Mexique, enterrant d'avance les suivants.

Lorsqu'il était secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires interaméricaines (sous la présidence de M. Ronald Reagan), M. Abrams, l'un des promoteurs de la politique américaine très «musclée» de l'époque vis-à-vis de l'Amérique centrale, assimilait le multilatéralisme à de l'inaction au bout de vaines palabres. M. Bush, lui, s'en est remis à l'ONU pour trouver une solution à la guerre civile du Salvador. Il a nommé auprès de l'Organisation des Etats américains (OEA) le premier ambassadeur américain qui parle espagnol, le modéré et respecté Luigi Einaudi.

Autre conséquence de la fin de la guerre froide, l'OEA, que les Etats-Unis ne cherchent plus à ignorer ou à contrôler, a pu ainsi jouer un rôle plus important dans les situations de crise, sauf, évidemment, lorsque le président Bush a décidé d'envahir, en décembre 1989, Panama pour y renverser le gênant général Noriega. Dans la bonne tradition de la doctrine Monroe (1823) et surtout de son corollaire énoncé en 1901, l'Oncle Sam, sous les traits de M. George Bush, continuait ainsi à s'arroger des pouvoirs de police en Amérique centrale. L'OEA n'avait pu que condamner.

«Ne nous y trompons pas, dit, comme beaucoup d'autres, M. Wayne Smith, ancien haut fonctionnaire de sensibilité démocrate, qui a dirigé la section des intérêts américains à La Havane jusqu'en 1982. *L'administration Bush joue le jeu du multilatéralisme et suit les consensus de l'OEA – lorsqu'il s'en dégage – dans la mesure où les intérêts stratégiques des Etats-Unis ne sont pas en cause, comme à Haïti ou au Pérou»*. Dans ce dernier cas, les pressions de l'OEA et des organes financiers multilatéraux ont largement contribué à «convaincre» le président Fujimori, après son coup d'Etat civil, d'organiser en novembre des élections pour la formation d'une Assemblée constituante.

Dans la crise haïtienne, la politique américaine a été plus fluctuante, entre la défense des principes démocratiques (appui officiel constant au retour du président renversé, M. Jean-Bertrand Aristide) et les intérêts bien sentis (assouplissement de l'embargo de l'OEA quand les réfugiés haïtiens sont arrivés trop nombreux sur les côtes de Floride, puis resserrement de cet embargo, parallèlement au rapatriement automatique des réfugiés «économiques»). Les Etats-Unis permettent néanmoins au président en exil d'utiliser, pour ses voyages diplomatiques, une partie de l'argent de l'Etat haïtien, sur des comptes américains qui furent bloqués après le putsch. Ils collaborent aussi activement aux pourparlers tendant à prévoir l'envoi d'une force multinationale à Port-au-Prince pour sortir de l'impasse.

Deux véritables points de divergence subsistent entre les Etats-Unis et le reste du continent. D'une part, les fortes pressions, économiques ou autres, exercées par Washington contre le régime communiste de Fidel Castro, sont loin de faire l'unanimité. Plusieurs pays latino-américains redoutent même qu'elles ne soient contre-productives, retardant l'heure des réformes qui pourraient contribuer à éviter un bain de sang à La Havane. L'embargo commercial décrété par les Etats-Unis en 1960 *«produit pour la première fois ses effets depuis que l'ex-URSS ne fournit plus à Cuba l'aide nécessaire à sa survie économique. Ce serait folie de l'assouplir. Il faut se débarrasser de Castro et ne rien faire qui puisse prolonger son séjour au pouvoir»*, scande M. Abrams, oubliant volontairement que l'administration Reagan, dont il faisait partie, fut nettement moins radicale avec les dictatures de droite, celle du général Pinochet notamment. L'aile la plus conservatrice du Parti républicain, que rejoint le président Bush sur ce sujet, a un vieux compte, aussi émotif qu'idéologique, à régler avec le *Lider maximo*, qui remonte à la crise des fusées.

La politique menée par M. Bush dans la lutte contre la drogue et ses exigences vis-à-vis des pays producteurs sont plus mal reçues encore dans les pays du Sud, comme la Bolivie, la Colombie et le Pérou, qui retiennent en l'occurrence les lois du marche : comment faire cesser la production et le trafic, quand la demande reste aussi forte aux Etats-Unis et quand les cours des autres productions locales – café par exemple – ne cessent de baisser?

Le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, avait, en 1989, assimilé le trafic de la drogue à une *«menace pour la sécurité nationale des Etats-Unis»*, quelques mois avant la sanglante intervention des troupes américaines à Panama. Depuis, l'armée américaine n'a accepté qu'avec énormément de réticences les missions antidrogue qui lui ont été confiées au Pérou.

Au jugé de ce bilan, les observateurs s'accordent à définir la politique de M. Bush par ce qu'elle n'est pas. Ce n'est ni la *«négligence bénigne»* de certains présidents (l'expression est de M. Nixon sous le mandat duquel le Chili, notamment, a viré à la dictature), ni l'interventionnisme têtu d'un Ronald Reagan, prêt à tout pour amener la guérilla salvadorienne à résipiscence ou pour financer la Contra du Nicaragua, violant même les lois internationales dans l'affaire du minage des ports de ce pays. C'est quand même, de l'avis général, une politique plus constructive, au moins dans ses intentions. Celles-ci se heurtent aux humeurs d'un Congrès qui sera d'autant plus tenté par le protectionnisme, voire une certaine mesquinerie vis-à-vis du Sud, que l'économie américaine restera faible.

MARTINE JACOT

(1) Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Paraguay, Pérou et Uruguay

Prochain article :

Libéralisme économique, démocratie... et misère

par Denis Hautin-Guiraut

Guerre des ondes contre Cuba

En cette année électorale, sénateurs et représentants américains examinent à la loupe tous les crédits demandés par l'administration pour l'étranger, retardant notamment des aides économiques fort attendues par le Salvador et le Nicaragua. Il est toutefois peu probable que les parlementaires renâclent à accorder les dix-sept millions de dollars requis pour le budget annuel de Radio et TV-Marti, qui diffusent en espagnol depuis Washington, vers Cuba, *«des nouvelles, des commentaires et autres informations destinées à promouvoir la cause de la liberté»* dans l'île caraïbe.

A un moment où le régime de Fidel Castro, lâché par ses anciens alliés communistes, affronte les pires difficultés économiques, démocrates et républicains sont en majorité convaincus que ces organes *«sont plus importants que jamais»*. A ceux qui dénoncent la coûteuse inutilité de TV-Marti (76 employés à temps plein), brouillée à Cuba dès le début de ses émissions le 27 mars 1990, M. Rolando Bonachea, directeur des programmes, rétorque que la chaîne est au moins regardée de temps à autre par *«l'élite du gouvernement cubain, audience des plus précieuses»*.

A leur grand dam, les autorités de La Havane ont été amenées à mobiliser davantage de moyens, en cette période de rationnement de l'électricité, lorsque TV-Marti, sûre de gagner un jour prochain cette guerre des ondes, a étendu ses heures d'émission à l'après-midi le 1er avril dernier.

Radio anti-castriste

Rien n'a pu être fait, en revanche, pour contrer Radio-Marti, diffusée depuis mai 1985. Il avait fallu trois ans de lobby intensif de la très conservatrice Cuban American National Foundation de M. Mas Canosa (la plus puissante organisation d'exilés cubains) pour que le Congrès accepte que soit lancée la radio anti-castriste. Cette dernière serait captée sur ondes courtes par 78 % des Cubains, selon les estimations américaines. Un succès qui n'étonne guère : les Cubains ont été privés en 1989 des dernières publications étrangères disponibles. Elles étaient soviétiques et trop imprégnées de glasnost ou de perestroïka.

L'information sur Cuba et sur le reste du monde occupe la moitié des programmes, ce qui oblige souvent la presse officielle cubaine à couvrir des événements qu'elle aurait voulu taire. Lors de récents «actes de répudiation» organisés à La Havane devant le domicile de dissidents, Radio-Marti, qui diffuse vingt-quatre heures sur vingt-quatre, a même pu être informée en direct, par le téléphone des voisins. Depuis deux ans, chaque discours de Fidel Castro est systématiquement décortiqué et analysé sur les ondes par des spécialistes, peu de temps après avoir été prononcé. Ces tables rondes, à côté des émissions décrivant les privilèges et le train de vie de l'élite communiste, sont très prisées. Pour *«préparer l'avenir»*, Radio-Marti présente en outre des *success stories* d'exilés cubains, donne des exemples de l'exercice de la démocratie au quotidien et diffuse chaque jour... l'horoscope, interdit à Cuba.

M. J.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

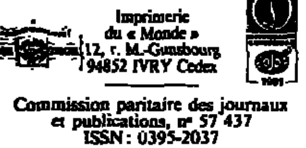
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.


Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

POLITIQUE

La commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv'

M. Giscard d'Estaing donne raison à M. Mitterrand dans la polémique sur le régime de Vichy

La commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' et la polémique qu'elle a soulevée sur le régime de Vichy et la continuité de l'État après la Libération suscitent encore des réactions diverses.

M. Giscard d'Estaing, qui s'exprimait dimanche 19 juillet sur RMC, a abondé dans le sens de M. François Mitterrand en affirmant que *«la République française actuelle n'est pas la continuatrice du régime de Vichy»*. Le président du Conseil constitutionnel, M. Robert Badinter, qui avait fait l'unanimité par son discours du 16 juillet, est revenu à la charge, sur Radio-J, en réaffirmant qu'*«on ne répond pas des crimes de son ennemi»* mais en insistant sur l'*«exigence de vérité»*.

Au cours d'un débat sur TF 1, dimanche soir, le premier secrétaire du PS, M. Laurent Fabius, a souhaité que le procès de René Bousquet, l'ancien secrétaire général de la police sous Vichy, inculpé de «crimes contre l'humanité», ait lieu. Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Jean Le Garrec, a repris à son compte la demande présentée par le «Comité Vel' d'Hiv' 42» en faisant savoir qu'il soumettra à l'approbation des autres députés socialistes, à l'automne, une *«proposition de loi visant à faire du 16 juillet une journée nationale de commémoration des persécutions et des crimes perpétrés contre les juifs par l'État français de Vichy»*.

Sur TF 1

«Devoir de mémoire»

On diffusait les *Guichets du Louvre*, dimanche soir 19 juillet, sur TF 1. C'était un événement. Ce film de 1974 racontant la rafle du Vel' d'Hiv'était proscrit de télévision. On ne l'avait plus revu depuis sa première apparition, en 1979, sur la même chaîne. C'était même un double événement puisqu'était programmé ensuite, en direct, un débat. Pour la première fois, des Français osaient affronter une vérité honteuse pour la France des droits de l'homme et du citoyen.

D'un côté du plateau, il y avait Nicolas, Stéphane, Sophie, Caroline, Gwenda : des adolescents anonymes de douze à dix-sept ans. De l'autre, un rescapé, Maurice Rajsfus, un avocat, M[e] Bernard Jouanneau ; un écrivain, André Frossard ; un sociologue, Alain Touraine ; le président du Conseil réprésentatif des institutions juives de France, M. Jean Kahn, et deux dirigeants politiques : M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, et M. Michel Noir, ancien ministre RPR.

Ces adolescents aux visages figés avaient le regard fixe et brillant des enfants qui buttent sur l'horreur au coin de la rue et restent pétrifiés. Il fallut un gros effort au petit Nicolas pour parvenir à formuler l'indicible : *«On nous a toujours dit que c'étaient les Allemands qui avaient fait le mal. On ne nous a jamais dit que les Français y étaient aussi pour quelque chose. Pourquoi on nous a caché cette vérité?»*

«Une tache sur l'honneur»

Que pouvaient répondre ces adultes? Il y avait tant à dire, tant de silences, tant de mensonges, tant de lâchetés à rattraper... Ils eurent le mérite de regarder ces enfants en face sans tricher. Oui, cela s'était passé en France, cela avait été par des Français, par la police française, par la magistrature française, par une administration française qui s'était perpétuée, après la guerre, sous l'autorité parfois des mêmes hommes, des morts de Vichy aux morts de Charonne. Oui, le statut des juifs de 1940 restera *«une tache sur l'honneur»* de notre pays. Indélébile. Oui, la France *«ne sait pas assumer les pages noires de son histoire»* ; elle n'est pas à l'aise non plus devant ses guerres coloniales. C'est vrai, il arrive que les sociétés humaines soient atteintes de *«pourrissement de la conscience»*. Oui, il incombe à chacun, cinquante ans après, un *«devoir de mémoire»*. Un devoir individuel et collectif qui devrait comporter le procès de la collaboration.

C'est Laurent Fabius qui l'a souligné : *«Ce serait justice»* qu'ait lieu le procès de René Bousquet, l'ancien secrétaire général de la police de Vichy, discrètement inculpé, l'an dernier, de crimes contre l'humanité. C'est Alain Touraine qui l'a fait observer : *«Une nation qui ne sait pas regarder son passé ne sait pas regarder son avenir.»* Il le faut aussi parce que le terreau vichyste demeure fécond – tous les adultes l'ont souligné – sous les suffrages en faveur du Front national.

Entre ces adolescents déboussolés et ces adultes gênés s'établit ainsi un trait d'union, encore en pointillé mais plein d'espérance. Ce fut donc une belle page d'instruction civique. Une page tardive. Minuit avait sonné depuis longtemps....

ALAIN ROLLAT

Sur RMC

«Nous servions la France libre»

affirme l'ancien président de la République

M. Valéry Giscard d'Estaing a estimé, dimanche 19 juillet, au cours du Forum RMC-*l'Express*, que la position de M. François Mitterrand avait été *«mal interprétée parce qu'on fait une querelle sur la question de savoir si la France actuelle, la République française actuelle, se considère comme responsable et continuatrice du régime de Vichy»*.

«Mais évidemment non, a souligné l'ancien chef de l'Etat. *Et donc ce qu'il* [M. Mitterrand] *a dit est tout à fait fondé. Nous condamnons les actions du régime de Vichy. Ces actions ont d'ailleurs été condamnées en justice, un grand nombre de personnes ont été poursuivies, sanctionnées, parfois d'ailleurs par les peines les plus extrêmes. Mais la République française actuelle n'est pas la continuatrice du régime de Vichy.*

» Quand nous étions dans l'armée, en 1944, il y avait encore le régime de Vichy. Nous n'étions pas aux ordres du régime de Vichy. Nous servions la France libre. Donc, je crois que ce qu'il [M. Mitterrand] *a dit, c'est que la France condamne l'ensemble des actions qui ont été commises par le régime de Vichy. Par contre, elle ne se reconnaît pas dans les actions, dans le comportement de ceux qui, à cette époque, se sont emparés abusivement du pouvoir.»*

L'ancien président de la République s'est déclaré partisan d'associer le souvenir de la rafle du Vel' d'Hiv' à la Journée nationale de la déportation plutôt que de faire du 16 juillet une journée commémorative particulière. *«Il faut,* a-t-il dit, *éviter de créer des différences entre les Français, se souvenir qu'il y a eu beaucoup de juifs déportés mais qu'il y a eu aussi beaucoup de Français non juifs qui sont morts en déportation.»*

«Plutôt que de faire des commémorations distinctes, a précisé M. Giscard d'Estaing, *il serait plus conforme à notre tradition d'englober dans la même commémoration tous ceux qui ont été les victimes du nazisme.»*

Oubli et... oubli

A propos du Vel' d'Hiv' et de la rafle du 16 juillet 1942, *le Monde* du 17 juillet relevait, sous le titre «Oubli» que le *Dictionnaire historique des rues de Paris* de Jacques Hillairet (dernière édition, 1985) ne fait pas mention de ces événements. C'était oublier le *Supplément* par lequel l'éditeur, les Editions de Minuit, fait état de modifications (inscription à l'inventaire, par exemple) qui affectent certains sites ou monuments.

Processus plein de périls, qui explique la teneur de notre article «Oubli», et qu'éviterait une rédaction complète et à jour dans chaque nouvelle édition du *Dictionnaire*. Car il arrive, expérience faite, que le libraire omette de proposer à l'acheteur du *Dictionnaire* le *Supplément* qui, d'ailleurs, n'a pas sa place dans le coffret des deux tomes du *Dictionnaire*... Le détenteur du *Supplément* peut lire, en tout cas, depuis 1972, à l'article «Le vélodrome d'hiver» (page 69 dans l'édition de 1972, page 785 dans la plus récente), après quinze lignes sur la course cycliste des *Six jours* qui s'est courue chaque année dans cette enceinte de 1913 à 1958 : *«Lors de l'occupation de Paris, le Vélodrome d'Hiver servit de camp de regroupement pour les victimes de la grande rafle des juifs effectuée le 16 juillet 1942 par les Allemands et la police parisienne. Environ 150 000 adultes et 20 000 enfants furent arrêtés ce jour-là* (1), *parqués plusieurs jours dans des conditions d'hygiène atroces, sans eau et sans possibilité de communiquer à l'extérieur, puis déportés peu après dans des camps de concentration en Allemagne. Seuls, 3 000 adultes et 6 enfants en revinrent vivants.»*

C. V.

(1) Ces chiffres ne correspondent pas à ceux des historiens. *Le Monde* daté 12-13 juillet écrit dans sa page «Dates» que 12 884 personnes ont été appréhendées, dont *«8 000 vont s'entasser, cinq jours durant, au Vélodrome d'Hiver»*.

Sur Radio-J

«On ne répond pas des crimes de son ennemi»

affirme M. Robert Badinter

M. Robert Badinter a réaffirmé, dimanche 19 juillet, que la République n'était pas comptable des crimes du régime de Vichy et a souhaité que la *«force de la justice»* s'exerce contre les responsables des persécutions des juifs. *«On ne répond pas des crimes de son ennemi,* a déclaré, sur Radio-J, le président du Conseil constitutionnel. *Est-ce qu'on peut imaginer un seul instant la République tenue pour comptable des assassinats de résistants commis par les policiers de Vichy? La question n'est pas différente pour les juifs. Elle se pose dans les mêmes termes, même s'il s'agit d'un génocide. Ce qui est nécessaire, c'est que la vérité soit connue, établie dans tous ses détails, dans toute sa cruauté, et qu'on sache bien que les responsables de Vichy ont joué un rôle actif, de premier plan, dans la déportation des juifs de France. Ce n'est pas le châtiment qui importe. C'est le jugement. C'est la force de la justice qu'on veut voir s'exercer. (...) Il faut savoir ce qui est advenu. Il faut aussi l'apprendre aux jeunes générations. C'est une des raisons pour lesquelles les procès sont ici des contributions importantes.»*

□ **Yves Chalier exclu de l'ordre national du Mérite.** – Le *Journal officiel* du 18 juillet indique qu'Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, a été exclu de droit de l'ordre national du Mérite, par arrêté du chancelier de l'ordre. Yves Chalier avait été nommé chevalier de l'ordre national du Mérite le 28 octobre 1982. Il en avait été provisoirement suspendu le 31 mars 1987. Impliqué dans le scandale du Carrefour du développement, M. Chalier a été condamné le 1[er] avril dernier à cinq ans de réclusion pour détournement de fonds publics, faux en écriture et abus de confiance, par la cour d'assises de Paris.

La campagne du référendum du 20 septembre

«Notre «oui» à Maastricht est un «oui» malgré le socialisme»

déclare le président de l'UDF

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a indiqué à propos du référendum sur Maastricht, dimanche 19 juillet, sur RMC, qu'il a *«le sentiment qu'à l'heure actuelle, le «non» progresse»*. *«Ce n'est pas que les gens deviennent plus anti-européens, (...) c'est qu'ils deviennent plus anti-socialistes.»* *«Il y a un thème que nous prendrons, c'est de dire en votant «non», vous perdrez l'Europe et vous garderez le socialisme»*, a ajouté M. Giscard d'Estaing en se référant à la volonté exprimée par M. François Mitterrand de ne pas quitter l'Elysée même en cas de victoire du «non».

«Ceux qui se disent, après tout, sacrifions l'Europe parce que ça nous permettra de mettre fin au socialisme, font un faux calcul», a souligné l'ancien président de la République qui a encore expliqué que le «oui» de l'UDF sera *«un «oui» malgré le socialisme»*. *«Notre objectif, c'est de garder l'influence de la France en Europe et en même temps, le moment venu, c'est-à-dire au moment des législatives, de mettre fin à la gestion socialiste»*, a-t-il conclu.

Le président de l'UDF a ensuite indiqué qu'il n'a pas comme *«objectif»* le poste de premier ministre en cas de victoire de l'opposition en mars 1993. A propos du système de primaires pour les élections présidentielles, il a souhaité, d'autre part, que la droite, si elle revient au pouvoir, fasse une loi *«organisant la manière dont pourrait se dérouler des élections primaires à échéance normale»*. *«Pour des élections* [primaires] *anticipées, je souhaite que ces problèmes soient réglés d'ici la fin du mois de juillet»*, a-t-il ajouté.

M. Valéry Giscard d'Estaing a enfin évoqué l'inculpation de M. François Léotard, président d'honneur du Parti républicain en l'assurant de *«l'affection»* et de *«l'amitié»* de sa formation. Le président de l'UDF a estimé *«qu'on faisait une assimilation inacceptable entre sa procédure judiciaire, de type classique et celle (...) à propos du scandale du financement des partis politiques»*.

Vacances anti-«Maastfric» pour les jeunes communistes

SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes)

de notre envoyée spéciale

Pas de répit anti-Maastricht pour les militants du Mouvement de la jeunesse communiste de France et d'ailleurs! Dans leur camp de vacances de Saint-Véran, le plus haut village d'Europe, une centaine d'entre eux clament haut et fort leur refus du traité d'Union européenne. Encouragés par la présence de quelques délégués venus de sept autres pays membres de la Communauté européenne, et par celle du président de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD), M. Andile Yawa, membre de l'ANC (Congrès national africain), les jeunes communistes français expriment leur désaccord sous un slogan explicite : *«Non à Maastfric!»*

Pierre, vingt-sept ans, membre des JC depuis 1989, n'hésite pas à comparer les institutions européennes telles que le traité les envisage à celles de l'ex-Union soviétique : *«Je ne peux pas soutenir un système antidémocratique. Or tout le pouvoir va être donné à des gens qui n'ont aucune légitimité populaire; je pense, bien sûr, à la Commission de Bruxelles. Personne ne pourra contrôler ses décisions.»*

Sylvain, vingt-deux ans, animateur à Montreuil (Seine-Saint-Denis), déplore surtout la complexité du texte : *«Un texte fait d'en haut comme celui-ci ne pouvait être qu'inaccessible d'en bas.»* Opinion formelle que ne partage pas tout à fait Jean-François, un lycéen de seize ans, qui affirme avoir lu le traité... ou plutôt *«survolé»*, avoue-t-il, et qui, de ce fait, suit un peu confusément le mot d'ordre de refus : *«Je sais pourquoi les communistes disent «non», mais c'est vrai que je ne sais pas ce qu'ils proposent concrètement à la place.»*

«L'élan du peuple danois»

Si l'enjeu échappe ainsi parfois à ces jeunes gens, l'aspect matériel semble toutefois n'avoir aucun secret pour eux. Ceux qui ont grandi en même temps que la construction européenne ne rejettent pas l'idée d'une union entre les peuples européens. *«Nous voulons une Europe faite par les hommes et pour les hommes»*, soutient Laure, dix-huit ans, en précisant aussitôt sa position : *«Maastricht, c'est la porte ouverte au chômage, à une régression sociale impensable en comparaison de ce que l'on a acquis en France.»*

Les délégués des autres pays se montrent encore plus loquaces. Jan, qui milite au Danemark chez les *«Youth Against Maastricht»* («les Jeunes contre Maastricht»), appelle ses camarades européens, et en particulier les jeunes Français, à *«s'unir pour suivre le formidable élan impulsé par le peuple danois»*. Venu de Dublin, Darragh s'adresse aux jeunes communistes en sa qualité de représentant du National Union of Students, et accessoirement en tant que membre du Parti travailliste.

A l'issue du référendum sur la ratification du traité dans son pays, Darragh s'avoue *«très déçu»* par la victoire du «oui». Il l'explique essentiellement par le manque d'informations fournies aux électeurs quant au contenu du texte : *«Pour connaître le traité, il fallait se rendre à Dublin et l'acheter 7 livres, pas d'autre solution, d'autant plus que les services postaux étaient en grève.»* Déçu, mais pas résigné, il tente à présent de persuader ceux qui seront appelés à exprimer leur opinion prochainement d'être plus convaincants. *«Aujourd'hui, nous sommes très dépendants du reste de l'Europe; si la France refuse l'impérialisme technocratique et financier de Maastricht, tout sera à refaire. Ce sera, dans ce cas, l'occasion pour nous d'être plus forts!»*

Attentifs, les jeunes Français assistent à ces débats de manière presque distante. Il est vrai que la date du 20 septembre a déjà cédé le pas, dans leur esprit, à des occupations plus estivales. Ils restent souvent en retrait des thèmes abordés, commentant çà et là les avis émis, affirmant parfois à grand renfort de réflexions quasi philosophiques leur scepticisme à l'égard du traité de *«Maastfric»*, partageant unanimement l'espoir qu'existe un jour *«une Europe de paix, de fraternité, de solidarité et de progrès»*, selon les termes d'Elisabeth Vernay, secrétaire nationale du MJCF. Ce pari ne leur semble pas utopique : *«Ce sont les hommes qui font l'Histoire; des obstacles ont déjà été levés, nous voulons encore montrer que nous sommes capables de décider et d'agir»*, assurent en cœur Frédérique et Sylvie, deux «anciennes» du mouvement.

Leurs débats achevés, ces jeunes gens continuent ensemble, depuis le 10 juillet, de profiter de la montagne. De retour chez eux, ils mèneront campagne pour le «non» au référendum du 20 septembre, résolus à marchander, pour entrer dans l'Europe, un... *«tarif de groupe»*!

M.-L. M.

□ **M. Chevènement n'exclut pas une éventuelle rupture avec le PS avant mars 1993.** – M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la défense, a indiqué dans le *Journal du dimanche* du 19 juillet que la question d'une éventuelle rupture avec le PS pourrait se poser avant les élections législatives de mars 1993, *«en fonction des résultats du référendum sur Maastricht, qui vont être un évènement structurant pour l'avenir»*. *«Il faudra tenir compte du «non» et rééquilibrer la gauche»*, a indiqué M. Chevènement, opposé au traité sur l'Union européenne, et qui a déploré, par ailleurs, *«le ralliement progressif du PS au libéralisme»*.

□ **Le PCF dénonce *«la censure du «non»*.** – Le secrétariat du comité central du Parti communiste a estimé, par le biais d'un communiqué publié dans *l'Humanité* du 20 juillet, que *«le gouvernement met en œuvre tous les moyens de l'Etat pour présenter»* le traité de Maastricht *«sous le jour le plus favorable»*. *«Le «non» de gauche qu'exprime le PCF est interdit d'antenne. (...) Continuer à* [le] *censurer, ce serait fausser délibérément la consultation à laquelle le pouvoir a dû se résoudre»*, a ajouté le secrétariat du comité central, qui a demandé que *«les arguments du «non» aient toute leur place dans les grands moyens d'information»*.

SOCIÉTÉ

Un an après avoir été votée

La loi d'orientation sur la ville est en panne

Le feu qui couve dans les banlieues, comme la colère des mal-logés relayée par l'abbé Pierre, replace sur le devant de l'actualité la question du droit au logement, dont le gouvernement avait fait une priorité voici un an, avec l'adoption de la loi d'orientation sur la ville (LOV). Ce texte « anti-ghettos », examiné par les députés au moment même des violences de Mantes-la-Jolie, visait à instaurer la *« mixité sociale de l'habitat »* aussi bien dans les quartiers neufs que dans les quartiers anciens, et dans les cités HLM. Venant après la loi Besson sur le logement des plus démunis, et celle sur la solidarité financière des communes, la LOV, publiée le 13 juillet 1991, proclamait solennellement le « droit à la ville ».

Un an après, seulement deux décrets sur une douzaine ont été publiés. Certains sont en panne, d'autres quasiment enterrés.

La question de la mise en œuvre de la LOV, récemment posée par plusieurs parlementaires, a suscité des réponses gouvernementales embarrassées. Faute de publication des décrets d'application, l'essentiel du texte est resté lettre morte. Sur la douzaine de décrets nécessaires, seuls deux ont été publiés. Quatre autres, dont M. François Loncle, secrétaire d'Etat à la ville, avait imprudemment annoncé la publication avant la fin juin, devraient l'être prochainement. Aux difficultés juridiques inhérentes à l'application d'un texte très technique se sont ajoutés des obstacles administratifs et politiques. La disparition du « grand » ministère de la ville après la démission de M. Tapie n'a fait que renvoyer le dossier à la cacophonie interministérielle.

Deux dispositions importantes sont néanmoins entrées en application. L'une concerne la réactivation des « programmes locaux de l'habitat » (PLH), qui définissent la proportion de logements sociaux neufs à réaliser à l'échelon d'un groupe de communes. L'autre permet à ces dernières de recourir aux « zones d'aménagement différé » (ZAD) pour la constitution de réserves foncières.

La mesure prévoyant la possibilité d'exonérer de taxe professionnelle les entreprises implantées dans certains quartiers en difficulté s'est heurtée à la difficulté de définir les périmètres concernés. Elle devrait entrer en vigueur bientôt, tout comme la création d'établissements publics fonciers, permettant aux communes d'acheter des terrains et des immeubles afin de constituer des réserves à l'abri de la spéculation. Parallèlement, deux nouveaux principes sur l'attribution des HLM vont entrer en application : la participation des maires aux commissions d'attribution des logements quel que soit l'organisme et la présence des représentants de locataires aux conseils d'administration des société anonymes d'HLM.

En revanche, d'autres articles de la LOV, et non des moindres, ne sont pas près d'être appliqués, faute de texte réglementaire. Il en est ainsi de la « participation à la diversité de l'habitat », taxe dont la loi prévoit qu'elle peut être prélevée par les communes sur les promoteurs de bureaux ou de logements non aidés par l'Etat afin de financer la construction de logements sociaux locatifs. Quant aux « programmes de référence », qui doivent permettre de réintégrer les ZUP, supprimées par la loi, dans le droit commun de l'urbanisme, ils n'ont pas vu le jour en dépit de l'audacieux article de la LOV qui prévoyait leur élaboration *« dans les douze mois »* suivant sa publication.

Mais l'abandon le plus spectaculaire concerne sans doute l'obligation pour les maires d'organiser une concertation pour toute opération d'urbanisme qui *« modifie substantiellement les conditions de vie des habitants »*. Ce principe, revendiqué tant par les associations de locataires que par les défenseurs de l'environnement, semble ne pas devoir entrer en vigueur. Le décret annoncé par la LOV vient d'être quasiment enterré. *« Il m'a paru souhaitable, avec M. Bianco et Mme Lienemann, de laisser (...) libre cours à l'initiative locale et de ne pas encadrer le déroulement ou les modalités de cette concertation »*, a déclaré M. Loncle, en réponse à une question de M. Henri Collette, sénateur (RPR).

Cette reculade, diversement appréciée par certains responsables de la politique de la ville, comme les mésaventures de la LOV symbolisent, en tout cas, l'affaiblissement de la volonté politique sur un dossier qui n'a pourtant rien perdu de son urgence.

PHILIPPE BERNARD

Invoquant la jurisprudence

Les juristes du gouvernement contestent le bien-fondé des recours contre le permis à points

La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) a déposé deux recours devant le Conseil d'Etat contre le permis à points. Elle met en cause sa « légalité » et sa constitutionnalité. Au ministère de l'intérieur comme à celui de l'équipement et des transports, on estime être à l'abri grâce à la jurisprudence.

La légalité du permis à points est contestée par la FNTR parce que le texte de la loi du 10 juillet 1989 stipule, dans son article 21, IIe alinéa, que *« les dispositions des articles 11 à 14* (ceux qui traitent du permis à points) *entreront en vigueur à une date qui* (...) *ne pourra être postérieure au 1er janvier 1992 »*. Or, les textes d'application ont été signés, les uns (un décret, deux arrêtés, deux circulaires) le 25 juin dernier, d'autres (un décret et un arrêté) le 29 juin, et la date d'entrée en vigueur de la loi a été reportée au 1er juillet. L'inconstitutionnalité résiderait, selon la FNTR, dans le fait que *« cette loi ne respecte pas le principe de l'égalité des citoyens devant la loi »* en introduisant une différence de traitement entre les professionnels de la route et les simples conducteurs.

Les juristes du ministère de l'intérieur comme ceux du ministère de l'équipement et des transports rappellent qu'ils ont, en temps opportun, pris toutes leurs précautions par des consultations auprès du Conseil d'Etat. Une jurisprudence existe, disent-ils, qui les met à l'abri. Deux arrêts du Conseil d'Etat, « l'arrêt Massier » du 30 mai 1947, et, surtout, l'arrêt du conseil régional du Crédit agricole mutuel d'Avignon, du 22 novembre 1933, établissent que, lorsque le législateur fixe des délais, ceux-ci ont valeur *« déclarative »* et non *« normative »*.

En d'autres termes, ils traduisent l'intention du législateur, l'esprit de la loi, et non une contrainte. C'est une incitation à appliquer la loi rapidement. Le retard étant dû aux difficultés de mise en place du fichier informatique des 33 millions de titulaires du permis de conduire et du réseau des officiers de police judiciaire, il n'est pas imputable à une mauvaise volonté du gouvernement, à une manœuvre de retardement.

La deuxième ligne de défense des experts du gouvernement tient dans l'affirmation que, seules, des personnes qui s'estimeraient victimes de la non-application de la loi entre le 1er janvier et le 1er juillet, seraient fondées à formuler un recours. A charge pour elles de démontrer le lien entre le préjudice subi et la non-application de la loi.

Quant aux discriminations qui ne placeraient pas tous les citoyens sur le même pied, on les trouve, par exemple, dans le texte sur le stage de conducteurs en vue de la reconstitution du permis. Il est indiqué que, pour garantir la qualité pédagogique, le nombre de candidats titulaires d'une catégorie de permis de conduire autre que la catégorie B ne doivent pas représenter plus de 50 % de l'effectif du groupe. L'argument pèse peu, selon les juristes des deux ministères. Sans compter, deuxième paradoxe, qu'il est utilisé par ceux-là mêmes qui réclament l'instauration de permis distincts pour les chauffeurs professionnels et les conducteurs de voitures particulières.

CHARLES VIAL

□ **Démolition contestée d'un immeuble dans la ZAC Seine-Rive gauche à Paris.** – Plusieurs associations, dont la Société pour la sauvegarde des sites et monuments, protestent contre la démolition prochaine de la Maison rouge, (immeuble du début du dix-neuvième siècle situé quai de la Gare, à Paris-13e), à l'emplacement du grand projet Seine-Rive gauche. Le long bâtiment de deux étages, éclairé par quatorze fenêtres de façade, n'est pas classé et n'avait pas été retenu parmi les immeubles à conserver lors des enquêtes précédant la création de la ZAC.

Enfants de la « dalle »

Malgré les efforts de prévention, les cités de banlieue redoutent l'ennui des jeunes privés de vacances. L'exemple d'Argenteuil

La languette des baskets négligemment béante, ils regardent passer les trains de banlieue. Dans la chaleur écrasante du mois de juillet, ils traînent leurs dix-sept ans et leur ennui sur le quai de la gare du Val-d'Argenteuil. L'un d'eux attend de partir une semaine chez sa grand-mère, en Bretagne. Un train. Le second, qui a abandonné sa première année de CAP, n'attend rien. D'origine algérienne, sa famille ne retourne au Maghreb qu'un an sur deux. 1992 est une année sans voyage. Deux trains. Peut-être monteront-ils dans le suivant et iront-ils « zoner » sur les Champs-Elysées, à moins qu'ils ne retournent sur la « dalle », devant le Centre Leclerc ? Interrogation ordinaire d'une journée de vacances dans une banlieue.

Le Val-d'Argent-Nord, à Argenteuil, offre l'apparence d'une cité endormie dans la torpeur des congés d'été. Pourtant, ce quartier fait l'objet de l'attention la plus extrême des différents acteurs intervenant sur le secteur urbain. Ici, il suffit d'une étincelle : le 7 juin, la mort d'un jeune, poignardé à la suite d'un différend, a déclenché une vague de violences. Quatre mois auparavant, le 15 février, le poste de police était incendié. Déjà, en novembre 1990, la rumeur avait eu raison de quinze années d'efforts pour faire de cette Zone à urbaniser en priorité (ZUP) un quartier comme les autres : des magasins étaient pillés à l'annonce – farfelue – de l'arrivée d'une « bande » de Montfermeil.

« Ecole ouverte »

Le quartier a toutes les caractéristiques des banlieues atteintes du mal de vivre. Rassemblant près de 15 % des 94 000 habitants d'Argenteuil, cette ZUP, achevée en 1975, héberge 15 000 personnes dans 3 500 logements, dont les deux tiers sont attribués par l'office public d'HLM. Les barres d'immeubles, atteignant parfois dix-huit étages, surplombent une immense dalle piétonnière – la « dalle » – sur laquelle sont concentrés les commerces. Certains ont plié bagage, sans être remplacés. De la poissonnerie, de la quincaillerie, de la parfumerie et du magasin de chaussures, ne restent que les noirs rideaux de fer.

La population est jeune. Selon le recensement de 1990, un habitant sur trois a moins de dix-neuf ans, deux sur trois moins de quarante ans. Pourtant, les étudiants sont rares. Ils ne sont que 23,5 % des 20-24 ans, contre 33,4 % dans le quartier voisin des Côteaux. Le pourcentage d'étrangers frôle les 20 %. Le manque d'emplois frappe durement. Dans la commune d'Argenteuil, le taux de chômage atteint 10,3 %. Au Val-d'Argent-Nord, il atteint 13 %. Entre vingt et vingt-quatre ans, un jeune sur cinq entre dans la catégorie administrative des demandeurs d'emploi.

A la question, que fait-on, ici, durant les vacances ? les jeunes répliquent : *« On cherche du boulot. »* A la même question, l'Etat, la ville d'Argenteuil et les associations répondent : *« De la prévention. »* Depuis 1984, les opérations « Prévention été » tentent de fédérer les différentes initiatives. Destinées aux 10-25 ans, elles touchent surtout les plus jeunes : *« Il s'agit d'un choix délibéré*, indique M. Joël Druais, premier adjoint au maire. *Nous avons constaté que les pré-adolescents étaient de plus en plus impliqués dans des actes de violence. »* De fait, les 6-15 ans ont de multiples possibilités. Le centre de quartier Gavroche accueille une soixantaine de gamins durant la journée : *« Ils viennent seuls*, indique une animatrice, *nous voyons rarement les parents. »*

Même remarque au lycée professionnel Fernand-Léger où l'absence des parents est remarquée. Cet établissement scolaire restera opérationnel jusqu'à la mi-août, comme une centaine d'autres « écoles ouvertes » lancées par le ministère de l'éducation nationale et de la culture. Organisée en juillet et août 1991 en Ile-de-France, l'opération « Ecole ouverte » avait alors rassemblé 1 600 jeunes de quartiers difficiles dans douze établissements scolaires. Cette année, l'expérience est élargie et étendue aux régions du Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Provence-Côte-d'Azur. Elle vise à accueillir des jeunes de onze à dix-huit ans, privés de vacances, afin d'organiser avec eux des activités scolaires, culturelles et sportives.

Sur le terrain, les enseignants volontaires – ils sont quatre au LP Fernand-Léger – et les animateurs – au nombre de deux – doivent s'adapter. Ainsi, le lycée accueille quelques enfants plus jeunes, souvent amenés par les frères et sœurs aînés qui en ont la charge. M. Emmanuel Wirth, professeur de sciences naturelles, a choisi de tenter l'expérience *« pour avoir un contact autre que pédagogique avec les enfants »*. L'équipe en place a choisi, à la demande des associations du quartier qui souhaitent éviter tout assistanat, de demander une participation symbolique pour certaines activités. Deux francs pour aller à la piscine, *« c'est pas cher »*, disent les enfants. *« L'école devient un lieu d'accueil, une structure pour des enfants qui en sont privés*, indique M. Wirth. *Nous leur demandons de respecter des règles : les horaires, les intervenants et le matériel. Ça marche. »*

Mais il reste à accomplir le plus ambitieux, le plus difficile : comment toucher les 15-25 ans ? Certaines associations accomplissent un travail de fourmi, tentant, parfois sans succès, de trouver des petits boulots, de fournir des aides pour passer le permis de conduire. La ville d'Argenteuil, dirigée depuis le Front populaire par une municipalité communiste, multiplie les initiatives, consacrant 800 000 francs à ces opérations de prévention, *« une authentique mission de service public »*. Sous réserve de l'acquisition d'une Carte quartiers d'été de 30 francs, les jeunes bénéficient de réductions au cinéma, dans les équipements sportifs... Les transports en commun sont maintenus, afin de ne pas priver les différents quartiers de moyens de communication. Une ligne exceptionnelle a même été mise en place, reliant le Val-d'Argent à la piscine municipale.

Certaines décisions paraissent néanmoins en contradiction avec cette politique de présence sur les quartiers. Ainsi, sur la « dalle », la Maison de la justice et du droit affiche un panneau : « Fermé durant juillet et août ». L'Accueil jeunesse et la Maison pour tous fermeront leurs portes durant le mois d'août. *« Nous restons à la merci d'un accident de parcours »*, reconnaît le premier adjoint au maire. Car les problèmes sont nombreux. Au début du mois de juillet, la municipalité a envoyé une lettre au préfet et au directeur du Centre Leclerc, leur demandant de respecter l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs.

MICHÈLE AULAGNON

DÉFENSE

Des officiers espagnols belges et luxembourgeois auprès de l'Eurocorps

L'état-major de l'Eurocorps, cette formation de 35 000 à 40 000 hommes à base de forces allemandes et françaises au départ, a commencé de se mettre en place à Strasbourg, où il sera définitivement installé. Cette unité sera opérationnelle en 1995, comme l'ont prescrit le chef de l'Etat français et le chancelier allemand. Du côté français, l'Eurocorps comprendra, outre les éléments français relevant de la brigade mixte, la 1re division blindée qui ne sera pas rapatriée d'outre-Rhin.

De source militaire, on indique que cet état-major devrait accueillir bientôt des officiers de liaison espagnols, belges et luxembourgeois détachés par leur pays. Cette participation laisse présager que des unités militaires, et pas seulement quelques officiers, seraient mises à disposition de l'Eurocorps. Toutefois, « il reste du temps », dit-on de même source, pour que des détachements militaires de ces trois pays rallient l'Eurocorps qui a été dimensionné pour englober, le cas échéant, des représentants de deux ou trois autres armées.

Si la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg ont fait part de leur intérêt pour ce corps européen, l'Italie et les Pays-Bas, en revanche, ont indiqué qu'elles n'y participeraient pas.

□ **Des recherches militaires non nucléaires au CEA.** – Un accord a été conclu, entre le ministère de la défense et la direction des applications militaires (DAM) au Commissariat à l'énergie atomique, aux termes duquel la DAM, qui conçoit les armes nucléaires françaises, devra mettre ses compétences au service de recherches dans d'autres domaines, comme les faisceaux de particules, le rayonnement, les effets des armes classiques, la furtivité, la sécurité des munitions, le stockage d'énergie et les techniques spatiales. La part de cette nouvelle mission attribuée à la DAM, en dehors de son activité nucléaire, devrait représenter jusqu'à 10 % du montant annuel des travaux que le ministère de la défense lui confie.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Représentant plus de la moitié d'une génération

434 534 candidats ont été reçus au baccalauréat

Sur les 607 400 candidats qui se sont présentés au baccalauréat en juin 1992, 434 534 ont été reçus, selon les résultats provisoires (pour la métropole) rendus publics, lundi 20 juillet, par le ministère de l'éducation nationale et de la culture. Ce taux de réussite de 71,5 % est inférieur à celui des dernières années puisque l'on comptait 72,4 % de reçus en 1991, 73,1 % en 1990 et 72,9 % en 1989.

Du fait de l'augmentation du nombre des candidats cette année, le tassement du taux de réussite n'empêche pas les bacheliers de la promotion 1992 d'être 21 000 de plus que leurs prédécesseurs de 1991. En outre, le pourcentage d'une génération obtenant le baccalauréat dépasse – pour la première fois – la barre des 50 % (51,2 %), soit près de quatre points de plus que l'an dernier et vingt points de plus qu'en 1986. On mesure là, de façon spectaculaire, l'élargissement très rapide de l'accès au bac depuis *le milieu des années 80.*

La baisse du taux de réussite, pour la session 1992, est due, pour l'essentiel, au fléchissement des résultats dans les séries du baccalauréat général (séries A, B, C, D, D', E) où l'on compte 271 650 reçus pour 373 462 candidats, soit 72,7 % de lauréats (deux points de moins que l'an dernier). Toutes les séries, à l'exception de la petite série D', connaissent cette légère érosion.

En revanche, les résultats des baccalauréats technologiques (séries F, G, H) sont proches de ceux de 1991. Sur les 175 145 candidats qui se sont présentés cette année, 117 986 ont été reçus, soit 67,4 %, contre 67,2 % l'an dernier. Cette stabilité des bacs technologiques masque toutefois des disparités entre les séries F (industrielles) et G (tertiaires) : alors que les secondes continuent à progresser, avec plus de 74 000 admis cette année, les secondes connaissent une baisse sensible de leur taux de *réussite (65 %) et même une légère* diminution du nombre de candidats admis (31 200 contre 31 700 l'an dernier).

Quant aux baccalauréats professionnels, ils poursuivent leur progression, aussi bien pour le nombre de candidats (58 800) qui se sont présentés aux vingt-neuf spécialités proposées cette année que pour le taux de réussite (76,4 %, soit une hausse de 2,4 points par rapport à 1991). Là encore, cependant, ce sont les spécialités du secteur tertiaire qui fournissent les gros bataillons tandis que les spécialités industrielles marquent le pas.

Enfin, les traditionnelles disparités de taux de réussite au baccalauréat entre académies se réduisent progressivement. Toulouse, Rennes et surtout Strasbourg tiennent toujours le haut du pavé, pour les bacs généraux, avec des taux de réussite de 75 à 79 %. Tous bacs confondus, l'écart entre les académies les mieux classées et les moins bien classées n'est plus que de neuf *points cette année.*

En attendant les ministres...

Suite de la première page

On apprit ainsi par Michel Lucas, chef de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), auteur en 1991 d'un retentissant rapport, que le centre de Rouen avait pris soin, *en mai 1985, de rappeler tous les* lots de concentrés de facteur VIII contaminés pour les détruire. Un exemple précédé d'un mois par le Centre de Lille dont le responsable, le professeur Maurice Goudemand, achevait alors la mise au point d'une technologie d'inactivation du virus par le «chauffage» et priait le professeur Luc Montagnier de bien vouloir la valider.

Ainsi des centres de fractionnement de province, bien moins dotés que le CNTS, eurent-ils le réflexe, au cours de ce premier semestre 1985 où plus aucune incertitude scientifique ne pouvait occulter les dangers encourus par les hémophiles, de prendre des mesures de sauvegarde. Ainsi le docteur Jean-Pierre Cazenave, responsable du Centre de transfusion sanguine de Strasbourg, a-t-il expliqué qu'il se procurait depuis longtemps, en Allemagne, des tests de dépistage du sida de la firme américaine Abbott et que tous les produits finis de son Centre furent systématiquement testés à partir du mois de février 1985.

On se rappelait alors les propos du professeur Jean Hamburger, peu avant sa mort : « *Lorsqu'un médecin sait qu'un produit comporte un risque pour le malade, il est tout à fait évident qu'il doit prendre à lui seul la responsabilité de ne pas donner ce produit :* primum non nocere, *d'abord ne pas nuire.* » Des propos de simple bon sens qui soulignent pourtant la profondeur de l'incompétence ou du cynisme dans lesquels *pouvaient barboter les responsables* du CNTS. Une nuit épaisse qui devait piéger à terme des centaines d'hémophiles.

Une notice dans le « Quid »

A leur manière, les victimes et leurs conseils ont clamé leur indignation en faisant remarquer au tribunal que le docteur Garretta, «*fabricant*» de dérivés sanguins et unique importateur pour la France de ces mêmes dérivés en vertu d'un *monopole octroyé par la puissance* publique, n'avait pas même observé l'attitude de tel constructeur automobile rappelant une série de véhicules pour une vérification, ou de tel producteur de boisson gazeuse, retirant du marché l'ensemble de sa production.

Au demeurant, la cécité du monde médical, scientifique, administratif et politique, à part quelques très rares exceptions, fut sidérante. On ne peut cependant prétendre aujourd'hui que *«l'état de la science»* était balbutiant. Le professeur Willy Rozenbaum rédigea du reste, en 1983, pour le *Quid*, une notice qui frappe encore par sa limpidité : « *Une forme de cancer se développe aux USA, appelé en français sida, qui est mortelle dans 4 cas sur 10. De juin 1981 à mars 1982, on a relevé 1 200 cas de sida (...) chez les homosexuels masculins ; les autres sont des prostituées, des hémophiles ou des personnes recevant des produits dérivés du sang. Le virus peut être transmis lors de transfusions sanguines.* »

Mais les hypothèses, indications et informations alarmantes furent le plus souvent écartées parce que jugées alarmistes. Ainsi ne fut-il pas tenu compte des avertissements de ceux qui signalèrent la dangerosité des «pools» de sang permettant la production de concentrés destinés aux hémophiles à partir de plusieurs milliers de dons. Le simple bon sens permettait pourtant de comprendre qu'un seul don contaminé par le virus du sida pouvait corrompre très gravement l'ensemble des concentrés...

Le professeur Jean-Pierre Soulier, directeur général du CNTS jusqu'au 1er octobre 1984, en a pour sa part conscience dès le printemps 1983. Or cette vérité, au lieu d'être clamée, est chuchotée, voire étouffée. Elle semble mourir d'elle-même. Mme Marie-Thérèse Pierre, sous-directrice à la direction générale de la santé, a involontairement résumé à la barre quelles furent l'inconscience et l'irresponsabilité des pouvoirs publics : « *Nous étions persuadés que les décisions indispensables étaient prises entre les médecins, les centres de transfusion sanguine et l'Association française des hémophiles.* »

Et personne ne se soucia de vérifier la réalité de cette impression-là. Y eut-il seulement un «sage», un éminent professeur chargé d'honneurs et de gloire pour toquer à la porte d'un ministre, d'un premier ministre ou du président de la République et lui dire son inquiétude?

M. Jacques Ruffié, grand hématologue, professeur au Collège de France, n'en a en tout cas pas fait la confidence au tribunal lors de sa déposition. Le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, aujourd'hui inculpé, assure avoir dûment averti les cabinets de *Mme Georgina Dufoix et de* M. Edmond Hervé. Mais, outre qu'il ne dispose pas des preuves écrites de ce qu'il avance, l'entretien personnel qu'il eut, le 27 juin 1985, avec Mme Dufoix apparaît étonnamment tardif...

En réalité, la vérité sur l'affaire du sang contaminé était à ce point enfouie qu'il fallut attendre les premières plaintes de victimes, déposées en mars-avril 1988 par Me Georges Holleaux, puis les articles de la presse, pour qu'elle émerge. Encore doit-on noter que ces plaintes, suivies par l'ouverture d'une instruction confiée à Mme Sabine Foulon, n'empêcha pas le docteur Garretta, après une tentative malheureuse, de recevoir le 31 décembre 1989 la Légion d'honneur. L'histoire dira peut-être un jour qui fut l'auteur de cette « *intervention extrêmement chaleureuse en sa faveur* » dont parla M. François Mitterrand et qui le décida à accorder une faveur à laquelle s'opposait M. Claude Evin, alors ministre de la santé.

Intrigues et inerties

Mais l'ampleur de ce « *Waterloo de la transfusion sanguine* », pour reprendre l'expression de Michel Massenet dans son livre-pamphlet *La transmission administrative du sida* (Albin Michel), ne s'est pas cantonnée à l'incapacité du CNTS et des pouvoirs publics d'interdire la vente de concentrés sanguins infectés. Le procès ouvert le 22 juin devant la 16e chambre correctionnelle a éclairé une autre face de la faillite d'un système dont on se plaisait pourtant à dire, à l'Elysée, qu'il « *était un modèle dans le monde* ». Il s'agit évidemment des conditions pour le moins surprenantes de la lente mise en place du dépistage du sida.

Durant le premier semestre 1985, la haute administration eut en effet le souci de retarder la diffusion du test Abbott pour ne pas pénaliser le test français de l'Institut Pasteur. Ce qui fut fait, sur ordres... Ainsi le test américain fut-il bloqué – «retenu», dans le langage administratif – au *Laboratoire national de la santé.* Ainsi le cabinet de M. Hervé se posait-il, dans des notes internes, la grave question de savoir si la généralisation des tests était bien appropriée. « *Elle n'est pas forcément nécessaire en termes de santé publique mais difficile à éviter en raison d'une opinion alarmée et de la pression des médias...* »

Le président Jean-Louis Mazières a eu l'occasion d'interroger le professeur Roux sur « *les contraintes financières* » propres à ce dossier. « *Elles se sont manifestées tout au long du déroulement de cette affaire,* a répondu l'ancien directeur général de la santé. – *Pouvez-vous chiffrer ce que devait coûter la généralisation du dépistage ? – Il fallait compter environ cent soixante millions de francs pour faire face au dépistage des donneurs et quarante et un millions pour assurer le chauffage des concentrés destinés aux hémophiles.* »

Alors le substitut, Mme Michèle Bernard-Requin, intervint : « *Dans une lettre du 16 avril 1985, vous faites uniquement allusion à la stratégie commerciale. N'étiez-vous pas davantage préoccupé par les problèmes financiers que par les questions de santé ? – Avec les ministres, oui ! Que voulez-vous, ils n'ont que cela en tête. Si vous ne leur dites pas comment faire, ils auront de bonnes raisons de ne pas le faire.* »

Une chose paraît sûre : prenant conscience de l'ampleur du drame noué une fois en possession des éléments d'informations nécessaires, M. Laurent Fabius monta à la tribune de l'Assemblée nationale le 19 juin et trancha en faveur d'une généralisation du dépistage de tous les dons de sang. Ce geste fut un démenti de la politique suivie jusque-là par les cabinets ministériels. Connaîtra-t-on un jour toute l'étendue des intrigues et des inerties cumulées au sein des sphères administrative, industrielle et politique qui retardèrent tant l'application de cette mesure de salubrité publique?

LAURENT GREILSAMER

REPÈRES

RELIGIONS

Le pape a récité l'Angelus depuis l'hôpital

Quatre jours après son opération, Jean-Paul II a récité l'Angelus, dimanche 19 juillet, depuis sa chambre de l'hôpital Gemelli, priant pour tous les malades du monde. L'Angelus et la brève allocution qui l'a précédé ont été diffusés par haut-parleur devant l'hôpital, sur la place Saint-Pierre, et retransmis à la radio et sur les chaînes de télévision italiennes. Lundi 20 juillet, un porte-parole du Vatican a précisé que les résultats *des biopsies avaient confirmé* la nature bénigne de la tumeur, et révélé qu'un petit nombre de cellules étaient « *en train de perdre* (leur) *caractère bénin pour* (...) *un caractère malin, sans cependant montrer une tendance à se répandre d'une façon envahissante* ». Jean-Paul II « *est encore assez faible* », a-t-il indiqué, ajoutant que celui-ci pourrait quitter la clinique en fin de semaine.

Décès du Père de Couesnongle

Le Père Vincent de Couesnongle, ancien maître général de l'ordre des dominicains, est décédé, mardi 14 juillet à Toulouse, à l'âge de soixante-seize ans. Maître de l'ordre de 1974 à 1983, le Père de Couesnongle avait rejoint la province dominicaine de Lyon en 1936. Maître des novices, professeur de théologie morale, il fut également régent des études de sa province et travailla avec Le Corbusier à la construction du couvent Sainte-Marie de la Tourette, près de L'Arbresle (Rhône).

FAITS DIVERS

Six alpinistes tués dans le massif du Mont-Blanc

Quatre accidents, causant la mort de six personnes, se sont succédés, dans la seule journée de dimanche 19 juillet, dans le massif du Mont-Blanc (Haute-Savoie). A 5 h 30, sur la face nord-ouest des Drus, un étudiant était tué par une *chute de pierres.*

En fin de matinée, toujours dans les Drus, deux alpinistes dévissaient, l'un dans le grand couloir de l'aiguille du Goûter, l'autre dans le couloir Bonatti. En fin de journée, deux Italiens étaient emportés par une avalanche. Parti à leur recherche, un gendarme de haute montagne a été tué à son tour par une nouvelle coulée

POLICE

Arrestation d'un homme d'affaires lié à l'ETA

M. Nicolas Naegelin, cinquante et un ans, un homme d'affaires luxembourgeois interpellé le 30 juin à l'aéroport Charles-de-Gaulle, a été inculpé, le 3 juillet, d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » par Mme Laurence Le Vert, juge d'instruction à Paris, et écroué. Cet intermédiaire financier est soupçonné d'avoir effectué des placements de capitaux liés à des opérations de ventes d'armes destinées à l'organisation basque ETA. Son interpellation est consécutive au coup de filet de Bidart (Pyrénées-Atlantiques).

Correspondance

La crise au sein de l'Association pour le dialogue islamo-chrétien

A la suite de l'article consacré à la crise au sein de l'Association pour le dialogue islamo-chrétien (le Monde *du 27 juin), nous avons reçu la mise au point suivante de MM. Ali el Samman et Jean de Chalon:*

Le désaccord entre l'actuelle majorité de l'ADIC et son ancien secrétaire, le Père Lelong, et l'ancien coprésident Fernand Rouiflon, s'est fait autour d'un certain dysfonctionnement administratif et financier dont les faits sont apparemment internes à l'ADIC.

L'éthique du dialogue nous interdit de provoquer toute polémique avec nos anciens compagnons de route. Toutefois, nous tenons à préciser que la volonté d'une partie des membres du conseil d'administration de provoquer le départ du Dr Haddam de la présidence de l'ADIC, sous prétexte de sa nomination au Haut comité d'Etat algérien, avait été contrée par une autre partie des membres de ce conseil d'administration tenu le 6 février 1992 et composé de chrétiens et de musulmans.

La majorité des membres a voulu protéger l'esprit des statuts de l'ADIC où les *hommes ne sont pas* choisis comme représentants des corps constitués, religieux ou civils, mais ès qualité personnelle. C'est en sa qualité de grand savant de l'islam que le Dr Haddam avait été élu président de l'ADIC, indépendamment de sa fonction de recteur de la mosquée de Paris. Toutefois, c'est le Dr Haddam, de son propre chef et en toute dignité, qui a présenté sa démission fin mars, avant d'être élu président d'honneur de l'ADIC le 1er avril 1992.

SPORTS

ATHLETISME : la préparation des Jeux olympiques

Narbonne, relais américain

Les athlètes et les nageurs américains se sont installés à Narbonne (Aude) pour achever leur préparation en vue des Jeux olympiques de Barcelone. Entre les entraîneurs officiels et les coaches privés, entre les stars du relais 4 fois 100 mètres, les ultimes réglages grincent parfois.

NARBONNE

de notre envoyé spécial

Pour espérer devenir invincible à Barcelone, la potion à ingurgiter est souvent amère. Corps luisant sur la piste bleue, Dennis Mitchell n'en finit pas de grimacer pour venir à bout de sa ration quotidienne. Le sprinter américain, troisième des derniers championnats du monde de Tokyo, doit avaler des morceaux de 100 mètres de plus en plus longs. Il s'arc-boute sur la ligne de départ, s'élance dans un long sifflement, comme pour fuir à toute allure son lieu de torture, puis s'en revient à regret, hurlant pour se donner du courage et ruisselant davantage.

Pour accomplir son travail de forçat, Dennis Mitchell n'a pas droit à l'ombre du stade voisin. Il est en entraînement privé et doit donc se contenter de la piste d'échauffement, ruban bleu écrasé par le soleil du début d'après-midi. « *Il supporte bien la chaleur et la piste est de très bonne qualité,* explique son coach personnel, Tony Campbell. *Nous n'avons donc pas à nous plaindre des conditions d'entraînement même si nous ne disposons pas des meilleures installations. Le plus irritant, ce sont toutes ces histoires pour pouvoir se téléphoner, pour arriver à se voir et fixer nos séances quotidiennes.* »

Amis le temps d'une course

A Narbonne, l'athlétisme américain souffre en effet d'une légère schizophrénie. L'Athletic Congress (TAC) – la fédération américaine – a loué, jusqu'à la fin des Jeux, le parc des sports et de l'amitié et le complexe hôtelier voisin, camp retranché sur lequel flotte la bannière étoilée. Le TAC met ces installations, ainsi que sa propre équipe d'entraîneurs officiels, à la disposition de tous ses athlètes. Les entraîneurs privés, dont disposent l'immense majorité d'entre eux, sont interdits de séjour dans le Fort Alamo de la fédération. Ils ont trouvé refuge dans les hôtels voisins, et ne peuvent voir leur protégés qu'après avoir demandé une autorisation spéciale.

« *A Tokyo, l'an dernier, le système était moins rigide et nous pouvions suivre les athlètes pendant les compétitions,* dit Tony Campbell. *Mais pour les Jeux, le TAC a instauré ces règles plus strictes. Pour notre hébergement à Barcelone, il ne s'est occupé de rien : je logerai chez des amis. C'est dur, car c'est nous qui connaissons le mieux les athlètes : nous passons notre temps ensemble, alors que ceux du TAC les voient très peu.* »

Les entraîneurs officiels le savent bien, qui se refusent à bouleverser le puzzle fragile de la préparation des athlètes. « *Ils sont assez grands pour savoir ce qu'ils ont à faire,* explique Mel Rosen, le responsable des disciplines masculines. *De toute manière, ils ont terminé leur travail de fond depuis longtemps. A Narbonne, ils doivent juste se maintenir à leur meilleur niveau, et peaufiner les derniers détails. Par exemple, les coureurs de longue distance n'ont plus besoin d'enchaîner les tours, ils travaillent leur vitesse. Notre tâche est de leur offrir toutes les facilités dont ils ont besoin, et notre seul vrai rôle d'entraînement concerne les relais.* »

Mais là encore, la bonne volonté des entraîneurs du TAC doit affronter la logique des grands clubs et des intérêts privés. Dans le 4 fois 100 mètres, trois des athlètes qui devraient courir à Barcelone – Burrell, Witherspoon et Marsh, auxquels s'ajoutera peut-être Carl Lewis – appartiennent à l'aristocratie californienne des sprinters : le Santa Monica Track Club, entraîné par Tom Tellez, qui a dirigé le relais américain à Tokyo. Dennis Mitchell, qui s'entraîne en Floride, est le seul qui n'en fasse pas partie. Entre les trois et lui, la rivalité pour la suprématie dans l'épreuve individuelle s'est peu à peu transformée en haine. « *Ils s'opposent toutes l'année, et, tout à coup, ils doivent réaliser qu'ils sont devenus amis le temps d'une course,* dit Mel Rosen, également chargé de la préparation des relais. *C'est presque impossible. J'aimerais bien qu'ils se parlent, mais je ne peux les y forcer. Et puis, tant qu'ils n'en viennent pas aux mains sur la piste...* »

Pour que les articulations du relais ne craquent pas trop, Mel Rosen doit ainsi jouer en permanence le rôle ingrat de l'arrondisseur d'angles, du fédérateur d'égoïsmes. Il comptait sur le séjour à Narbonne pour arracher plusieurs journées d'entraînement. Las, Mitchell et les trois du Santa Monica ont semblé jouer à cache-cache toute la semaine. Mitchell a raté les premières séances. Puis ce sont les Californiens que se sont absentés pour un meeting impromptu en Grande-Bretagne. Dans le stade de Narbonne, les rares fois où ils se sont retrouvés ensemble, ils se tenaient suffisamment éloignés pour ne pas avoir à se croiser du regard. Avant l'ouverture des Jeux, ils n'auront compté qu'un entraînement et une course ensemble. « *Il leur restera quelques jours entre les sprints individuels et le relais pour mieux se roder* », espère Mel Rosen.

A Barcelone, pendant que les quatre relayeurs français parieront sur leur cohésion, les Américains miseront surtout sur cette force qui achève de transformer leur fédération en coquille vide : l'addition de leurs talents individuels.

JÉROME FENOGLIO

CYCLISME : le 79e Tour de France

L'envol des aigles

Deux Italiens. L'un triomphant, Claudio Chiappucci, vainqueur, samedi, de l'étape Saint-Gervais-Sestrières devant son compatriote Franco Vona (également deuxième dimanche), cinquième le lendemain à l'Alpe-d'Huez et solidement installé à la deuxième place du classement général, à 1 min 42 s de l'Espagnol Indurain. L'autre, vaincu, Gianni Bugno, qui, en deux jours, a perdu près de sept minutes sur Indurain. Deux Américains. L'un triomphant, Andrew Hampsten, vainqueur à l'Alpe-d'Huez, et qui se retrouve à la troisième place du général. L'autre, Greg LeMond, contraint à l'abandon. Deux Français. L'un, Pascal Lino, montant avec les « grands » (tout comme son compatriote et équipier Richard Virenque) et pouvant prétendre à une place sur le podium final. L'autre, Luc Leblanc, arrivé hors délais et quittant l'épreuve par la petite porte. Les deux étapes alpines ont fait basculer le Tour de France.

L'ALPE-D'HUEZ

de notre envoyé spécial

Ils savent qu'ils n'y échapperont pas. Chaque année, ils ont rendez-vous avec elle, c'est-à-dire avec eux-mêmes. Le face-à-face est programmé, inscrit dans les profils en dents de scie de ces terribles étapes de haute montagne dont les cols acérés, soulignés de rouge, font trembler les meilleurs. Là où ils se sentent, disent-ils, *« dépouillés, comme au premier jour, face à la montagne, qui, telle une déesse, assassine, exige leur obstination, au-delà de toute tactique, afin de vaincre l'image de sa mortelle emprise »* (1). Certains l'attendent impatiemment. Pour déployer des ailes qui, dans la plaine, ne servent à rien et rendent plutôt balourds. Ceux qui, comme Thierry Claveyrolat, grimpeur né, avouent qu'ils *« s'emmerdent sur le plat »*. Ceux qui montent assis et se mettent en danseuse uniquement pour se reposer ou pour attaquer.

D'autres, la majorité, la craignent. Ceux qui, agressés par les sommets, *« se feront violence »*. *« Demain, c'est galère, l'inconnu avec un bateau à rames »*, résumait, vendredi, Armand De Las Cuevas, coureur promis à un grand avenir et qui devait, effectivement, être éliminé dimanche soir. Ceux qui, en regardant le « profil » des étapes qui les attendent, ont déjà la chair de poule. Imaginez : dix cols en trois jours, dont quatre à plus de 2 000 mètres ! Pour s'en tenir au seul week-end, 440 kilomètres de face-à-face avec les cimes, entre Saint-Gervais et Sestrières, samedi (via l'Iseran et ses 2 770 mètres), et Sestrières et l'Alpe-d'Huez, dimanche. Avec, au menu de cette torture dominicale, trois sommets « effrayants », classés d'ailleurs « hors catégorie » : le Galibier, la Croix-de-Fer et la célèbre montée vers l'Alpe-d'Huez avec ses vingt et un lacets qui s'enroulent autour du cou des grimpeurs, comme un nœud coulant.

L'abîme et le naufrage

Pour comprendre ce que représentent ces étapes de montagne, où chaque col gravi réclame, tel Iago, son tribut, il faut, à l'heure de l'arrivée, égrener le peloton, descendre dans les profondeurs du classement, occulter le sourire des vainqueurs à qui la gloire fait oublier l'effort, pour regarder et écouter (quand ils ont encore la force ou l'envie de parler) ceux qui ont frôlé l'abîme et le naufrage. Ceux qui, à l'instar d'Octave Lapize franchissant l'Aubisque en 1910, ont parfois, eux aussi, eu envie de crier aux responsables de ces parcours : *« Assassins, vous êtes tous des assassins ! »*

Ceux qui, désemparés, ivres de fatigue, titubant, zigzagant, ont regardé, angoissés, les écarts inscrits à la craie blanche sur l'ardoise verte tendue par un motard aux allures de Charon. Ceux qui, dans un ultime sursaut, ont pris l'« autobus » en marche, ce groupe où les attardés rassemblent collectivement leurs dernières forces pour arriver dans les temps et échapper au couperet de l'élimination. Cette élimination qui, l'espace d'un week-end, ne devait épargner ni le roi des sprinteurs, l'Ouzbek Abdoujaparov, samedi, ni le champion de France, Luc Leblanc, pleurant déjà, la veille, sur une épaule amie, mais arrivé, dimanche, au-delà du délai fatidique fixé ce jour-là à quarante et une minutes après le vainqueur de l'étape. Sans oublier les vingt-trois coureurs, dont l'Américain Greg LeMond, qui, toujours pendant ce week-end d'enfer, sont montés dans la « voiture balai », quittant la lumière et les projecteurs pour l'ombre et l'oubli.

« Moi aussi je souffre »

Comment s'étonner que les plus grandes pages du Tour aient été écrites dans la montagne. Pages des plus grandes détresses, des illusions perdues et des rêves qui s'écroulent. Comme celle écrite malgré lui par le champion du monde Bugno, vainqueur à l'Alpe-d'Huez en 1990 et en 1991, et qui, cette fois, devait perdre, dans la terrible montée, tout espoir de remporter ce Tour. Mais aussi pages des plus grands exploits. Comme celle écrite, samedi, par l'Italien Chiappucci s'envolant pour une échappée solitaire de plus de 120 km. Obligé, pour vaincre, de se frayer un chemin « à la machette » dans une véritable jungle humaine. Et, quarante ans après Fausto Coppi, l'emporter en vrai *campionissimo*, chez lui, à Sestrières. Devant ses fans et devant la *mamma*. Ce qui ne devait pas l'empêcher de caracoler de nouveau en tête, dimanche, et de finir roue dans la roue avec le roi Miguel, qui, hommage du suzerain à son vaillant vassal, s'effaçera pour le laisser franchir la ligne d'arrivée.

Si le doute subsistait encore, la montagne, en deux jours, a tranché. Plus que jamais juge de paix de la superbe épreuve, elle a rendu son verdict : deux aigles la dominent, survolant le peloton. Avec, malgré tout, cette bénédiction de la course cycliste qui fait que même les dieux y restent humains . *« Rassurez-vous*, confiait samedi Indurain, piégé par la « fringale » à quelques tours de roues de l'arrivée, *moi aussi je souffre comme tout le monde. »*

PATRICK FRANCÈS

(1) *Comment faire le Tour*, de Josée Lapeyrère (*le Monde* du 18 juillet).

Un petit tour de parc

BONNEVAL-SUR-ARC

de notre envoyé spécial

Marmottes, chamois et bouquetins du parc national de la Vanoise furent, l'espace de deux heures, les spectateurs, médusés, du « cirque » offert par le Tour de France. Pour la première fois depuis sa création en 1963, le *« grand jardin des Français »* accueillait les coureurs et la caravane publicitaire. Parvenue au col de l'Iseran, « sommet » sportif de l'étape disputée entre Saint-Gervais et Sestrières, la troupe abandonnait la foule des supporters ; elle plongeait alors dans le *« Pays désert »* – le bien-nommé –, traversait le superbe vallon de la Lenta, et atteignait, après 15 kilomètres d'une vertigineuse descente, le village, hautement préservé, de Bonneval-sur-Arc.

Le Tour, à l'exception des coureurs, venait de s'offrir un quart d'heure de récréation forcée. Les klaxons des automobiles restèrent muets. Les haut-parleurs se turent. Les spectateurs furent privés de tracts et d'objets publicitaires, habituellement jetés ou distribués par la caravane. Même les hélicoptères furent priés de contourner la zone centrale du parc, ou de la survoler à plus de 1000 mètres, pour ne pas troubler le vol des rapaces. Grâce aux dispositions prises pour accueillir pendant quelques minutes l'épreuve cycliste, le directeur du parc, Mme Marie-Odile Guth, entendait *« concilier le bon déroulement d'une grande manifestation sportive avec le respect de l'environnement dans des espaces naturels protégés »*.

« Agression contre la beauté et le silence »

La traversée sportive et commerciale de la Vanoise n'aura finalement suscité aucun dommage. La fragile pelouse alpine qui se développe, avec peine, au-dessus de 2000 mètres d'altitude, ne fut piétinée que par un nombre limité de spectateurs. Quant aux précieux prés de fauche qui s'étendent sur les pentes dominant Bonneval, aucun d'eux ne fut couché par les spectateurs. Le public, généralement bien informé par les gardes du parc, sut respecter le site. Ainsi certains supporters, privés du plaisir de peindre les noms de leurs idoles sur le macadam, les dessinèrent-ils, avec leurs doigts, sur la neige qui persistait le long de la route. Seul un hélicoptère fit une brève mais bruyante incursion dans la Vanoise. Son faux pas sera sanctionné s'il est établi que ce survol fut volontaire.

Le maire de Bonneval, M. Gilbert André, l'un des « pères fondateurs » du parc de la Vanoise, avait repoussé en 1980 les assauts des organisateurs du Tour, qui désiraient repartir à la conquête de l'Iseran depuis son village. *« Pour moi, la montée d'un col alpin par le Tour de France est une horreur. Tout ce qui entoure la course est une agression contre la beauté et le silence de la montagne. Jamais nous n'accepterons que cette épreuve escalade le col depuis Bonneval »*, affirme l'élu, qui laissera bien volontiers ce privilège à la commune voisine de Val-d'Isère.

Le spectacle donné, samedi 18 juillet, par le Tour sur l'autre versant du col ne l'a pas fait changer d'avis. Les coureurs ont traversé, dès la sortie de Val-d'Isère, la réserve naturelle des vallons de l'Iseran. Comme le parc, cet espace est soumis à une réglementation tatillonne, qui proscrit notamment la pratique du camping et du caravaning, la cueillette des fleurs et la présence d'animaux domestiques. Les 150 000 personnes rassemblées le long du parcours foulèrent allègrement ces interdits.

Cette réserve, déjà bien mal en point depuis que des câbles de téléskis et de télésièges strient ses pentes, a été livrée à l'indiscipline de la foule. Pendant les longues heures qui précédèrent le passage des grimpeurs, les amateurs de pétanque purent faire rouler leurs boules sur des terrains garnis de gentianes étoilées, d'anémones ou de silènes. Fleurs rares et protégées.

La Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), qui avait promis de remettre au patron du Tour de France le *« maillot jaune de l'écologie »* s'il parvenait à faire respecter les espaces naturels qui entourent le col de l'Iseran, pourrait lui délivrer... un demi-carton rouge.

CLAUDE FRANCILLON

Les résultats

AUTOMOBILISME

500 km de Donington

Les Peugeot 905 ont pris, dimanche 19 juillet, les deux premières places des 500 km de Donington (Angleterre), quatrième manche du championnat du monde des voitures de sport. La victoire est revenue à l'Italien Mauro Baldi et au Français Philippe Alliot qui ont précédé de moins d'une seconde le Britannique Derek Warwick et le Français Yannick Dalmas.

CYCLISME

TOUR DE FRANCE

deuxième étape

Saint-Gervais-Sestrières (254,5 km)

1. Chiappucci (It.), 7 h 44 min 51 s ; 2. Vona (It.) à 1 min 34 s ; 3. Indurain (Esp.) 1 min 45 s ; 4. Bugno (It.) à 2 min 53 s ; 5. Hampsten (EU) à 3 min 27 s.

Quatorzième étape

Sestrières-L'Alpe-d'Huez (186,5 km)

1. Hampsten (EU) 5 h 41 min 58 s ; 2. Vona (It.) à 1 min 17 s ; 3. Boyer (Fr.) à 2 min 08 s ; 4. Nevens (Bel.) à 2 min 46 s ; 5. Chiappucci (It.), à 3 min 15 s ; 6. Indurain (Esp.), même temps.

Classement général : 1. Indurain (Esp.), 69 h 20 min 07 s ; 2. Chiappucci (It.) à 1 min 42 s ; 3. Hampsten (EU) à 8 min 01 s ; 4. Lino (Fr.) à 9 min 16 s ; 5. Bugno (It.) à 10 min 09 s.

GOLF

OPEN DE GRANDE-BRETAGNE

Le Britannique Nick Faldo a remporté, dimanche 19 juillet, l'Open de Grande-Bretagne à Muirfield avec un coup d'avance sur l'Américain John Cook et deux coups sur l'Espagnol Jose-Maria Olazabal. Cette victoire lui permet de redevenir numéro un mondial aux dépens de l'Américain Fred Couples.

TENNIS

COUPE DE LA FÉDÉRATION

L'Allemagne a enlevé, dimanche 19 juillet à Francfort, la Coupe de la Fédération en battant l'Espagne par 2 victoires à 1. Anke Huber a apporté le premier point allemand en battant Conchita Martinez 6-3, 6-7, 6-1 et Steffi Graf s'est imposée devant Aranxta Sanchez 6-4, 6-2. La paire Sanchez-Martinez a sauvé l'honneur face à Anke Huber et Barbara Rittner : 6-1, 6-2.

L'avenir de la firme japonaise automobile en formule 1

Honda en bout de course

Après six années de domination en formule 1 automobile, Honda ne cache plus qu'« un projet de retrait est à l'étude, mais qu'aucune décision formelle n'a été prise ». Selon le quotidien japonais Asahi Shimbun, ce retrait s'effectuerait dès la fin de l'actuel championnat. Honda fera connaître sa décision en septembre *(nos dernières éditions datées 19-20 juillet)*.

Les contacts pris ces dernières semaines par Ron Dennis, directeur de McLaren international, avec certains grands constructeurs le laissaient pressentir : l'aventure de Honda en formule 1, couronnée par six titres mondiaux des constructeurs avec Williams (1986-1987) et McLaren (1988, 1989, 1990 et 1991), cinq titres de pilotes avec Nelson Piquet (1987), Ayrton Senna (1988, 1990 et 1991) et Alain Prost (1989), et soixante-huit victoires en cent soixante-dix-neuf grands prix, toucherait à sa fin.

Des difficultés économiques engendrées par la baisse des ventes de Honda au Japon et aux Etats-Unis auraient hâté cette décision, à l'étude depuis plusieurs mois. Cette mesure permettrait de faire l'économie d'un investissement en formule 1 évalué par *Asahi Shimbun* à 10 milliards de yens (400 millions de francs) cette saison. Mais, après six années d'écrasante domination, le constructeur japonais aurait surtout été sensible à la dégradation de son image entraînée par les multiples problèmes des McLaren Honda, largement dominées depuis le début du championnat 1992 par les Williams Renault.

Après une première expérience de constructeur (châssis et moteur), entre 1964 et 1968 (deux victoires en grands prix en 1965 et 1967), Honda avait surpris par sa nouvelle approche de la formule 1 pour son retour en 1983. Les Japonais se limitaient à la conception et au développement des moteurs, d'abord confiés à l'écurie Williams, puis à McLaren. L'originalité des choix de Honda résidait surtout dans la structure adoptée pour soutenir cet effort en compétition.

Au lieu de créer un « département course », la formule 1 dépend du service Research and Development (Recherche et développement), qui comprend quelque 6 000 ingénieurs répartis en seize centres, chargés de plancher sur tous les projets touchant la série ou la compétition, en motos comme en autos. Pour les jeunes ingénieurs détachés temporairement sur la formule 1, cette dernière ne constitue pas l'aboutissement d'une carrière mais une discipline leur permettant de développer leur esprit de compétition et d'innovation.

BMW avec McLaren ?

Cette formule, *a priori* séduisante, a, semble-t-il, trouvé ses limites face au commando de 130 ingénieurs et mécaniciens de Renault sport, placés sous la direction technique de Bernard Dudot depuis 1980. Coïncidence ? Les déboires de Honda ont commencé, au début de 1991, peu après le rappel au Japon d'Osamu Goto qui, exceptionnellement, était resté cinq ans à la tête du programme formule 1. Quelques mois plus tard, l'ingénieur japonais quittait Honda pour... McLaren.

Face aux relations de confiance et à la collaboration de plus en plus étroite entre Williams, Renault et Elf, McLaren et Honda ont, semble-t-il, perdu l'espoir de rétablir la situation à leur avantage à court ou moyen terme. Le retrait de Honda porterait un rude coup à son partenaire britannique, obligé de rebâtir un programme avec un nouveau motoriste qui pourrait, à terme, être BMW, fournisseur du V 12 qui équipera la prestigieuse routière de McLaren présentée au grand prix de Monaco.

GÉRARD ALBOUY

MOTOCYCLISME : le Grand Prix de France

Les deux poulains du roi Kenny

Déjà vainqueur l'an dernier au Castellet, l'Américain Wayne Rainey (Yamaha) a remporté le Grand Prix de France motocycliste disputé dimanche 19 juillet sur le circuit de Magny-Cours (Nièvre). Il a devancé l'Australien Wayne Gardner (Honda) de 6 secondes et son coéquipier américain John Kocinski de 8 secondes.

MAGNY-COURS

de notre envoyé spécial

Petite méprise dominicale pour Pierre Bérégovoy. Alors qu'il doit remettre la première coupe du premier Grand Prix moto 500 cm³, le premier ministre et maire de Nevers s'avance vers Wayne Rainey, facile vainqueur de l'épreuve. A la surprise du chef du gouvernement, le champion américain refuse le trophée, qui est en réalité destiné à l'équipe gagnante. Il pointe alors son index en direction d'un homme qui ne figure pas sur le podium, mais que tout le monde acclame.

Ce quadragénaire au large sourire s'appelle Kenny Roberts. Principaux titres de gloire : trois championnats du monde dans cette catégorie-reine entre 1979 et 1981. Cette fois, à Magny-Cours, c'est en qualité de *« team manager »* qu'il salue ses deux pilotes, juchés sur les première et troisième marches. Cette nouvelle victoire constitue l'aboutissement de six années de travail ininterrompu. En 1986, ayant connu tous les honneurs de la course, celui que l'on surnomme le « roi Kenny » décide de monter sa propre écurie en 500 cm³. Il engage Randy Mamola, triple vice-champion du monde. La collaboration des deux Américains produit de bons résultats, mais se limite à une nouvelle place de second en 1987.

La consécration ne vient qu'en 1990, grâce à un nouveau venu engagé deux ans plus tôt Wayne Rainey. Kenny Roberts a déjà repéré ce compatriote californien dès 1984, mais il l'a jusqu'alors envoyé se parfaire sur les pistes des Etats-Unis. Lorsqu'il accède en 500 cm³, il étonne par une grande régularité, que ses adversaires considèrent comme de la chance. En 1990, il monte quatorze fois sur le podium en quinze Grand Prix. L'année suivante, cette même conduite *« juste à la limite »* lui permet de s'assurer un deuxième titre mondial. Néanmoins, au dernier grand prix, en Malaisie, sa réputation et son fémur droit sont brisés par une première chute grave.

Le fils adoptif

C'est justement lors de cette course que John Kocinski, le deuxième poulain de Kenny Roberts, se révèle, en signant sa première victoire dans la catégorie suprême. Si Wayne, né en 1960, peut être assimilé à un jeune frère du « roi Kenny », John serait plutôt son enfant adoptif. Le triple champion du monde lui a permis de quitter son milieu modeste de l'Arkansas, puis l'a soutenu pendant des années, aussi bien financièrement que sportivement. En 1990, leurs efforts sont récompensés : le jeune prodige remporte le titre mondial en 250 cm³ à vingt-deux ans, pour sa première participation. Ensuite, grâce à une conduite assagie, il parvient à s'imposer au plus haut niveau. Fin juin, à Assen (Pays-Bas), il est l'un des rares favoris à tirer son épingle du jeu de massacre qui envoie Doohan et quelques autres à l'hôpital.

Cette année, Wayne et John courent ensemble pour la deuxième saison. Au sein de l'équipe Roberts, ils sont soumis au même régime d'entraînement draconien. Pendant la longue intersaison de septembre à mars, ils s'exercent sur des pistes en terre, dans l'enceinte même du ranch californien de Kenny Roberts, à Modesto. Au rythme de six à huit heures par jour, ils perfectionnent la technique de la glisse, technique purement américaine. Les deux coéquipiers subissent également des séances de conditionnement physique, grâce aux exercices de Dean Miller, leur physiothérapeute attitré.

La vie commune des deux pilotes et de leur patron est permanente. En dehors des entraînements, le paternalisme continue. John habite officiellement dans une maison de Modesto. En réalité, il passe ses journées dans le ranch de Kenny. Wayne, de son côté, vient d'acheter avec son entraîneur une maison à Sitges, près de Barcelone. Ils y vivront six mois par an, pendant la durée du championnat.

De tels liens entre les trois hommes ont fini par provoquer des dissensions. Certes, Wayne et John respectent trop Kenny pour oser le critiquer. Néanmoins, lorsqu'ils se retrouvent à deux, les pilotes ne se cachent plus leur rivalité. Officieusement, le plus âgé a été désigné « premier pilote » dans l'espoir de rattraper Doohan au classement du championnat. Des consignes seront données dans ce sens à partir du prochain Grand Prix, à Donington (Grande-Bretagne).

John enrage d'être considéré comme le plus faible. Selon lui, s'il a réalisé un mauvais début de saison, c'est parce qu'il a toujours été *« désavantagé »*. Toutefois, à l'issue de la course de Magny-Cours, il estimait que son coéquipier avait été le plus fort, et reconnaissait quelques erreurs dans sa lutte pour la troisième place avec l'Espagnol Garriga. Ce *mea culpa* annonce-t-il un début de réconciliation ou une séparation prochaine ?

Aujourd'hui, les Italiens ne parlent plus que d'un possible transfert de Wayne Rainey chez Cagiva. La proposition est très alléchante, et Kenny Roberts devra utiliser toute son influence pour garder la même équipe l'an prochain.

GUILLAUME CLÉMENT

CULTURE

L'Été festival

Avignon

Claudel plaide coupable

Prenant Christophe Colomb pour bouc émissaire, l'auteur de « l'Otage » laisse entrevoir quelques ténèbres

CHRISTOPHE COLOMB
au collège de la Salle

« *Christophe Colomb ! Charlatan ! Halluciné ! Calomniateur ! Marchand d'esclaves !* » Qui donc pique sa grosse colère contre cette célébrité ? Paul Claudel. Souffrait-il de la chaleur, dans son château de Brangues, durant les deux semaines de l'été 1927 qu'il prit pour écrire *le Livre de Christophe Colomb* ? Le ciel était-il à l'orage ? Déchaîné comme jamais, l'auteur du *Pain dur*. En pleine crise d'auto-flagellation. Le croyant inébranlable (qui tait ses grandes nuits de doute), l'ambassadeur discipliné (qui a découvert que son métier consiste en fait à récupérer les gros sous), et aussi « *le grand mâle dans la gloire de Dieu* » (c'est-à-dire le grand mâle sans Dieu, au sang très chaud) et aussi le grand bourgeois liberté-démocratie-droits-de-l'homme membre de conseils d'administration, tout ce dragon dur à supporter, sommet du théâtre de son temps, voici qu'il rue dans les brancards, et c'est ce *Livre de Christophe Colomb*, sa pièce la plus délirante, celle qu'il faudrait jouer le plus souvent, la plus libre.

Claudel ne s'en tient pas à un seul Colomb. Il en met deux sur les planches. L'un est le vivant, celui des traversées, des conquêtes. L'autre est celui que « *quatre siècles d'histoire, d'interrogations, de sentiments, ont déposé au fond des spectateurs* ». Claudel rêve d'une « *messe dans laquelle l'assistance ne cesse d'intervenir* ». Il place sur scène un chœur de délégués syndicaux du public. Qui interpellent Colomb, ou lui répondent vertement. « *Quelles sont ces ombres ?*, murmure Colomb, évasif. – *Tout un peuple, toute une vaste multitude que tu as exterminés* », répond le public (imaginer Claudel en ventriloque). « *Qui sont ces Ethiopiens chargés de chaînes ?* s'étonne innocemment Colomb. – *L'esclavage avait disparu, et c'est toi qui l'as rétabli* », répond le public. Mais, là, Claudel perd patience, et fait dire à son Colomb cette chose énorme : « *Oui, comme cela j'ai rendu l'Afrique nécessaire à l'humanité.* »

Colomb un navigateur, un explorateur à la Cook, à la Magellan ? Pas du tout, estime Claudel. « *Ce n'est pas l'Amérique, qu'il cherchait, l'Amérique pour lui n'a été qu'un accident malencontreux, quelque chose qui lui barrait le chemin.* » Mais ils ne sont pas tous « Colombophobes », dans le public. Un homme du chœur se lève : « *Toutes ses fautes, ses mensonges, ses égoïsmes, sa cruauté, son mépris, ce sont des fautes de l'amour. Un homme en proie à l'amour, qui saurait le juger ? – Quel amour ? – L'amour de la terre de Dieu* ». Mais ici voyez par quel tour de passe-passe Claudel intercale la femme, celle de son désir et de ses poursuites : « *Cette terre que Dieu t'a donnée, comme la pomme dans le paradis.* »

L'appel de Dieu et celui du sexe

C'est l'axe de la pièce, la réunion des terres de ce globe, de cette pomme, la réunion de l'appel de Dieu et de l'appel de ce qu'il faut tout de même nommer le sexe. Que le lecteur pardonne la longueur de la citation, mais cela est tout de même passionnant, et très singulier, de la part du premier poète dramaturge du siècle : « *Quand on lit l'histoire de Napoléon, comment ne pas se rendre compte que, d'un bout à l'autre de sa carrière, cet homme a été aspiré par le destin. Il y a un tirage, un appel d'air... Il y a quelqu'un d'anonyme à reculons qui l'a empoigné par les deux mains, et qui le tire de marche en marche. Comme le dit le Psaume : il y a un ange qui marche devant lui, à reculons.* »

Avec son *Livre de Christophe Colomb*, Claudel s'était mis dans la tête non seulement de dire tout haut, sur des choses comme la colonisation, la foi, la passion amoureuse, ce qu'il n'avait pas cru devoir dire dans *le Soulier de satin*, mais aussi il a voulu tenter de porter au maximum l'expression scénique. Aux échanges des deux Colomb, aux prises de bec des protagonistes et des (substituts de) spectateurs, Claudel a voulu faire toucher aussi des sursauts de conscience, des idées rapides, qui traverseraient acteurs, public ; il prévoit, couvrant tout le fond de la scène, un écran de toile blanc, ou un verre dépoli, sur quoi apparaîtraient, accompagnant ou contredisant telles répliques, des « ombres », des signes ou images noirs et blancs – mais il faudrait à cette fin un artiste génial. Comment ne pas songer à Goya improvisant des traces, des marques, aussi fortes que celles des *Désastres* ou de *la Maison du sourd* ?

Une compagnie de Biarritz, le Théâtre du Versant, présente au Festival d'Avignon, en « off », *le Livre de Christophe Colomb*. Mise en scène de Gael Rabas, style comédie de campagne, à la fois simple, bouts-de-ficelle, fortune-du-pot, et infiniment subtile et riche. Les gags et les coups de gueule de Claudel, magnifiques, qu'il ne s'est permis que dans cette seule pièce, sont joués avec une précision de touche, une élégance d'esprit, admirables.

La troupe de Biarritz, excellents comédiens, Fabien Lupinelli, Amael Rivoal, Maria et Ruth Aguirre, et leurs camarades, se sont adjoint deux de nos grands acteurs « nationaux » : Jean-Claude Durand est terrible, odieux, envoûtant, irrésistible, en Christophe Colomb, et c'est une chance pour ce spectacle que Maud Rayer joue le rôle essentiel de la reine Isabelle de Castille, car Paul Claudel a caché là, en une poésie de toute beauté, ses pensées les plus rares, les plus risquées, sur le pur amour, comme disent les mystiques.

Par la dimension du poème, des projets scéniques de l'auteur, de la mise en scène, des acteurs, des musiciens, cette présentation (d'une « matérielle » modeste) du *Livre de Christophe Colomb* est ce qui peut être tenu, jusqu'à ce jour, pour le plus attachant spectacle, « off » et « in » compris, de cet Avignon 1992.

MICHEL COURNOT

► **Jusqu'au 31 juillet, à 13 h 15. Tél. : 48-05-20-97.**

Les vertus de l'école anglaise

GODSPELL
au Théâtre Golovine

Ils sont jeunes, ou très jeunes, ils ont de dix à vingt-cinq ans ; garçons et filles de différentes origines, ils viennent du comté de Leicester, dont le comité d'éducation a créé pour eux les Leicestershire Youth Theaters où l'on enseigne la danse, le théâtre, la musique et la chanson. Cet été, sept groupes, formés de plus de cent cinquante élèves, présentent leurs travaux à l'extérieur.

A Avignon, deux d'entre eux sont reçus par le Théâtre de la danse Golovine. Deux programmes sont donnés l'un après l'autre. Nous avons vu *Godspell*, comédie musicale fameuse dans les années 70, écrite par Stephen Schwartz et John Michael Tebelak, revisitée aujourd'hui par treize élèves du Youth Theater. Un second groupe danse, jusqu'au 24 juillet, *Hey Joe*, chorégraphie inspirée par la légende de Jimi Hendrix.

Godspell a été transporté sur une aire de jeu, comme on en connaît au pied de toutes les cités. Décor réduit au minimum, costumes acidulés faits de tenues de jogging, shorts et tee-shirts. Trois musiciens – batterie, claviers, guitares, – donnent le *la* et se mêlent à l'action. Où une bande de copains apprendra, au-delà de l'argument à la gloire des vertus communautaires sinon religieuses, à se parler, se comprendre et... se donner en spectacle.

Il y a là, en germe, des talents comme l'école britannique de la scène sait en cultiver. A quinze ans, l'un ou l'autre maîtrise les techniques du jeu, du mouvement et du chant. Tous ont une énergie et une joie de jouer qui émeut.

O. S.

► **13 h 30, jusqu'au 24 juillet. Tél. : 48-05-20-97.**

Alès

Michel Massé, le frère des Monty Python

Il y a Avignon et les autres. D'autres festivals de théâtre qui n'entrent pas en rivalité, qui ont chacun son identité. Le Festival d'Alès est de ceux-là, son identité, c'est le « jeune théâtre ». On s'étonne alors d'y voir la compagnie nancéienne 4 litres 12 – Concerto, la Guerre de cent ans, la Station debout, ***il y deux ans à la Tempête où elle doit revenir à la rentrée avec*** la Pièce perdue.

4 litres 12 cultive le burlesque depuis près de vingt ans, mais dit son directeur-fondateur Michel Massé : « Plus on vieillit, plus on devient gamins. Nous avons créé le spectacle à Nancy, et nous avons fait un tabac auprès des adolescents. C'est peut-être une question d'énergie. Avant chaque représentation, nous travaillons en impros pendant une heure et demie. Nous continuons dans les loges. Nous arrivons en état devant le public... C'est pourquoi nous ne pouvons pas jouer plus de quatre soirs de suite. Les danseurs savent de quoi je parle.


MARC ENGUERAND
Cet homme aux dents de vampire, au rire inquiétant, fondateur d'une compagnie nommée « 4 litres 12 », s'appelle Michel Massé.

» Mes « parents » sont Kantor, les Marx, Buster Keaton, les Monty Python... Leurs séries télé surtout. Ils touchent des zones du non-sens où les limites ont disparu, rien ne les arrête. Ils sont comme des enfants à qui ont été accordés tous les pouvoirs. Je suis à la fois chamboulé et en connivence avec eux. Pendant la préparation de *la Pièce perdue*, j'ai lu les bios des Marx et de Buster Keaton – qui a fait ses débuts à deux ans avec ses parents : son père l'envoyait valdinguer contre une tapisserie. C'était le gag de son numéro, et le gosse adorait ça. Sauf un jour, parce qu'on avait oublié le coussin entre la tapisserie et le mur, il est resté deux jours dans le coma.

» Notre spectacle n'a rien de violent. *Il s'appelle la Pièce perdue* et nous avons réellement cherché une pièce. Enfin, pas longtemps, mais nous sommes partis de là. Il y a trois personnages : l'acteur étranger qui parle une langue inconnue. L'héroïne qui essaie de traduire mais finit par dire ce qu'elle veut. Le souffleur qui n'entend rien, ne dit rien. Naturellement chacun est persuadé de détenir la vérité, et naturellement personne ne peut s'entendre. Depuis longtemps on parle d'incommunicabilité, en ce moment, entre les pays, elle atteint un niveau dangereux. Les solutions existent, elles ne sont pas toutes faites, il y a urgence à les inventer.

Une histoire d'amour

» On m'a dit que je réglais mes comptes avec le théâtre, je ne le crois pas. Je suis fasciné par le théâtre tout entier. Le premier acte est du boulevard, le second plutôt shakespearien, le troisième de l'opérette et le quatrième quelque chose entre le David Lynch de *Freaks* et Joe Coocker. Il ne s'agit pas de parodie. Il s'agit d'une histoire d'amour dans laquelle je caricature tout ce qui peut être odieux chez le macho. Vous allez comprendre : je suis acteur, je fais tout pour séduire l'héroïne, et bien entendu en ne pensant qu'à moi, pour que le public ne voit que moi. Je me pose d'abord en cabotin, puis en héros shakespearien, puis en crooner très beau genre, Guétary...

» J'essaie tout ce qu'un homme peut essayer pour séduire, mais on ne peut pas communiquer, ça ne marche pas, sauf à la fin. Quand toutes les solutions théâtrales et amoureuses ont été essayées, quand on s'en est débarrassés, quand toute cette loghorrée de charabia s'est écoulée, et qu'elle se transforme en blues. Je suis devenu un nain, il a pris un micro parce que sa voix n'est pas assez forte. « *Je crois qu'il dit qu'il m'aime* », dit l'héroïne. Et ça se finit au lit, forcément. Avec le mari, la femme, l'amant. Le fameux trio...

» Les analyses viennent après coup. La préparation se fait de façon irrationnelle sur impros, enregistrées en caméscope, étudiées, reconstruites. En arrivant au bout, je me suis rendu compte que je n'avais pas choisi par hasard de rassembler des individus enfermés dans leur histoire et qui doivent s'en débarrasser pour se comprendre. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

Montreux

Le tribut à Miles Davis

Au 26e Festival international de jazz, les « géants » (Hancock et consorts) ont célébré celui qui les a rendus célèbres

Au Zénith, le 1er juillet, ils ont tout donné. Herbie Hancock, ingénieur des claviers, Wayne Shorter, ange du bizarre, le plus poétique des saxos actuels, et cette rythmique à faire pâlir tous les autres : Ron Carter, doublé de Tony Williams, le plus impressionnant drummer qu'ait eu *Miles Davis, lui qui les a tous* eus. De 1963 à 1969, en six ans marqués de pierres blanches (d'*ESP* à *In a Silent Way*), ils mettent au point toute la musique à venir : jazz, free, acid, funky, fusion, planant, ce que vous voudrez... Trente ans de musiques.

A Paris, ils ont tout donné, avec Wallace Roney dans le rôle du trompettiste qu'il avait judicieusement *doublé* à *Montreux l'an dernier*.

Du coup, faute du titulaire Freddie Hubbard, on ne s'appela pas VSOP. Les quatre de base se supposent de telles carrières, ont de tels *ego* et, dans leur métaphysique, de telles angoisses du dollar, qu'il est aussi simple de les réunir que de constituer un gouvernement en Angleterre, un casting à Hollywood ou un orchestre de jazz en France. *Tempêtes sous quatre* crânes. On se décida humblement pour se nommer « The Giants ». Puis le « The » fit problème. Alors, on opta pour « Miles Davis Tribute Band ». Notons, en passant, que l'idée de « tribut » est une idée de dette, une idée de reconnaissance et, le cas échéant, une idée d'hommage amoureux. D'un autre côté, c'est peu envisageable de s'appeler « Miles Davis tout bénef Band ». Va donc pour « tribut ».

Bien occupés à corriger au Tippex leurs programmes, les gentils organisateurs de festivals se sont, pour couronner cette guerre de lutrins, disputé la pugnacité de l'idée. Vous parlez d'une idée... Nos loustics se retrouvent presque régulièrement. Quand les temps sont durs, ils filent au Japon, écument quelque Riviera, enregistrent une douzaine de chefs-d'œuvre et partent vaquer à leurs affaires en se dénigrant. Miles disparu, l'idée est là, toute cuite.

Les tiraillements de l'âme

Restait à nommer un trompettiste qui eût la pointure et qui acceptât : Wallace Roney, natif de Pennsylvanie en 1960, peu de temps avant que Miles ne rende célèbres ses quatre amis (de vrais *brothers*) ; Wallace Roney, découvert comme tant d'autres par Art Blakey, fils de flic fan de Gillespie, membre élu de quelque *combo* de Tony Williams, justement, était tout désigné. Cela dit avec force sourires et beaucoup de claques dans le dos, on ne manque pas de lui faire clairement sentir en scène sa date de naissance et son manque de renommée. Mais on n'a rien sans rien.

Les géants réunis, on met à contribution les ordinateurs de Herby Hancock pour les dates et les cachets, et la petite tribu se lance sur les pistes des festivals. On la retrouve donc, bien naturellement, à New-York (Ah non ! pas à New-York, non plus qu'à Nice... ; quelques différends esthétiques avec George Wein ?). On la retrouve, en revanche, au Zénith, à Orléans, à Vienne, à Marseille, à Montreux, à La Haye, à Andernos, à Prades-le-Lez, à Gasteiz, à Antibes - Juan-les-Pins, c'est-à-dire partout où l'on peut.

A Paris, ils ont joué comme on joue une dernière fois. Avec splendeur. Après quoi, la tournée a repris ses droits, fabriquant ces espèces de tendinites psychiques, les tiraillements de l'âme à quoi contribuent toutes sortes de raisons morales – *surface des chambres d'hôtel*, sourires des filles, intensité des acclamations, ordre et nombre de chorus – qui ne la compromettent pas forcément, non, tant la musique est là, mais enfin.

Il a pu arriver que, gagnés par la hantise du nom (l'héritage est toujours un malheur), ils se soient forgé cette façon de jouer ensemble sans l'être. On peut jouer dans la haine ; c'est même un moteur très nerveux. On peut jouer dans l'oubli de l'autre ; c'est parfois nécessaire. On ne peut pas jouer dans sa négation. A force de jouer « contre », on finit par déjouer. *So What ?* Justement. A Montreux, ils attaquent avec *So What*. Instantanément, on a su qu'il y aurait presque assez de musique pour faire un concert aimable et largement assez pour satisfaire un public qui les désire au point de les entendre « formidablement » jouer. C'est sa générosité, sa faiblesse ; celui de Montreux, très tendre et mélomane, s'en fait une spécialité. Il veut croire que le jazz reste une musique de musiciens pour musiciens, avec les tensions, la nervosité spécifique que la mise en jeu implique.

Donc, on en perd la coutume, mais jouer, c'est consentir à la perte qui permet d'espérer, le cas échéant, le point le plus vital : comme à l'Opéra, dans le flamenco ou, jadis, devant les toros. Non seulement les musiciens ne tiennent plus à courir ce risque, ainsi que le faisaient sans le savoir Lester ou Billie, Bud Powell, Chet Baker, *Mingus*, toute la farandole du free, ainsi que le font Portal ou Shepp, mais les organisateurs le refusent carrément (il ne faudrait pas trop les pousser pour leur coller un contrat d'assurance), et le public n'en veut plus. Le public, bien avant le concert, travaille à ses souvenirs. Il ne va plus entendre, il va pour « avoir entendu ». Il est dans la forme la plus anxieuse du fantasme, le fantasme rétrospectif. C'est pourquoi il veut si frénétiquement reconnaître. Il veut le son du disque et, de plus en plus, il enregistre. Bref, il souffre.

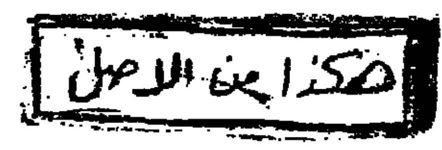
Ne peuvent alors le délivrer – il s'y précipite d'ailleurs, sans oser le désirer – que de solides athlètes (les Brecker Brothers, par exemple) ; quelques rêveurs aux mains nues (la belle Geri Allen ou Alain Brunet, authentique trompettiste) ; l'énergumène qui montre un coin du ciel qu'on n'a pas su voir (Bobby McFerrin) ; ou un homme seul, animant « avec ses amis » une image de Doisneau, humble célébrateur de la musique, qui le lui rend bien, d'une exquise courtoisie, mais avant tout d'un phrasé, d'une oreille, d'une palette de sonorités irréprochable, et qui fait, quatre-vingt-quatre ans plus tard, danser la musique avec génie, Stéphane Grappelli.

Est-ce à dire que l'on tient pour acquise la déception du Miles Davis Tribute Band ? Justement pas. Un cri d'oiseau, une ombre qui passe, l'absence même de motif, tout peut faire qu'ils jouent comme ils le firent (avec Dave Holland et Jack DeJohnette) une nuit à Montreux, où on ne les attendait pas (en 1990). On y retournerait ce soir, à Prades-le-Lez ou ailleurs. La musique ne prévient jamais.

FRANCIS MARMANDE

► **Herby Hancock (piano), Wayne Shorter (saxophone, ténor et soprano), Ron Carter (basse), Tony Williams (drums), Wallace Roney (trompette), à Prades-le-Lez (le 20 juillet), Antibes - Juan-les-Pins (le 21).**

► **« In Memory of Miles » par le Keith Jarrett Trio (Gary Peacock à la basse et Jack DeJohnette à la batterie) à Antibes - Juan-les-Pins (le 25).**



CULTURE

L'Été festival

Aix-en-Provence

Interrogations aixoises

Quel avenir pour le Festival d'art lyrique ?

Le 45e Festival d'Aix-en-Provence, qui s'achève le 31 juillet, laissera aux gourmands le souvenir d'un succulent canard boiteux. Certes, le menu avait été rayé, pour cause de financement insuffisant, à la rubrique « opéra baroque », devenue bon an mal an l'une des spécialités de la maison. Avec un *King Arthur* de Purcell en moins, et la reprise prévue de longue date du *Songe d'une nuit d'été* de Britten, avec un *Don Giovanni* à faire fuir les plus inconditionnels mozartiens soit, en résumé, l'unique nouveauté d'un *Rake's Progress* inespéré (*le Monde* des 15 et 18 juillet), cette édition aixoise pose plus d'interrogations qu'elle ne résout de questions.

Et d'abord, qu'en sera-t-il du Festival 93 ? Persévérance dans la continuité, prétend le discours officiel. Il ne résiste pas aux faits. Entre la relance de 1991 – quatre nouvelles production, 23 jours de programmation – et la récession de cet été – une reprise, deux créations, – le contraste était déjà flagrant. La situation se dégradera encore d'un cran l'an prochain avec une nouvelle *Euryanthe* de Weber, un *Orlando* de Haendel en version *« semi-stage »* (probablement confiée à Robert Carsen, le magicien du *Songe*) et la reprise du *Don Giovanni*, si mal accueilli cet été. Soit douze représentations réparties sur quinze jours contre seize en dix-huit jours pour l'édition qui s'achève le 31 juillet !

Un déficit inévitable

Depuis la création d'un nouveau système de gestion l'an dernier, le plus prestigieux festival français se trouve dans une singulière situation. A l'ancienne association régie par la loi de 1901 (dénuée de fonds propres, et donc incapable d'affronter les difficultés désormais communes aux grandes institutions lyriques) a été substituée une Société d'économie mixte (SEM) réunissant, outre la Ville et le conseil général, des partenaires privés. Cette SEM a comme mission d'apurer les comptes de l'association (entre 5 et 7 millions de francs de déficits accumulés), de gérer toute l'année le Théâtre de l'Archevêché (les sièges ont déjà été refaits, des porteuses électroniques installées sur le plateau), et d'organiser le Festival d'été. Le conseil de surveillance de la SEM n'intervient en principe au plan artistique qu'en nommant au directoire le responsable artistique chargé de la programmation (Louis Erlo, également patron de l'Opéra de Lyon) et son administrateur (Roland David, un ancien de La Villette, expert en gestion culturelle à Lyon, arrivé en janvier dernier).

Le président du conseil de surveillance de la société d'économie mixte est Jean-François Picheral, médecin, nouveau maire socialiste (fabiusien) d'Aix-en-Provence. Le vice-président délégué est son adjoint (tendance Delors) aux finances, Gilles Nancy, jeune professeur de droit à l'Université qui se défend bien haut de *« faire de la politique »*. Gilles Nancy reçoit volontiers les journalistes au premier étage du Bureau du festival. Pour rappeler que la SEM *« a déjà donné beaucoup d'argent : 10 millions de francs de capital alors que l'association n'en avait pas »*. Pour déclarer dans la foulée qu'une augmentation de ce capital devrait être décidée avant le 30 juillet (cette augmentation excéderait 6 millions de francs).

Si *Don Giovanni* et *le Songe* auront empli au 31 juillet le Théâtre de l'Archevêché à 83 %, on sait qu'un tiers des places (35 %) sera resté disponible pour les dernières représentations du *Rake's Progress* – une réduction de 30 % est proposée au Aixois pour les dernières depuis cette année, elle ne semble pas encore avoir grand effet sur les réservations. Le déficit semble donc inévitable. D'autant que les recettes prévues sur le budget au titre du mécénat n'ont pas donné les fruits escomptés.

Dans la dépendance du mécénat

Le mécénat, c'est l'affaire de Jean-François Picheral. Constructeurs locaux des grosses entreprises en travaux publics (ceux du nouveau quartier Sextius Mirabeau, notamment, ont versé 4 millions de francs cette année), Lyonnaise des eaux, grands groupes nationaux s'étaient en principe engagés : l'espoir du maire était de recueillir 20 millions de francs. 17 millions de francs seulement ont été trouvés dont 5 versés directement au capital de la SEM (Paul Tannous, conseiller du président de Matra et Hachette, fervent défenseur du festival, est mort l'an dernier). Le maire et son jeune financier se sont donné jusqu'à septembre pour réaliser un nouveau tour de table. Avec l'espoir, entre autres, d'intéresser la Caisse des dépôts, propriétaire du Théâtre des Champs-Elysées (des coproductions sont envisagées avec la salle de l'avenue Montaigne, dont la capacité est celle de l'Archevêché).

L'enveloppe de 55 millions de francs initialement prévue pour 1991 avait déjà été ramenée à 50 millions de francs, après réduction sur place des coûts de production. Le budget de cette année ne dépassera pas 48 millions de francs selon Gilles Nancy, 46 selon Louis Erlo. On comprend la difficulté de construire une programmation cohérente à long terme, dans ces conditions, l'Etat n'intervenant dans le financement du festival que pour une somme 3,3 millions de francs (soit néanmoins un progrès de 12 % par rapport à l'an dernier). *« Il faudrait que le budget de 1993 ne descende pas au-dessous de 42 millions »*, dit Gilles Nancy. Et ce n'est qu'un souhait.

Situation fort symptomatique de la crise des grandes institutions culturelles, au demeurant. Jamais un festival d'intérêt national n'aura à ce point vécu dans la dépendance du mécénat industriel. Ni dépendu aussi directement des marchés municipaux.

ANNE REY

Morlaix

Les rockers sont dans le pré

Tamaris, festival de rock breton, pour les amateurs, par les amateurs

Il existe entre la Bretagne et le rock'n'roll une affinité mystérieuse dont les manifestations vont de la primauté des Transmusicales de Rennes à la discographie complète de Marquis de Sade en passant, depuis 1987, par l'existence du festival Tamaris.

Né à Carantec où il a passé ses deux premières éditions, élevé à Morlaix, le festival est un repaire de puristes éclectiques. L'équipe de bénévoles qui s'est lancée dans l'aventure travaille avant tout à la satisfaction de ses propres envies. Ce qui donnait, en ce 18 juillet 1992, un amalgame parfois audacieux entre blues (Bernard Allison), rap (MC Solaar), raggamuffin occitan (Massilia Sound System), rock britannique à grand spectacle (James) ou pour thèse de troisième cycle (PJ Harvey), américains d'avant-garde (Fishbone) ou anciens combattants des années 80 (The Cramps). En tout, douze groupes à assimiler en à peine plus d'heures (ouverte à 15 heures sous un soleil surprenant, la fête s'est terminée le lendemain un peu après 4 heures).

Dans un pré, à l'extérieur de la ville de Morlaix, devant les premiers des dix mille spectateurs de la journée, les groupes locaux ont comme à l'habitude joué leur rôle de digestif, essayant de dissiper la torpeur de l'après-midi. Des trois sélectionnés – Justice, Penfleps et Specimen, – c'est le dernier qui s'en est le mieux tiré. Malgré la présence d'une chanteuse, l'influence de la Mano Negra confine souvent au pastiche. Mais Specimen possède sans doute une belle collection de disques, d'autres échos passent dans leur rock robuste chanté en anglais (enfin, ils en semblent convaincus) et la moindre de leur qualité n'est pas de travailler le public avec énergie et finesse, ce qui leur vaut le premier succès de la journée.

Ces groupes locaux se produisent sur une petite scène. Pour les vedettes, il faut se transporter à l'autre bout du pré vers un grand dispositif, inauguré par Bernard Allison, guitariste et chanteur, bluesman qui ne se définit pour l'instant que par sa virtuosité et ses influences. Linton Kwesi Johnson, poète jamaïcain de Londres, lui succède. Il a repris la route depuis deux ans maintenant. Accompagné du groupe du bassiste Dennis Bovvell, il dit d'une voix sonore et monotone la cruauté de l'exil, les brutalités policières, se laissant aller à un peu d'humour de temps à autre (*Me Revolutionary Friend*, bilan ironique de quarante-quatre ans de socialisme réellement existant). Vêtu d'une chemise à rayures roses, d'un pantalon kaki et d'un petit chapeau de toile, raide comme la justice, alors que derrière lui le groupe ferait se déhancher les morts, Linton Kwesi Johnson est une espèce d'instituteur avec orchestre. Parmi ses anciens élèves, on en rencontre peu qui ont oublié la leçon.

De la décontraction à l'émotion

MC Solaar, lui, se situe plutôt en bas de l'estrade. Il ne s'est pas encore départi de ses réflexes de potache (qui forment de toute façon une bonne part du folklore rap). En revanche, il est en train de découvrir une nouvelle manière de se produire sur scène. Là où les autres font monter la sauce, il la délaie. MC Solaar défie la logique, remplace l'accélération par le flottement, la tension par l'extension. On a le droit de croire que ces flottements, ces flous relèvent de l'inexpérience, de la paresse même. Mais il faut regarder les visages dans le public (des rockers pourtant) : ils reflètent une curiosité amusée (mais qu'est-ce qu'il va encore faire ?), une complicité détendue.

Tout le contraire de PJ Harvey qui, comme on le sait depuis son passage au Bataclan, ne communique qu'au moyen de son sourire de sphinx et de ses chansons à charge émotionnelle lourde. Dans une salle, la nuit, dans un pré, en plein jour, Polly Harvey et ses musiciens font exactement la même chose. C'est le signe de la netteté de leur vision, c'est aussi une nouvelle raison de se demander ce qu'ils vont devenir.

Après un bref interlude du groupe britannique Thousand Yard Stare, qui serait resté anodin si le chanteur n'avait chuté de trois mètres de haut en tentant d'escalader le mur d'enceintes situé devant la scène (bilan, une luxation de l'épaule), la nuit est tombée, et les têtes d'affiches sont arrivées. On peut espérer que les Cramps avaient croisé quelques elfes sur la lande. Ils auraient sûrement eu des tas de choses à se raconter. Fondateurs du genre psychobilly (de psychose et rockabilly), madame Poison Ivy (guitare), monsieur Lux Interior (chant) et leur section rythmique forment aujourd'hui une version rock de la famille Addams, très bizarre et tout à fait inoffensive. Quand même, au bout d'une heure de rockabilly lourdaud, au rappel, Lux Interior a voulu témoigner dans sa chair de son engagement d'artiste : il a vomi sur scène et s'est roulé par terre, il a baissé son pantalon de latex noir et s'est drapé dans la moquette grisâtre, etc., etc., et jamais les journalistes n'ont eu l'impression d'une telle sollicitude, à voir cet homme qui se meurtrissait pour leur fournir de la copie.

Ce genre de fantaisies n'étaient pas faites pour plaire à James, groupe emmené par le puritain Tim Booth. Celui-ci a commencé le concert par un sermon posant les vraies questions : *« Est-ce être un artiste que de montrer son pénis ? »* Peut-être par contraste, le concert de James, dans sa première moitié, est apparu très réservé, timide presque, ce qui n'était pas forcément une mauvaise affaire. Les chansons de *Seven*, leur dernier album, avaient une fâcheuse tendance à l'embonpoint, elles ont gagné à cette sobriété qui s'est de toute façon envolée pour le finale.

Restait Fishbone, très impressionnant comme d'habitude, comme aux Eurockéennes par exemple (*le Monde* du 7 juillet), et enfin Massilia Sound System. Rappers occitans, il échantillonnent la partie de cartes de Pagnol, ils rappent en provençal, toastent avec l'accent, célèbrent les couleurs de la ville (et de l'OM) et surtout s'avèrent un formidable groupe de bal, réussissant à sortir les derniers spectateurs des vapeurs éthyliques (nous sommes en Finistère) qui les enveloppaient.

Finalement, ce petit festival épuisant a encore une fois rempli son objectif. Amener la musique là où elle n'était pas, faire écouter aux amis, aux voisins, les découvertes de l'année ou quelques bons souvenirs. Vivant à l'écart des circuits de subventions, Tamaris est financé à 80 % par les recettes de billetterie et de bar, c'est très probablement là qu'il faut chercher la source de son charme.

THOMAS SOTINEL

CARNET DU Monde

Naissances

– Angelo FAVOCCIA
et
Marilyn KAWKA-FAVOCCIA,

ont le bonheur d'annoncer que le petit

Milan

a vu le jour le 15 juillet 1992, à Paris.

19, rue de la Fontaine,
91790 Boissy-sous-Saint-Yon.

Décès

– Mme Lucien Adès,
son épouse,
M. et Mme Jean Adès,
ses enfants,
Lionel, Benjamin et Rémi,
ses petits-enfants,
Les familles Adès, Serror
et Blanchard,
ses frère, sœurs et beaux-frères,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien ADÈS,
chevalier de la Légion d'honneur,
éditeur,

survenu le 17 juillet 1992, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu le mercredi 22 juillet, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse, où l'on se réunira.

2, rue Wilhem,
75016 Paris.

– Le docteur Jean-Marie Jeapard,
a la douleur de faire part du décès de son épouse,

Marie-Elisabeth DEBERTRAND,
déportée résistante,
officier de la Légion d'honneur.

Une neuvaine de messes sera célébrée au carmel de Montmartre, pour le repos de son âme.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Betty Guth,
son épouse,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Jean-Michel GUTH,
conseiller à la Cour de cassation,

survenu à Paris, le 15 juillet 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales (Paris-17e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, villa Monceau,
75017 Paris.

– M. et Mme Jean-Pierre Laboureix
et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Laboureix,
et leurs enfants,
M. l'abbé Pierre Laboureix,
M. et Mme François Laparra,
M. Jean Laboureix,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LABOUREIX,

survenu à Antignac (Cantal), le 16 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le samedi 18 juillet, à 14 h 30, en l'église et au cimetière d'Antignac (Cantal).

– Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 16 juillet 1992 à Toulon (Var), du

**vice-amiral d'escadre (CR)
René
SABATIER de LACHADENÈDE,**

dont les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 20 juillet, en l'église Saint-Paul du Mourillon, à Toulon.

[Né le 8 février 1911 à Toulon, René Sabatier de Lachadenède, après une série d'embarquements à bord de contre-torpilleurs et d'escorteurs de la marine nationale, a appartenu, comme capitaine de frégate, à l'état-major du ministre de la défense nationale – successivement Jules Moch, Georges Bidault et René Pleven – en 1951-1952 avant de servir à l'état-major de la marine nationale. Il commande ensuite la 1re division d'escorteurs à Toulon. Il sert notamment, en 1956-1957, au service de presse et d'information de la marine et prend, en 1960, avec le grade de capitaine de vaisseau, le commandement du croiseur *Colbert*. Promu contre-amiral, il sera en 1966 major général du port de Toulon. En 1968, le vice-amiral Sabatier de Lachadenède dirige la division des affaires militaires au secrétariat général de la défense nationale et, à ce titre, il sera le secrétaire du conseil de défense présidé par le chef de l'Etat. En 1971, il est élevé au rang de vice-amiral d'escadre avant de quitter la marine. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, l'amiral Sabatier de Lachadenède était commandeur de la Légion d'honneur.]

– **M. Dominique THIBORD,**
directeur de la déshydratation Thibord

est entré dans la paix du Seigneur, après une douloureuse maladie, à l'âge de cinquante ans, le 17 juillet 1992.

De la part de
M. André Thibord,
son père,
Anne-Marie et Didier Mortreux-Thibord,
Xavier, Emily,
Michel et Elisabeth Thibord-Houdre,
Anne, Pierre, Jean-Baptiste,
Marie-France et Aimé Dubois-Thibord,
Charles-Marie, Marie-Clothilde,
Martine et Philippe Vincent-Thibord,
Clément, Thomas, Marie-Lorraine, Francis,
Jean-Pierre et Marie-Brigitte Thibord-Legrand,
Amandine, Antoine, Clémence,
ses sœurs, frères, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
De ses amis,
De son dévoué personnel,
Des familles Thibord, Defresne, Laureau, Leroy, Godier.

La cérémonie religieuse a lieu le mardi 21 juillet, à 16 heures, en l'église de Courgenay.

La Picardie,
89190 Courgenay.

Rectificatif

– M. Robert Schwint,
député et maire de la ville de Besançon.
Le conseil municipal,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jean BOICHARD,
premier adjoint,

survenu à Besançon le 14 juillet 1992.

Les obsèques ont été célébrées vendredi 17 juillet, à Besançon.

(*Le Monde du 17 juillet*.)

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Serge LEGAL,

une messe sera célébrée le jeudi 6 août 1992, à 18 heures, en l'église Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris-1er.

Remerciements

– Jean R. Diedisheim,
Le docteur et Mme Felsovanyi
remercient chaleureusement tous ceux et celles qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Marie-Aline DIEDISHEIM,

décédée le 8 juin 1992.

– A M. Henri Salvador,
A M. Jean Sablon,
A M. Gérard Calvi,
président de la SACEM,
A M. Jean Clouet,
sénateur, maire de Vincennes,
A M. Claude Lacam,
conseiller général,
premier adjoint de Vincennes,
Aux auteurs,
Aux compositeurs,
Aux éditeurs,
Aux membres de toute la SACEM,
Et à tous ses nombreux amis,

Nicole Michel Jonesco adresse ses remerciements pour toutes les marques d'affection et de sympathie qu'elle a reçues pour le décès de son mari,

Bernard MICHEL,

survenu le 2 juin 1992, à Vincennes.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, en juin 1942,

Gaston PALATNICK

fut arrêté à la ligne de démarcation et emprisonné à Angoulême.

Le 20 juillet 1942, il est parti d'Angers directement pour le camp d'Auschwitz, d'où il ne revint pas.

Il est mort à vingt-deux ans.

Je me souviens.

Mme L. Watenberg,
137, avenue Gambetta,
75020 Paris.

Services religieux

– La cérémonie religieuse des trente jours, à la mémoire de

Flora ABIHSSIRA

aura lieu mardi 21 juillet, à 19 h 30, en la synagogue, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris-3e.

Mme veuve Joseph Abihssira,
Ses enfants et petits-enfants.

45, rue Volta,
75003 Paris.

ÉCONOMIE

BILLET

Rajeunissement du salarié... âgé

Avec le nouvel accord pour l'assurance-chômage, on assiste à un rajeunissement du salarié âgé... On l'est désormais à partir de cinquante ans, et non plus de cinquante-cinq ans, puisque des dispositions particulières sont prises pour limiter son licenciement éventuel ou plutôt pour en renchérir le coût (*le Monde* daté 19-20 juillet).

Ainsi se trouve étendue à une autre tranche d'âge la logique imposée par l'amendement Delalande, depuis 1987, quand le ministre du travail de l'époque – *M. Philippe Séguin* – s'était rendu compte que la fin de l'autorisation administrative de licenciement avait entraîné une brutale augmentation du nombre des suppressions d'emplois parmi les plus de cinquante-cinq ans. Souvent avec la complicité des intéressés eux-mêmes, les employeurs tiraient avantage d'une disposition de l'UNEDIC qui assurait aux plus âgés un traitement quasiment identique à la préretraite FNE (Fonds national de l'emploi).

Mais le versement de l'équivalent de trois mois de salaire aux caisses du régime d'assurance-chômage n'avait pas vraiment empêché le développement de cette technique, comme l'a encore prouvé, récemment, la querelle entre Mme Martine Aubry, ministre du travail, et M. Jacques Calvet, président du groupe PSA. Dans les plans sociaux, les mesures d'âge sont devenues la solution indolore par excellence, au point que les deux tiers des préretraites passent par l'UNEDIC où elles représentent 28 % des dépenses d'indemnisation.

Cette fois, il est clair que les syndicats, le patronat et le gouvernement veulent donner un coup de frein à cette pratique contestable. Profitant du projet de loi sur le RMI, Mme Aubry avait fait voter par le Parlement (*le Monde* du 11 juin) le passage à six mois de salaire de la contribution due lors du licenciement d'un salarié âgé de plus de cinquante-cinq ans. D'abord mécontent de se voir ainsi imposer un doublement de la pénalisation, le CNPF l'a finalement admis pour les plus de cinquante-six ans. Mais, à la demande des syndicats, il a en outre fallu prévoir un dispositif de même nature pour les salariés âgés de cinquante à cinquante-cinq ans. On pouvait craindre en effet que la limitation des départs en préretraite ne provoque, en retour, des suppressions d'emploi en plus grand nombre, qui auraient alors pénalisé la tranche d'âge voisine qui éprouve déjà de grandes difficultés de reclassement.

Cette barrière sera-t-elle suffisante ? On peut en douter, au vu de l'expérience précédente. Dans le cas contraire, cela signifierait que les plans sociaux porteront davantage sur les vingt-cinq à quarante-neuf ans et sur les jeunes. Or, le nouveau système d'indemnisation n'est guère favorable pour ceux qui ont les durées de cotisation et donc de travail les plus courtes...

ALAIN LEBAUBE

□ **Dockers : blocage à Marseille et à Saint-Malo.** – Aucun accord social n'était intervenu entre les employeurs de manutention et les dockers de Marseille le lundi 20 juillet en fin de matinée. Les négociations achoppent sur le nombre d'ouvriers à mensualiser sur un effectif total de 2 050. Autre point de blocage : Saint-Malo, dont les représentants du syndicat CGT des dockers devaient être reçus le 20 juillet au secrétariat d'Etat à la mer. M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, a mis en garde les dockers de ces deux ports sur « *les conséquences très préjudiciables qu'entraînerait le refus des dockers de signer un accord* », puisque le régime de droit commun sera beaucoup moins avantageux (notamment pour les préretraites et les licenciements) que les dispositions prévues dans le plan social spécifique.

Devant la crainte d'un nouvel exode de la population

Les Occidentaux au chevet de l'Albanie

Les dirigeants albanais attendent une nouvelle bouffée d'oxygène du G 24, le groupe de coordination de l'aide apportée par les principaux pays industriels à l'Est, qui se réunira mercredi 22 juillet à Tirana en vue d'étudier les moyens d'accélérer l'assistance à ce pays au bord de la famine. La semaine dernière déjà, la CEE avait décidé d'octroyer à l'Albanie 35 millions d'écus (245 millions de francs) pour aider au redressement de sa balance des paiements et lui permettre d'assurer ses importations. Les Douze souhaitent aussi associer plus étroitement leurs autres partenaires occidentaux à leur effort en faveur de l'Albanie.

BERNE

de notre correspondant

« *Aidez-nous et nous nous aiderons nous-mêmes* » : tel est l'appel que le président Sali Bérisha lance inlassablement à la communauté internationale. En cette période délicate de passage à l'économie de marché, l'aide extérieure est jugée d'autant plus urgente que l'économie albanaise est pratiquement paralysée. A ce jour, le G 24 a déjà débloqué une aide totale de 600 millions d'écus (4,2 milliards de francs), dont 200 millions d'écus venant de la CEE et 270 millions de la seule Italie. Sans parler de l'assistance alimentaire, l'Albanie a maintenant besoin d'une aide évaluée à 800 millions de francs pour financer ses importations à court terme, notamment pour se procurer des pièces détachées et des matières premières.

A la mi-juin, le nouveau président albanais, entré en fonctions le 6 avril, avait réservé aux Etats-Unis sa première visite à l'étranger. A cette occasion, l'Albanie a obtenu la clause de la nation la plus favorisée, et le président Bush lui a promis des livraisons de textile et de nourriture. « *Le gouvernement n'a pas beaucoup de temps car l'Albanie a perdu un demi-siècle. Il faut maintenant faire vite* », nous avait expliqué M. Berisha à son retour de Washington.

Signe de ce délabrement avancé : le taux de chômage dépasse 50 % de la population active, l'inflation atteint près de 15 % par mois, la production industrielle a chuté de 60 % et à peine la moitié des terres ont été ensemencées. L'année dernière déjà, des milliers d'Albanais, poussés par la pénurie, avaient pris d'assaut des navires et contraint leurs équipages à les emmener en Italie. La plupart de ces candidats au départ avaient ensuite été rapatriés de force. Durant l'hiver, en raison du manque de denrées alimentaires, de médicaments et de combustibles, des magasins avaient été pillés au cours d'émeutes de la faim.

Pour la première fois depuis la chute du communisme, de nouvelles manifestations de candidats au départ ont éclaté récemment. Début juillet, plusieurs centaines de personnes se sont heurtées aux forces de l'ordre à Tirana en tentant de pénétrer dans les ambassades occidentales dans l'espoir d'émigrer. La police a érigé des barricades pour empêcher des milliers d'Albanais de prendre d'assaut des navires dans le port de Durrës.

Résorber le chômage

Le gouvernement de Tirana a beau promettre qu'il fera respecter la loi et l'ordre, les autorités grecques et italiennes redoutent un nouvel exode massif de réfugiés. « *Malgré la déception et la souffrance de ceux qui ont quitté le pays il y a plusieurs mois, le désir de partir reste le plus fort* », constatait dernièrement le journal du Parti démocratique albanais. Et un responsable de la CEE rappelait, il y a quelques jours, à Bruxelles, qu'en Albanie le niveau de vie était à peine « *équivalent à ceux du Yémen ou du Congo* ».

Dans l'immédiat, le président Bérisha ne voit guère d'autre planche de salut que l'émigration des travailleurs à la fois pour résorber le chômage, alléger le poids de la dette et pallier le manque de formation professionnelle. Après avoir déjà invité les pays occidentaux à ouvrir leurs frontières aux saisonniers albanais, le gouvernement cherche maintenant à trouver des contrats de travail pour ses ressortissants, en Argentine, au Venezuela et dans les pays arabes.

Pour faciliter la réforme économique, le gouvernement s'est d'abord attaché à adapter la législation. Tour à tour, de nouvelles lois ont été adoptées sur la privatisation, la libéralisation des prix, les investissements étrangers, la réforme du système bancaire et la redistribution des terres. Le gouvernement a également aboli la « loi des 80 % » qui assurait aux travailleurs sans emploi 80 % de leur dernier salaire. En remplacement, le Parlement a approuvé, début juillet, un système de sécurité sociale qui devrait fournir un revenu équivalant à 5 dollars par mois à 273 000 demandeurs d'emploi pendant la période de réforme. Ces mesures d'urgence devraient être progressivement complétées par la distribution de pain et d'autres denrées de base à des prix contrôlés par l'Etat.

Dans un pays où, sur un peu plus de trois millions d'habitants, 65 % de la population vit à la campagne, le gouvernement entend donner la priorité à l'agriculture, tout en stimulant en même temps le développement du tourisme et l'exploitation des richesses minières. Avec le concours du FMI, l'Albanie souhaite aussi trouver des accommodements avec ses bailleurs de fonds pour renégocier une dette extérieure de quelque 500 millions de dollars.

Selon M. Kemal Dervis, directeur, pour l'Europe de l'Est, à la Banque mondiale, l'Albanie ne manque pas d'atouts avec ses ressources énergétiques, ses potentialités touristiques et « *une population saine dotée d'une bonne éducation de base* ». A ses yeux, le défi consiste à passer le cap des six prochains mois pour asseoir les mesures de stabilisation afin de revitaliser l'économie. « *A la communauté internationale*, ajoute-t-il, *de se mobiliser maintenant pour aider l'Albanie à franchir l'obstacle avec succès.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER

Elaboré par le Conseil national du crédit

Un rapport propose un code de bonne conduite entre banquiers et très petites entreprises

Une fois n'est pas coutume : le Conseil national du crédit (CNC) publie ses recommandations avant le rapport lui-même, à paraître en octobre. Ces recommandations concernant le financement de la très petite entreprise incluent un projet de code de bonne conduite entre banquiers et entrepreneurs portant sur les prêts avec prise de garantie. Fondé sur l'adhésion volontaire, ce code de bonne conduite, dont l'objet est de proportionner la demande de garanties au risque pris par l'établissement de crédit prêteur, aura pour conséquence de responsabiliser le chef d'entreprise, « *tout en évitant de créer des situations inacceptables en cas d'échec* ».

Ce code procéderait d'un engagement réciproque du chef d'entreprise et du banquier. Le premier s'engagerait, le cas échéant, à acquérir une formation en gestion, ou à confier à un centre de gestion agréé la partie comptable de son affaire. Parallèlement, il prendrait l'engagement, si le banquier le juge nécessaire, d'apporter « *un volume de fonds propres suffisant* ». En contrepartie, il serait défini une fraction du patrimoine de l'entrepreneur « *insaisissable* ». Selon le président du groupe de travail du CNC, M. Jacques Roger-Machard, le rapport entre le volume des fonds propres et le patrimoine personnel insaisissable serait de 1 à 3, dans la limite d'un plafond de 1 million de francs.

Cette mesure, concernant près de 2 millions d'entreprises de moins de vingt personnes, permettrait d'opérer une séparation réelle entre patrimoine personnel et patrimoine individuel. Le groupe de travail du CNC préconise par ailleurs de profiter de la future révision de la loi du 25 janvier 1985 sur le redressement judiciaire pour que la procédure collective tienne compte de « *l'existence d'une telle convention pour le traitement des autres créanciers* ».

Si un tel projet a reçu le soutien du gouverneur de la Banque de France, M. de Larosière, tel n'est pas le cas de l'AFEC (Association française des établissements de crédit), qui, par la voix de son président, M. Dominique Chatillon, a « *exprimé la plus grande réserve* », tout en rappelant les distorsions créées entre les créanciers de l'entreprise « *dont le sort ne serait pas réglé de la même façon par ce code* ».

Un manque de fonds propres

« *Vecteurs de renouvellement du tissu économique* », les très petites entreprises (moins de 20 salariés) souffrent d'une « *insuffisance d'apports en fonds propres* », déplore le Conseil national du crédit, dans une étude sur le financement de la très petite entreprise publiée vendredi 17 juillet. Ces 2 millions de micro-entreprises, essentiellement présentes dans les secteurs du BTP, du commerce, et surtout des services, ne représentent pas moins de 80 % de l'ensemble des entreprises françaises. Chaque année, 200 000 très petites entreprises se créent ; elles sont presque aussi nombreuses à disparaître douze mois plus tard, par cessation d'activité ou après liquidation judiciaire.

Ces défaillances massives sont « *trop souvent consécutives à une insuffisance d'apports en fonds propres* », souligne l'étude du Conseil national du crédit, d'autant que les « *efforts de modernisation des marchés financiers ont été davantage réalisés en direction des grandes entreprises que des très petites* ». Le CNC émet donc une série de propositions susceptibles de remédier à ces difficultés de financement : améliorer les relations entre les très petites entreprises et les banques ; conforter leurs sources de financement, en renforçant les fonds propres et en diversifiant l'offre de crédit, renforcer les mécanismes d'assurance, développer le rôle du conseil en gestion, revoir les dispositifs de traitement des micro-entreprises en difficulté et améliorer leur environnement comptable et fiscal.

Le rapport annuel de l'OCDE

La Belgique appelée à réduire ses allocations d'assurance-chômage

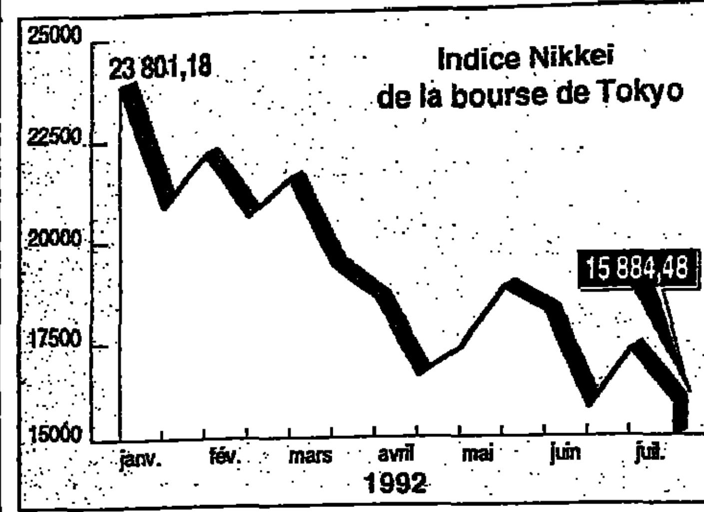
« *L'accord de Maastricht constitue une raison impérieuse d'assainir les finances publiques belges* », estime l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), dans une étude qu'elle vient de publier sur les économies belge et luxembourgeoise. Avec la perspective, jugée « *médiocre* », d'une croissance économique de 1,6 % en 1992, et de 2,3 % en 1993, l'OCDE juge désormais nécessaire en Belgique une politique budgétaire « *dominée par la nécessité de réduire le déficit* » : « *Pour participer à l'Union économique et monétaire, le déficit des administrations publiques devra être ramené d'un peu plus de 6 % l'an dernier à 3 % en 1996* », souligne le rapport.

Toujours selon l'OCDE, d'importantes économies pourraient être réalisées en ramenant les prestations sociales belges au niveau moyen de celles de la CEE, et en révisant le système d'assurance-chômage, jugé « *trop généreux* » : « *La Belgique est le seul pays de l'OCDE où les prestations d'assurance-chômage peuvent être versées pendant une durée pratiquement indéfinie* », ce qui « *tend à inciter les chômeurs, en particulier lorsqu'il s'agit de travailleurs peu qualifiés, à préférer rester au chômage plutôt que de reprendre un travail* ».

L'EFIM mis en liquidation sur ordre de l'Etat italien

Le gouvernement italien a ordonné, vendredi 17 juillet, la mise en liquidation de l'EFIM, troisième holding public de l'Italie, après l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle) et l'ENI (Office national des hydrocarbures). Cette mesure, largement attendue, intervient une semaine après l'annonce du changement de statut de plusieurs holdings publics italiens, en vue de leur privatisation (*le Monde* du 14 juillet). Les dettes accumulées par l'EFIM, qui atteignent 8 500 milliards de lires (38,2 milliards de francs), seront gelées pour une période d'au moins un an, selon le premier ministre, M. Guiliano Amato.

La Bourse de Tokyo à nouveau sous les 16 000 points



La reprise enregistrée depuis trois semaines par la Bourse japonaise aura été de courte durée et le Kabuto-cho vient à nouveau de faire preuve, lundi 20 juillet, de sa grande fragilité** (lire page 16). **En une séance, l'indice Nikkei a quasiment retrouvé ses plus bas niveaux depuis le début de l'année et... depuis octobre 1986. La Bourse de Tokyo est à la fois affectée par les accès de faiblesse des autres places financières et les inquiétudes sur la santé des banques japonaises devant la multiplication des risques sur les crédits immobiliers.

Les difficultés de l'électronique grand public

Les filiales des groupes japonais et coréens assurent leur autodéfense

Importateurs et filiales des grands groupes japonais et coréens d'électronique grand public ont choisi d'assurer leur autodéfense. Chiffres et exemples à l'appui, ils se sont efforcés, jeudi 16 juillet, de mettre en valeur leur contribution à l'emploi en France et à l'équilibre de la balance commerciale.

L'ombre de Mme Edith Cresson planait sur la conférence de presse organisée par le Syndicat des entreprises de commerce international de matériels audio, vidéo et informatique grand public (Secimavi). Un syndicat qui réunit une soixantaine d'importateurs et de filiales françaises de groupes japonais ou coréens, forts désormais d'un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, de plus de 5 600 salariés et de dix sites de production. « *Nous ne sommes plus seulement des importateurs (...). La notion d'usines tournevis est complètement démodée* », déclarait d'emblée le président du syndicat, M. Christian Paillot, qui répondait ainsi aux attaques dont ils s'estiment victimes depuis que, en 1982, le gouvernement instaurait le « *blocus de Poitiers* » pour freiner l'entrée des magnétoscopes nippons.

« *La nationalité des produits d'électronique grand public n'existe plus*, a-t-il poursuivi. *Un téléviseur de marque japonaise peut être fabriqué en Thaïlande, avec un tube cathodique français. Impossible désormais, pour un consommateur qui voudrait acheter national, de se fier à une marque : tout le monde est, dans le même temps, importateur et exportateur* ». Le marché mondial est un, a souligné M. Paillot, en puisant dans l'informatique un nouvel exemple : « *L'accord entre IBM, Toshiba et Siemens, montre bien l'obligation qu'il y a désormais à se regrouper pour faire baisser les coûts de recherche-développement et de production.* »

Importateurs et filiales des groupes asiatiques ont su s'intégrer dans le tissu industriel français. Ils estiment avoir introduit en France des nouveaux rapports sociaux. « Sponsors » d'événements sportifs nationaux, associés désormais à certains instituts universitaires de technologie, les importateurs d'hier se sont aussi mués en exportateurs, puisque à titre d'exemples, 85 % des caméscopes, enceintes acoustiques ou lecteurs CD produits en France par des filiales de groupes japonais ou coréens, sont exportés.

Ils auraient pu mieux faire, estiment-ils, si les pouvoirs publics n'avaient pas multiplié les entraves à leur implantation « *pour protéger des emplois qui n'existaient pas*, remarque le PDG de Akaï France. *Pour créer une usine à Honfleur, il nous a fallu supplier* ». Alors que l'implantation d'usines étrangères en Allemagne et en Grande-Bretagne – qui n'ont plus d'industriels nationaux dans le secteur – permet aujourd'hui à ces deux pays de figurer parmi nos principaux fournisseurs.

Le plaidoyer est habile. Et, pour une large part, fondé. En dix ans, les importateurs plus ou moins sérieux ont cédé la place aux industriels. « *Mais*, note un observateur, *les bonnes implantations ne sont le fait que de quelques sociétés* » : Sony qui vient d'opérer un vrai transfert de technologie en implantant à Bayonne une usine de composants (*le Monde* du 28 avril) ; Akaï et, dans une moindre mesure, Kenwood. L'usine Panasonic à Longwy demeure, en revanche, une simple unité d'assemblage. « *Ne nous y trompons pas*, poursuit toutefois cet observateur. *Il n'existe pas d'implantations de Thomson ou de Philips au Japon. Ce pays investit en Europe et en France, parce qu'il a, dans une certaine mesure, déjà remporté la compétition internationale. Il apporte, en quelque sorte, des compensations.* »

P.-A. G.

INDICATEURS

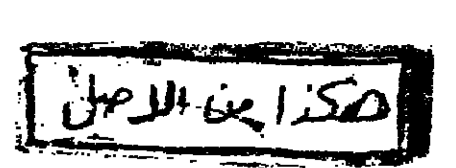
ALGÉRIE

• **Excédent commercial réduit de moitié au premier trimestre 1992.** – Le solde de la balance commerciale algérienne, passant de 4,9 à 2,3 milliards de francs, a diminué de 53 % au premier trimestre 1992 par rapport au trimestre précédent, selon l'Office national des statistiques (ONS). Dans la même période, la production des industries manufacturières est en recul de 11 %. Selon la firme de consultants Nord Sud Export, l'excédent commercial aurait atteint environ 20 milliards de francs au total l'an dernier. –

GRANDE-BRETAGNE

• **Consommation : nouvelle chute des ventes de détail en juin.** – Après avoir bénéficié pendant deux mois d'un « boom » post-électoral, les ventes de détail ont diminué en juin, passant en dessous de leur niveau de juin 1991, d'après la Confédération de l'industrie britanique (CBI). Cet organisme patronal note quelques « *lueurs d'espoir* » du côté du textile et des chaussures, ainsi que de la pharmacie et des épiceries. La CBI n'attend pas de véritable reprise des ventes en juillet d'autant que « *avec le chômage qui continue à augmenter et le marché de l'immobilier toujours déprimé, les consommateurs restent prudents* ». –

□ **M. Jean-Christophe Mitterrand à la SGE.** – Ancien conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines, M. Jean-Christophe Mitterrand, fils du chef de l'Etat, va rejoindre la Société générale d'entreprise, filiale spécialisée dans les travaux publics du groupe de la Générale des eaux, avec le titre de conseiller international du président, M. Zacharias.



ÉCONOMIE

FINANCES

Sous certaines conditions

Bruxelles devrait donner son feu vert à la reprise de Perrier par Nestlé

Après quatre mois de négociations serrées entre le groupe agro-alimentaire suisse Nestlé et le commissaire européen à la concurrence, Sir Leon Brittan, un compromis a été trouvé dans l'affaire Perrier qui devrait être rendu public mercredi 22 juillet à Bruxelles – sous réserve de son approbation par la Commission. En pratique, Nestlé, déjà propriétaire de Vittel et d'Hépar, sera autorisé à prendre le contrôle du groupe Perrier (l'OPA se montait à 15,5 milliards de francs) mais sous certaines conditions. Ainsi, pour sauvegarder la concurrence sur le marché français des eaux minérales, la firme suisse devra céder huit marques de Perrier à un acquéreur unique – sans doute étranger – qui aura à être agréé par la Commission de Bruxelles. Ce n'est qu'une fois cette opération conclue que le géant suisse sera autorisé, comme prévu, à vendre la marque Volvic au groupe agroalimentaire français BSN, déjà propriétaire d'Evian et de Badoit. Une fois l'acquisition de Volvic effective, le groupe français détiendra 31 % du marché français des eaux minérales.

C'est pour éviter la constitution d'un duopole contrôlant près des trois quarts du marché français que le commissaire à la concurrence entend imposer à Nestlé la cession de certaines des marques d'eau minérales auparavant détenues par Perrier. Ce faisant, Bruxelles innove. Depuis qu'elle a obtenu – en 1990 – le droit de sanctionner les fusions d'entreprises, la Commission n'avait en effet jamais réclamé des rectifications de frontières d'une telle ampleur. Il reste à savoir si l'affaire Perrier restera un cas isolé ou si elle ouvre la voie à une interprétation plus large que prévu par les textes des pouvoirs de Bruxelles.

Pour manquement à l'obligation d'information du public

La COB condamne l'ancien président de VEV à 300 000 francs d'amende

La Commission des opérations de Bourse (COB) a condamné M. Christian Derveloy, ancien président du conseil d'administration du groupe textile VEV (Vitos-Etablissement Vitoux), à une amende de 300 000 francs. Une autre sanction, d'un montant de 100 000 francs a été prononcée à l'encontre de la société VEV.

Huit mois après avoir ouvert une enquête sur le groupe textile, la COB avait annoncé le 14 janvier (*le Monde* du 16 janvier) avoir saisi la justice, à la suite de la diffusion en 1990 *« d'informations trompeuses pour le public et le marché »*. L'affaire remonte au 1er novembre 1990 : VEV avait alors publié au *Bulletin d'annonces légales et obligatoires (BALO)* un tableau d'activité du premier semestre 1990 suivi d'un rapport mentionnant que *« le résultat net consolidé avant impôt est négatif de 68 millions de francs »*. L'entreprise précisait pourtant *« que, sur l'ensemble de l'année, la perte devrait être sensiblement réduite par rapport à celle de 1989 »*. Un peu plus tard, dans un document destiné à l'assemblée générale des actionnaires fixée au 28 décembre, il était même indiqué que les *« résultats consolidés du groupe en 1990 devraient connaître une amélioration importante par rapport à ceux de 1989 »*.

Mais le 21 avril 1991, la cotation du titre était suspendue après une forte chute. Le 17 mai, le groupe annonçait une perte de 847 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 5,7 milliards. Dans son enquête, la COB relève *« que les informations publiées en 1990 ne correspondent pas à celles dont la société et son président avaient connaissance aux dates où ces informations ont été rendues publiques, qu'elles n'ont pas été rectifiées commes elles auraient dû l'être au cours de l'assemblée générale du 28 décembre (...). En prenant la décision de diffuser de telles informations, M. Derveloy a commis des fautes dont il doit répondre personnellement. »* La commission dans sa sanction a tenu compte du fait que *« M. Derveloy a cru agir dans l'intérêt de la société et n'en a tiré aucun profit personnel »*.

F. Bn.

□ **Mme Margaret Thatcher en pourparlers avec Philip Morris.** – Mme Margaret Thatcher est actuellement en pourparlers avec le géant américain du tabac Philip Morris, au sujet d'une éventuelle collaboration. Selon le *Sunday Times* du 19 juillet, l'ancien premier ministre britannique pourrait devenir consultant en politique internationale pour le compte du plus gros producteur mondial de tabac. Selon l'hebdomadaire de Londres, Mme Thatcher, qui ne fume pas, défendra les intérêts de l'industrie du tabac, en luttant notamment contre les tentatives d'interdire la publicité pour les cigarettes dans la CEE. *« Elle discute avec le conseil d'administration de Philip Morris depuis un an environ. Mais aucun accord n'a pour l'instant été conclu »* a précisé l'attachée de presse de la Dame de fer. – *(AFP, Reuter).*

PRESSE

Adieu, César

Nous apprenons le décès, survenu le 18 juillet, de notre ancien collaborateur César Volpé.

« César », comme nous l'appelions tous, nous a quittés discrètement, samedi soir, au terme, comme on dit, d'une longue maladie. Les plus anciens de ce journal, ceux qui connurent nos bureaux de la rue des Italiens des années 50 aux années 70, ne peuvent pas évoquer les anciens temps sans revoir aussitôt la silhouette étrange de ce petit bonhomme trottinant dans les couloirs, du matin au soir, les bras chargés de dépêches, lisant à haute voix le « flash » qui allait provoquer l'édition spéciale, entrant sans frapper chez le patron, HBM lui-même, puis Jacques Fauvet. Tous deux ne prêtèrent jamais une oreille indifférente à ses confidences.

Qui peut avoir oublié ses colères – il n'avait pas que des amis dans la place, – ses amitiés indéfectibles et ses tendres attentions : fleurs, tasses de chocolat, croissants, déposés sur le bureau des filles de la rubrique spectacles, Claude Sarraute, Christine de Rivoyre, Yvonne Baby ? « César », qui ne fut au long de sa carrière ni rédacteur, ni rédacteur en chef, ni conseiller, ni gestionnaire, mais tout simplement garçon de bureau, était un personnage inoubliable.

Né à Turin en 1916, naturalisé Français suffisamment tôt pour faire « la drôle de guerre », garçon de laboratoire à Menton, arpette au *Temps* en octobre 1940, employé aux écritures au *Monde* en 1944, César Volpé deviendra, à la fin d'une vie professionnelle considérée comme une mission permanente, sous-chef au service télex.

Le voilà parti, page qui s'efface d'un journal dont il avait, à sa façon, marqué l'histoire. Adieu, mon vieux César.

C. L

VIE DES ENTREPRISES

La crise de la construction navale

Un chantier de Cherbourg crée sa compagnie maritime pour promouvoir un prototype

CHERBOURG

de notre correspondant

Les Constructions mécaniques de Normandie (CMN) ont trouvé une parade originale à la baisse de leur plan de charge en créant leur propre compagnie maritime pour tenter d'exploiter un prototype de navire ultra-rapide sur la Manche. Touché de plein fouet par la réduction des programmes militaires, car il travaille depuis toujours avec les arsenaux de Cherbourg et de Lorient, *« le chantier des vedettes »* se plaint de ne pas recevoir suffisamment d'appuis des services de *l'Etat dans sa lutte pour* la conquête de nouveaux marchés à l'exportation.

Mais, contrairement aux autres sous-traitants de la direction des constructions navales, il choisit de *faire parler de lui autrement qu'en* annonçant des licenciements économiques, et, tandis que syndicats et élus socialistes manifestent quasi quotidiennement contre le plan Joxe dans les rues et à la sous-préfecture, CMN prépare la mise en service du prototype AGNES entre Dieppe (ou Fécamp) et Brighton. Rebaptisé Channel Express, ce navire à effet de surface (NES) est issu d'un programme subventionné au départ par les ministères de l'industrie et de la défense.

Mais après l'avoir armé pendant deux ans, la marine nationale a fait savoir qu'elle ne poursuivrait pas *l'expérience faute de crédit. Les* compagnies maritimes en place ne manifestant leur intérêt pour la version civile du prototype qu'à la condition de se la voir offerte, il ne restait plus à CMN qu'à l'exploiter *elle-même pour démontrer son avenir.* Un pari qui pourrait conduire ACE, la société spécialement créée pour cela, à commander un NES neuf de plus grande capacité en 1993. Entièrement financé par les actionnaires de la SOFFIA (société qui a racheté CMN au début de l'année), ce programme expérimental coûtera 20 % de son chiffre d'affaires à un chantier qui vient d'achever une douloureuse restructuration, tout en multipliant ses contacts avec de nombreux clients du Proche-Orient dans la gamme des petits navires rapides, civils ou militaires. Des négociations parfois très engagées mais soumises à des contraintes diplomatiques qui ont interdit à ce jour toute transformation en commande ferme.

RENÉ MOIRAND

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACCORDS

□ **Peugeot s'installe en Egypte.** – Peugeot a signé, dimanche 19 juillet au Caire, un accord portant sur la production à terme de dix mille véhicules par an. Une société conjointe, Peugeot Egypte, a été créée avec un capital initial de 20 millions de francs dont la firme française détient 51 %. Les partenaires égyptiens de Peugeot sont Wagih Abaza (le distributeur de la marque depuis quinze ans), à hauteur de 30 % du capital, et deux institutions financières. Peugeot-Egypte aura pour mission d'importer des pièces, de les faire assembler par Arab American Vehicles, une firme détenue à 49 % par Chrysler, et de les distribuer. Environ 1 500 voitures devraient êtres produites par l'usine d'AAV dès 1993.

□ **Volkswagen acquiert 91 % du polonais FSR-Antoninek.** – Le groupe Volkswagen prendra 91 % du capital du constructeur polonais de véhicules utilitaires FSR-Antoninek aux termes d'un *« accord préliminaire »*, conclu vendredi 17 juillet avec le gouvernement polonais. La firme allemande s'engage à apporter au moins 250 millions de francs dans l'opération et s'apprête à assembler dans les usines FSR-Antoninek ses *véhicules utilitaires* VW T4, *qui* doivent être produits à raison de 20 000 par an. La nouvelle société, qui réduira l'emploi de FSR à 500 personnes (600 actuellement), continuera la production de camionnettes Tarpan de conception polonaise.

□ **L'alliance Matra-Northern Telecom va être étudiée par la CEE.** – La Commission européenne a annoncé, vendredi 17 juillet, qu'elle allait examiner l'alliance conclue il y a deux semaines (*le Monde* du 3 juillet) entre le canadien Northern Telecom et le groupe français Matra. Le dossier a été soumis aux autorités de Bruxelles le 10 juillet. Conformément à leur mission, celles-ci disposent d'un délai d'un mois pour donner leur aval ou ouvrir une enquête si elles estiment qu'un tel rapprochement peut fausser le jeu de la concurrence sur le Vieux Continent. Aux termes de l'accord conclu entre les deux partenaires, Northern Telecom, muméro quatre mondial des télécommunications, doit acquérir 20 % de Matra Communication, la filiale spécialisée de Matra.

CRISE

□ **Fiat : 28 000 employés au chômage technique.** – Le groupe automobile italien Fiat a annoncé la mise au chômage technique de 28 000 salariés durant deux semaines au cours du mois de septembre, afin de réduire la production excédentaire. Ces mises en chômage techniques, qui se succèdent de mois en mois depuis un an, devraient prochainement ne plus être nécessaires, indiquent les syndicats, les fermeture des usines de Desio et surtout de Chivasso devant résoudre le problème de surproduction dont souffrait le groupe italien.

COOPÉRATION

□ **Sony, Apple et Motorola coopéreraient sur un système multimédia commercialisable dès l'an prochain.** – Le groupe japonais Sony Corp. et les groupes américains Apple Computer Inc. et Motorola Inc. auraient convenu de mettre au point ensemble un système international uniforme de produits «multimédias» (textes, représentations graphiques et films), rapporte, dimanche 19 juillet, le journal nippon *Asahi Shimbun*. Les trois grands groupes électroniques mondiaux coopéreraient sur un projet de petit ordinateur personnel portable utilisant des micro-processeurs à mémoire « flash », un écran à cristaux liquides très performant et des interfaces pour communications multimédias. Cet ordinateur, plus petit que les appareils de la taille d'un agenda déjà sur le marché, pourrait être vendu aux Etats-Unis à partir de l'an prochain. Toujours selon l'*Asahi Shimbun*, les trois sociétés envisagent d'inviter les groupes américains American Telephone and Telegraph (AT and T) Co. et International Business Machines (IBM) Corp., ainsi que le groupe japonais Matsushita Electric Industrial Co., à participer au projet.

□ **Elf Sanofi va coopérer avec Mofin dans l'agroalimentaire.** – Sanofi Bio-Industries, filiale du groupe Elf Sanofi, et la filiale Alce du groupe italien Mofin, viennent de conclure un accord de coopération dans le domaine des additifs pour l'industrie alimentaire. Les accords prévoient la construction d'un centre spécialisé dans la recherche, le développement et la production industrielle de ferments pour les secteurs laitier, agricole et aliments pour animaux, à Novara en Italie. Cette opération sera réalisée par l'intermédiaire d'une nouvelle société, SAMO Sarl, dont Alce et Sanofi Bio-Industries détiendront respectivement 55 % et 45 % du capital.

CONFLIT

□ **Afrique du Sud : Toyota va remplacer les grévistes licenciés en Afrique du Sud.** – Les négociations entre la société Toyota South Africa et les représentants des quelque 6 000 ouvriers licenciés pour fait de grève ont échoué, mercredi 15 juillet, et la firme japonaise a aussitôt annoncé qu'elle les remplacerait à partir de jeudi. Toyota a licencié les grévistes des usines de Durban et Prospecton au début de juillet après deux conflits en mai et juin dont le plus long avait duré 18 jours. La direction reproche aux grévistes de n'avoir pas respecté la législation en matière de grève.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 juillet ↓

Déprime

Mauvais début de semaine à la Bourse de Paris où les valeurs françaises ont, en l'espace d'une demi-séance, fini de perdre les derniers gains qu'elles avaient engrangés depuis le début de l'année. Après avoir ouvert en recul de 1,34 %, l'indice CAC 40 s'était légèrement redressé grâce à des rachats de vendeurs à découverts. Mais cet effet technique s'est révélé très passager. En début d'après-midi, il abandonnait plus de 2,5 % et plus tard, vers 14 heures, le recul moyen des valeurs françaises était de 2,61 %, l'indicateur pour sa part s'inscrivant à la cote 1 764,79.

La déprime s'est emparée de tous les marchés lundi. Après Tokyo qui clôturait en recul de 4 %, à la mi-journée Londres baissait de 1,9 %, Francfort de 3,1 % et *la tendance n'était pas mieux orientée à* Milan et Madrid.

Alors que *« les investisseurs surveillent surtout l'évolution des taux d'intérêt »*, des rumeurs circulaient sur un nouveau durcissement de la politique monétaire en Italie. Mais c'est essentiellement le recul du dollar qui pesait sur l'ensemble des marchés. Le repli du billet vert, qui s'est accéléré en fin de semaine dernière après la hausse du taux d'escompte allemand et les mauvais résultats de la balance commerciale américaine, entraîne un raffermissement du mark et affaiblit le franc. Les taux se tendent sur les marchés français, et le Matif est tombé lundi matin à 105,62 (contre 106,08 vendredi en clôture).

Le seuil des 1 800 points, qui avait tenu de justesse vendredi, était nettement enfoncé lundi, et les opérateurs ne voyaient guère d'éléments susceptibles de renverser la tendance. Les investisseurs ne s'estiment toutefois *« pas inquiets à ce niveau »*, soulignant que le marché pourrait baisser encore de 2 % ou 3 % avant d'enregistrer un rebond technique.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	10-7-92	17-7-92
Valeurs franç. à rev. variable	106,6	104,4
Valeurs industrielles	108,6	107,7
Valeurs étrangères	98	98,3
Pétroles-Energie	95,2	98,1
Chimie	117,1	118
Métallurgie, mécanique	116,1	115
Electricité, électronique	111,5	109,2
Bâtiment et matériaux	106,7	104,1
Ind. de consom. non alim.	118,8	116,2
Agroalimentaire	106,4	105,3
Distribution	114	113,7
Transports, loisirs, services	108,1	106,4
Assurances	101,4	95,7
Crédit banque	99,7	98,3
Sicomi	83,4	82,7
Immobilier et foncier	81,7	82,1
Investissement et portefeuille	97,2	95,1
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,6	99
Emprunts d'Etat	98,1	98,3
Emprunts garantis et assimilés	98,9	98,4
Sociétés	100,1	99,5
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 044,5	3 998,5
Valeurs étrangères	3 804,5	3 816,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	583,6	577
Valeurs étrangères	514,4	516
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	118	118,3
Emprunt d'Etat	120	119
Emprunts garantis et assimilés	118,3	117,6
Sociétés	117,5	116,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	3-7-92	10-7-92
Indice général	507	500,9
Produits de base	430,7	431,8
Construction	468,8	454,7
Biens d'équipement	268,5	262,3
Biens de consom. durables	578	576,6
Biens de consom. non durables	786	793,6
Biens de consom. alim.	876,1	862,4
Services	511	508,9
Sociétés financières	455,4	438,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	389,6	386,9
Valeurs industrielles	520,8	516,5

TOKYO, 20 juillet ↓

Forte rechute

La Bourse de Tokyo a nettement baissé lundi 20 juillet et l'indice Nikkei *est repassé sous la barre des* 16 000 points. En tout, le Nikkei perd 683,59 points, soit 4 %, à 15 884,48 *points* *(Lire page 14)*.

Le Kabuto-cho montre une nouvelle fois sa grande fragilité et subit toujours le contrecoup de la chute des autres places boursières internationales après l'annonce, la semaine dernière par l'Allemagne, d'une hausse de trois quarts de *point de son taux d'escompte. Une faiblesse* eggravée par les inquiétudes toujours fortes sur la santé du système financier nippon et la montée des risques sur les prêts immobiliers.

VALEURS	Cours du 17 juillet	Cours du 20 juillet
Ajinomoto	1 270	1 190
Bridgestone	1 120	1 110
Canon	1 330	1 300
Fuji Bank	1 370	1 300
Honda Motors	1 200	1 130
Matsushita Electric	1 300	1 200
Mitsubishi Heavy	540	527
Sony Corp.	4 100	3 980
Toyota Motors	1 500	1 430

PARIS :

Second marché *(sélection)*

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4180	4143	Immob. Hôtelière	1020	1025
Amault Associés	230	....	Interm. Composer	149 90	155
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	60 50	....
Bque Vernes	710	715	Locamic	114 10	....
Boiron (Ly)	465	465	Matra Comm.	215 10	....
Boisset (Lyon)	201	201	Molex	138 30	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	710	700	Publ.Filipacchi	448	450
Calberson	321	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	330
Cardif	735	700	Select Invest (Ly)	86	85
C.E.G.E.P.	158 50	160	Serbo	265	263 50
C.F.P.I.	260 20	260	Sopra	324 40	329
C.N.I.M.	1057	1065	TF1	472	465 10
Codetour	261	262 80	Thermador H. (Ly)	353	353
Conforama	1159	....	Unilog	259	255
Creeks	145	....	Viel et Cie	92	95 50
Dauphin	302	....	Y. St-Laurent Groupe	772	731
Delmas	1060	1051			
Demachy Worms Cie	390	380			
Devanlay	1035	....			
Deville	175	175			
Dollfus	110	115			
Editions Belfond	240	240			
Europ. Propulsion	194	194			
Finacor	114	119			
G.F.F. (group.fon.f.)	66	64			
G.I.M.	333	333			
Gravograph	170	170			
Guintoli	795	....			
I.C.C.	173	168			
Idianova	82	82			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 208 794

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	106,08	106,46	106,84
Précédent	106,88	107,32	107,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	Déc. 92
108	0,09	0,50	1,80	1,90

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 16 627

COURS	Juin 92	Juillet 92	Août 92
Dernier	1 812	1 840	1 854,50
Précédent	1 866	1 883,50	1 897

CHANGES

4,91 F ↓

Le dollar ouvrait en forte baisse lundi 20 juillet, le marché réagissant toujours à l'annonce d'un creusement du déficit commercial des Etats-Unis en mai. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 4,91 *francs contre* 4,9710 *francs* selon le cours indicatif de la Banque de France vendredi *(lire page 20)*.

FRANCFORT	17 juillet	20 juillet
Dollar (en DM)	1,4718	1,4545
TOKYO	**17 juillet**	**20 juillet**
Dollar (en yens)	125,28	124,61

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (20 juillet) ..... 9 15/16 - 10 1/16 %

New-York (17 juillet) ..... 3 15/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	16 juillet	17 juillet
Valeurs françaises	106,30	104
Valeurs étrangères	96,40	95,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	502,20	500,90
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 851,23	1 801,78

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	16 juillet	17 juillet
Industrielles	3 331,63	3 331,64

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	16 juillet	17 juillet
100 valeurs	2 483,40	2 431,90
30 valeurs	1 890,80	1 852,10
Mines d'or	92,50	94,00
Fonds d'Etat	89,58	89,33

FRANCFORT

	16 juillet	17 juillet
Dax	1 740,53	1 702,66

TOKYO

	17 juillet	20 juillet
Nikkei Dow Jones	16 548,07	15 884,48
Indice général	1 271,10	1 230,14

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4,9110	4,9130	4,9960	5,0010
Yen (100)	3,9424	3,9453	4,0010	4,0065
Ecu	6,8860	6,8880	6,8730	6,8803
Deutschemark	3,3832	3,3837	3,3854	3,3887
Franc suisse	3,8412	3,8458	3,8525	3,8603
Lire italienne (1000)	4,4475	4,4495	4,3792	4,3865
Livre sterling	9,6075	9,6125	9,6080	9,6203
Peseta (100)	5,2715	5,2760	5,2357	5,2460

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	4 7/16	4 9/16	4 5/16	4 7/16	4 1/8	4 1/4
Ecu	10 7/8	11	10 7/8	11	10 7/8	11
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16
Franc suisse	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9
Lire italienne (1000)	17	17 1/4	16 1/4	16 1/2	15 15/16	16 3/16
Livre sterling	10 3/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 9/16	12 13/16	12 9/16	12 13/16
FRANC FRANÇAIS	10 1/8	10 1/4	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal Officiel* du dimanche 19 juillet 1992 :

UNE LOI

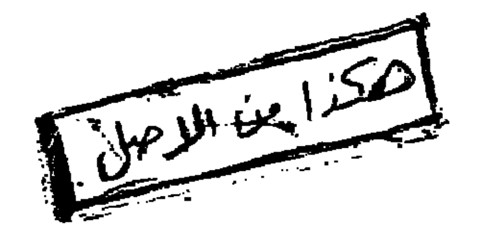
– Nº 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail.

UNE LOI

– Nº 92-676 du 17 juillet 1992 relative à l'octroi de mer et portant mise en œuvre de la décision du conseil des ministres des communautés européennes nº 89-688 du 22 décembre 1989.

UN ARRÊTÉ

– Du 17 juillet 1992 habilitant les préfets à instituer des régies d'avance de l'Etat destinées aux opérations de développement social urbain et de prévention de la délinquance.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 JUILLET

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4660	C.N.E 3%	4670	4680	4670	....
920	B.N.P. T.P.	920	920	920	....
900	Cr.Lyon. T.P.	896	895	895	- 0 11
1495	Renault T.P.	1575	1580	1540	- 2 22
1760	Rhone Poul. T.P.	1670	1670	1651	- 1 14
1135	Saint Gobain T.P.	1040	1039	1038	- 0 19
882	Thomson T.P.	909	900	900	- 0 99
740	ACCOR	670	658	664	- 0 90
750	Air Liquide	756	750	741	- 1 98
625	Alcatel-Alsthom	625	620	606	- 3 04
1760	Als.Superm.	1825	1813	1800	- 1 37
310	A L S P I	292	291 10	283	- 3 08
475	AGF Sté Centrale	422 50	419 90	390	- 7 69
150	Avenir H. Média	141	140	135	- 4 26
910	Axa (ex Cie Midi)	771	760	763	- 1 04
138	Bafip	131 10	134	132	+ 0 69
114	Bail-Equipem.	104	102	101	- 2 88
810	Bail Investiss.	700	699	707	+ 1 00
400	Bancaire	342	335	322	- 5 85
800	Bazar H.-V.	776	....	....	....
1400	Berger (M)	1305	1310	1298	- 0 54
400	Bertrand Faure	410	413 10	413 10	+ 0 76
820	Bic	819	810	800	- 2 32
1050	B.I.P.	1065	1060	1060	- 0 47
295	BIS	295	293	295	....
370	B N P (CI)	343 50	340	331	- 3 64
760	Bollore Tech.	740	744	731	- 1 22
3170	Bongrain	3099	3040	3020	- 2 55
665	Bon-Marché	581	580	545	- 6 20
590	Bouygues	554	542	539	- 2 71
108	BP France	98 60	98	97	- 1 62
1090	B S N	1115	1111	1091	- 2 15
1180	Canal Plus	1150	1150	1133	- 1 48
280	Cap Gem.S	242 40	231 20	226 10	- 6 72
2610	Carrefour	2605	2575	2543	- 2 38
148	Casino	143 10	140 10	136 20	- 4 82
92	Casino ADP	90	89 50	90	....
505	Castorama D.I.	495	491	485 50	- 1 92
178	C.C.F.	172	167 50	164 60	- 4 30
40	CCMC Ly.	37 80	37 80	37	- 2 12
405	C.D.M.E.	398	390	388	- 2 51
172	C.E.G.I.D.	157	160	155 50	- 0 96
87	Centrest (Ny)	79	80	80	+ 1 27
385	C.E.P. Comm.	359	354	355	- 1 11
120	Cerus	110	108	108	- 1 82
750	Cetelem	720	715	675	- 6 25
235	CF Int.	222 10	222 10	222 10	....
280	CGI Info.	292	296 90	288	- 1 37
1090	C G I P	1046	1030	1004	- 4 02
645	CGP	640	640	640	....
1180	Chargeurs S A	1160	1150	1143	- 1 47
315	Christian Dior	308 50	302	300	- 2 76
585	C I C A (M)	577	....	....	....
385	Ciments franc.	387	387	389	+ 0 52
730	Clarins	709	700	703	- 0 85
480	Club Méditer.	449	438 50	433 10	- 3 54
183	CMB Packa.	175	174 90	168	- 4 00
805	Coles	794	790	775	- 2 39
245	Cpt. Entrep.	195	195	195	....
1090 80	Compt Mod.	1058	1030	1031	- 2 55
235	CPR (Paris Réa.)	233 50	232	227	- 2 78
870	Créd. Foncier	772	769	760	- 1 55
230	Crédit Loc France	253	247 90	247 20	- 2 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
550	Cr Lyon.(CI)	530	520	513	- 3 21
945	Crédit Nat.	870	865	860	- 1 15
270	CSEE	255	256	256	+ 0 39
3210	Damart	3155	3170	3160	+ 0 16
390	Dassault Aviation	382 10	382 10	382	- 0 03
174	Dassault Electr.	172 80	169	170	- 1 62
1750	De Dietrich	1740	1730	1705	- 2 01
78	Dév.R.d.C.(Li)	66 50	68 50	66 90	+ 0 60
125	Dév.R.Sud-Est	114	113 10	113 10	- 0 79
350	D M C	335	325	331	- 1 19
410	Docks France	398	396	393	- 1 26
295	Dynaction	235	230	230	- 2 13
2240	Eaux (Gle)	2221	2200	2165	- 2 52
890	E.B.F.	886	886	886	...
440	Ecco	422	420	416	- 1 42
375	Elf Aquitaine	339	334	327	- 3 54
1050	EliSanofi(ExSanofi)	1002	975	972	- 2 99
285	Eng-Elf (Certif.)	238	245	230	- 3 36
675	Eridania-Beghin	577	570	569	- 1 39
410	Essilor	379	365 50	375	- 1 06
210	Essil.Int.(DP)	175 50	175	171 10	- 2 51
750	Esso	799	790	780	- 2 38
1370	Eurafrance	1305	1302	1292	- 1 00
680	Eurocom	610	607	603	- 1 15
112	Eurodisneyland	103 90	102 50	101 20	- 2 60
970	Europe 1	990	970	965	- 2 53
35	Eurotunnel	31 60	31	30 35	- 3 96
1400	Exor	1450	1450	1450	....
120	Finextel	101 10	101	95 10	- 5 93
390	Fives Lille	355	350	343 50	- 3 24
3200	Fromager. Bel	3399	3371	3355	- 1 29
2190	Gal.Lafayette	1889	1890	1890	+ 0 05
1770	G.A.N.	1617	1579	1580	- 2 32
540	Gascogne (B)	530	530	520	- 1 89
1430	Gaz et Eaux	1250	1285	1260	+ 0 80
715	Géophysique	709	695	690	- 2 68
720	Groupe André SA	650	650	645	- 0 77
560	Groupe Cité	497	498	502	+ 1 01
415	GTM-Entrep.	397	395	396	- 0 25
1700	Guyenne-Gas.	1650	1620	1625	- 1 52
127	Hachette	107	106	102	- 4 67
515	Havas	473	470	457 60	- 3 26
300	Idia	300	305	300	....
340	Imétal	309	308 50	307	- 0 65
134	Immob. Phénix	116	113	112 90	- 2 67
106	Ingénico	99	92	91 50	- 7 58
6640	Inst. Mérieux	6550	6440	6620	+ 1 07
470	Interbail	402	400	400	- 0 50
770	Intertechnique	671	685	669	- 0 30
835	J. Lefebvre	815	763	773	- 5 15
485	Klépierre	472	472	470	- 0 42
750	Labinal	711	720	715	+ 0 56
340	Lafarge	301	300	294	- 2 33
330	Lebon	291	290	290	- 0 34
4670	Legrand	4470	4400	4370	- 2 24
2600	Legrand (DP)	2250	2236	2200	- 2 22
430	Legris Industries	369	363	361	- 2 17
740	Locindus	600	608	600	....
3930	L.V.M.H.	3655	3630	3612	- 1 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
525	Lyon.Eaux/Dumez	515	508	504	- 2 14
95	Magnetec Ly.	92 10	90	89	- 3 37
300	Mar. Wendel	287	287	285	- 0 70
180	Matra	189 80	180	180	- 5 16
495	Merlin-Gerin	472	472	468	- 0 85
88	Metaleurop	74 20	72 10	71 10	- 4 18
35	Métrologie In.	31 50	31 50	30 50	- 3 17
192	Michelin	207	203	198 60	- 4 06
156	Min. Salsig (Ma)	158 10	....	....	....
72	MMB	78 80	77 10	77	- 2 28
152	Moulinex	136	131	130	- 4 41
1050	Navig. Mixte	940	940	928	- 1 28
118	Nord-Est	116 50	114 10	113 20	- 2 83
265	Nordon (Ny)	231 10	228	228	- 1 34
650	Nouv Galeries	647	647	647	....
141	Olipar	105 10	105 40	105 40	+ 0 28
890	Oréal	937	915	906	- 3 31
365	Paribas	318	311	305 70	- 3 87
192	Pechiney Int.	178 80	174 50	177 10	- 0 95
340	Pechiney (CIP)	299 10	297 20	293	- 2 04
392 50	Pernod Ricard	378 20	376	376 50	- 0 45
745	Peugeot	678	667	655	- 3 39
360	Pinault	343	343	340 70	- 0 67
750	Plastic-Omn.	782	776	766	- 2 05
580	Poliet	460	432	440	- 4 35
720	Primagaz	712	705	715	+ 0 42
770	Printemps	714	700	704	- 1 40
896	Promodes	662	658	680	+ 2 72
535	Radiotechn.	453	450	415	- 8 39
5800	Redoute (La)	5700	5650	5610	- 1 58
170	Rémy Cointreau	164 50	164	156	- 5 17
620	R. Poulenc CIP	572	565	554	- 3 15
60	Rochette(La)	57 55	57	56 30	- 2 17
446	Roussel Uclaf	450	440	440	- 2 22
3050	R. Impd.Ly *	2880	2870	2860	- 0 69
179	Sade (Ny)	164	165	164 50	+ 0 30
2190	Sagem	2200	2190	2175	- 1 14
565	Saint Gobain	534	522	522	- 2 25
1260	Saint Louis	1180	1169	1162	- 1 53
1380	Salomon Ly	1340	1340	1340	....
315	Salvepar (Ny)	305	305	305	...
1350	S A T	1417	1417	1417	....
245	Saul. Chât.	230	230	225 10	- 2 13
1080	Saupiquet (Ns)	1040	1033	1012	- 2 69
635	Schneider	602	595	576	- 4 32
14	SCOA	14	13 80	13 70	- 2 14
350	Scor s.a.	328	321	319	- 3 33
2080	S.E.B.	1990	1980	1966	- 1 21
420	Sefimeg	392 50	388	383	- 2 42
126	Selectibanque	114	114	113 50	- 0 44
215	Sextant A.	192 50	187	187	- 2 86
710	S F I M	628	598	589	- 6 21
210	S.G.E.	199 50	199 50	200	+ 0 25
410	Simco	351	353	354 80	+ 1 08
665	Sk. Rossignol	630	622	622	- 1 27
480	Sligos	429	429	427	- 0 47
505	Société Géné.	457	448 50	433 60	- 5 12
54	Sodecco(B)	54	52	51 30	- 5 00
100	Sodero(Ns)	93	92	92	- 1 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1020	Sodexho	1018	1011	1008	- 0 98
74	Sogeral(Ny)	69 20	70	69	- 0 29
420	Sogerap	355	357	350	- 1 41
1490	Sommer-Allib.	1382	1381	1355	- 1 95
395	SOPHIA	357	355	354	- 0 84
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	...
785	Sovac	747	749	744	- 0 40
320	SPEP	292	283	283	- 3 08
315	Spie-Batignol.	289	287	279	- 3 46
800	Strafor Facom	749	742	735	- 1 87
295	Suez	255	255	252 50	- 0 98
1030	Synthélabo	991	997	980	- 1 11
150	Thomson CSF	141	134 90	135 10	- 4 18
235	Total	238 90	236 10	234 10	- 2 01
181 50	- (certif.)	175	174 50	174 60	- 0 23
190 89	Trailaus Fin.	197 50	195	195	- 1 27
475	U.A.P.	424	415	410 10	- 3 28
295	U F B Locab.	250	250	241 20	- 3 52
305	U.G.C. DA (Rober)	273	274	261 10	- 4 36
850	U I C	491	488	479	- 2 44
445	U I F	400	400	400	.
750	U I S	760	760	760	.
425	Unibail	410	406	406	- 0 98
750	Valéo	735	730	718	- 2 31
205	Vallourec	172 80	173	173	+ 0 12
280	Via Banque	238 50	235	235	- 1 47
320	Worms et Cie	290	290	275	- 5 17
1260	Zodiac	1170	1161	1170	.
1060	Elf Gabon	985	979	970	- 1 52
111	Amax	99	99 60	98 80	- 0 20
143	Amer. Barrick	145	145	146	+ 0 69
124	Amer. Express	121 90	120	120	- 1 56
220	A.T.T.	223 80	219 40	219 40	- 1 97
157	Anglo Amer.C.	160	154	149	- 6 88
285	Amgold	274	274	274	...
240	Banco Santander	220	201 50	200	- 9 09
815	B.A.S.F.	786	781	771	- 1 91
950	Bayer	930	911	905	- 2 69
54	Blenheim Plc.	47 75	49 05	48	+ 0 52
34	Buffelsfont.	33	31 10	31 50	- 4 55
137	Chase Manh.	123	128 10	128 10	+ 4 15
2700	Daimler Benz	2481	2489	2478	- 0 12
121	De Beers	108 50	102 30	102 30	- 5 71
2320	Deutsche Bank	2290	2280	2251	- 1 70
1150	Dresdner Bank	1137	1113	1110	- 2 37
59	Driefontein	59	58 50	58 75	- 0 42
280	Du Pont-Nem.	248 80	246 30	241 10	- 3 09
210	Eastman Kodak	215 10	206	206	- 4 23
13	East Rand	11 85	11 70	11 95	+ 0 84
31	Echo Bay	35	33	35	...
230	Electrolux	214 50	....	....	....
129	Ericsson	115 60	115	110	- 4 84
325	Exxon Corp	309	303	303	- 1 94
240	Ford Motor	226 10	...	...	...
46	Freegold	45 40	44 45	45	- 0 88
17	Gencor	15 65	15 05	14 90	- 4 79
405	Gén. Elect.	383	383	382	- 0 26
225	Gén. Motors	207 50	202 10	198 80	- 4 19
345	Gén. Belgique	332	332	332	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
47	Gd. Métropol	44 05	43 20	42 75	- 2 95
55	Guinness	54 10	53	52 65	- 2 68
21	Hanson PLC	19 80	19 70	18 80	- 5 05
23	Harmony Gold	21 70	21 75	21 50	- 0 92
360	Hewlett Packard	343	340	340	- 0 87
32	Hitachi	31 30	30 50	30 20	- 3 51
855	Hoechst	830	830	820	- 1 20
69	Homestak.	72 50	72 50	71 80	- 0 97
118	I.C.I.	110 40	....	....	...
500	I.B.M.	475	469 30	467	- 1 68
335	I.T.T.	328	321 10	319	- 2 74
177	Ito Yokado	158	155 20	155	- 1 90
53	Matsushita	51 05	48 10	46 70	- 8 52
3 55	Maxwell	3 55	..	...	.
235	Mc Donald's	223	229	229	+ 2 69
265	Merck	249	248 20	246	- 1 20
505	Minnesota M.	495	..	...	.
37	Mitsubishi	36 50	35 85	35 10	- 3 84
335	Mobil corp	325	315	316 80	- 2 52
280	Morgan J.P.	295 10	292	292	- 1 05
36400	Nestlé	35030	35350	35500	+ 1 34
134	Norsk Hydro	128	126 50	126	- 1 56
98	OFSIL	94 50	93	93 60	- 0 95
1680	Pétrofina	1790	1790	1720	- 3 91
390	Philip Morris	392	385	385	- 1 79
91	Philips	76 50	78 90	76	- 0 65
56	Placer Dome	59 50	55 60	59 10	- 0 67
250	Procter Gamble	252	251 80	251 80	- 0 08
180	Quilmès	170 90	177	164 90	- 3 51
22	Randfontein	20 80	20 70	21 30	+ 2 40
280	Rhone Poul. Rorer	278	278	277	- 0 36
455	Royal Dutch	442 50	440 40	439	- 0 79
58	R T Z	52	51 50	51	- 1 92
17	Saat.& Saatchi	12 40	11 80	11 90	- 4 03
28	St Helena	27	26 60	26 50	- 1 85
345	Schlumberger	309	309	306 10	- 0 94
48	Shell transp.	46	45	45	- 2 17
2250	Siemens	2190	2145	2138	- 2 37
168	Sony	165	158 70	157 50	- 4 56
54	Sumitomo Bank	53	52 70	52 30	- 1 32
168	T.D.K.	165 20	165	163	- 1 33
56	Telefonica	55	55	52 75	- 4 09
25	Toshiba	25 30	24 75	24 10	- 4 74
545	Unilever	552	551	548	- 0 72
265	Unit.Techn.	250	249 20	249 20	- 0 32
255	Vaal Reefs	243	237	238 40	- 1 89
1370	Volkswagen	1250	1239	1228	- 1 76
380	Volvo	313	312	312	- 0 32
141	West. Deep	114 30	111 10	111 90	- 2 10
360	Xerox Corp	356	....	...	...
104	Yamanouchi	98	95 10	91 70	- 6 43
3 90	Zambia Cop.	3 40	3 43	3 30	- 2 94

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	101 20	0 21
10,80% 79/94	100 60	9 44
Emp.Etat 13,4%83	104 17	7 76
Emp.Etat 12,2% 84	100 28	9 53
10,26% mars 86	....	3 65
OAT 10% 5/2000	105 35	1 47
OAT 9,9% 12/1997	102 60	5 96
OAT 9,8% 1/1996	101 35	4 80
PTT 11,2% 85	104 30	6 55
CFF 10,30% 86	103 20	4 61
CFF 10,25% nov 90	104 55	3 56
CNA 10 % 1979	100 50	3 73
CNB Bques 5000F	98 16	0 44
CNB Paribas 5000F	98 07	0 44
CNB Suez 5000F	98 08	0 44
CNI 1/82 5000F	98 20	0 44
CNT 9 % 86	....	2 30
CRH 10,90% déc.85	108 30	5 44
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1040	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	610	....
Ly. Eaux cv 6,5%	787	...
Thoms. cv 9,2% 86	810	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	749	745
Applications Hydr.	1531	....
Arbel	480	480
Bains C.Monaco	940	930
B.Hypoth.Europ.	357	....
B.N.P. Intercont	361	363
Beghin-Say (C I)	476	476
Bénédictine	2850	2700
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	2250	....
B T P	58	59 10
Cambodge	1080	1050
Carbone Lorraine	450	443
Case Poclain	5 50	5 90
C.B.C.	311	305
C.E.G.F (Frigor.)	720	700
Centenaire Blanzy	365	365
Cerabati	53 50	....
Champex Ny	60	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	177	177
C.I.M.	955	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2701	....
Cogifi	282	282
Comiphos	465 50	465 50
Cie Industrielle	5210	5000
Cpt Lyon Alemand	335	331
Concorde	638	630
Constr.Méc.Prov.	18	18
Crédit Gén.Ind.	105	....
Cr Universel (Cie)	296	285
Darblay	615	....
Degremont	1856	1840
Delmas Vieljeux	2310	....
Didot Bottin	550	....
Eaux Bassin Vichy	2700	2750
Ecia	372	368
Ent.Mag. Paris	5100	....
Etex (ex Eternit)	2015	...
Finalens	295	297
F.I.P.P.	80 40	....
F.N.A.C.	1994	....
Foncière (Cie)	450	471
Fonc.Lyonnaise	589	602
Foncina	342	..
Fougerolle	850	791
France I.A.R.D.	589	....
France SA (La)	1570	1562
From. Paul-Renard	1389	...
Gaumont	450	....
Gerelim	268 50	268 50
Gévelot	510	....
G.F.C.	320	316
Groupe Victoire	833	800
G.T.I (Transport)	205 50	207
Immobail	315	314
Immobanque	595	595
Im.Marseillaise	4899	....
Immofice	373	374
Invest.(Ste Cle.)	3201	....
Lambert Frères	276	264 50
Lille Bonnières	940	935
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	667	...
Louvre	2400	2400
Lucia	670	686
Machines Bull	32	31
Mag.Uniprix	190	190
Magnant	540	....
Métal Déployé	423	423 90
Mors	64	69
Navigation (Nle)	199 40	199 40
Optorg	270	270
Oréal (CI)	493 90	476 10
Origny-Desvroise	690	690
Palais Nouveauté	1340	...
Paluel Marmont	620	610
Parfinance	155	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	195	195
Paris Orléans	210	....
Parthena Invest.	271	....
Pathé Cinéma	493	....
Piper Heidsieck	1000	...
Porcher	500	....
Promodes (CI)	370	....
Publicis	702	710
Rochefortaise	118 80	121
Rosario	157 50	167 10
Rougier	250	...
S.A.C.E.R.	440	431
S.A.F.A.A.	190	....
S.A.F.I.C Alcan	225	....
Saga	373 50	371
Saint Dominique (F.I.)	105	104 50
Salins du Midi	575	565
Savoisienne M.	162	....
S.C.A.C.	720	....
Senelle	445	460
S.Eaud.Part. (M)	118	118
Silic	553	554
Simvia	113	111 80
S.I.P.H.	135	135
S.M.C.I.	100	....
Sofal	698	....
Soffo	260	....
Soficel	1105	1105
Sofitam (ex Sotam)	78 55	..
Sofragi	2550	2550
Soudure Autogène	765	761
Sovabail	320	....
Stami	465	....
Taittinger	2520	2520
Testut-Aequitas	220	..
Tour Eiffel	191 10	209
Ufiner	1120	...
Vicat	485	480
Viniprix	1510	1510
Virax	120	120
Maroc Sté Brasserie	300	...

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	565	...
Akzo Nv Sco	440	....
Alcan Aluminium	106	106
American Brands	245 20	...
Arbed	620	.
Asturienne Mines	94 10	94 10
Banco Popular Espa.	544	533
B.Reglements Int.	17380	17000
Can.Pacifique	74	70 90
Chrysler Corp.	91	...
C I R	6 35	...
Commerzbank	857	.
Dow Chemical	275	280
Fiat	22 40	...
GBL (Brux Lamb.)	505	515
Gevaert	1017	.
Glaxo Holdings Ltd.	67 10	69 90
Goodyear Tire	[illegible]	332
Grace and Co (WR)	166 20	....
Honeywell Inc Im.	356	....
Johannesburg	71 50	..
Koninklijke Pakhoed	132 30	...
Kubota	18 90	18
Midland Bank	40	.
Noranda Mines	75 10	.
Olivetti priv	8 55	8 60
Pfizer Inc	383	375
Ricoh	22	.
Robeco	260	271 10
Rodamco NV	131	129 10
Rolinco	273 90	269 10
Saipem	6	...
Sema Group	28	26 70
SKF Aktiebolaget	92 10	92 10
Tenneco Inc	163	....
Thorn Electrical	80	....
Toray Ind.	22 50	....
West Rand Cons.	6 40	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	.
Calcphos	91	...
C G H Cogenhor	5	...
Coparex	615	.
Drouot Assurances	339	.
Electro-Banque	320	.
Europ. Accum.	77 50	77 50
Europ Soules Ind.	17 30	
Gachot S.A.	45	45
Guy Degrenne	402	.
Lecteurs du Monde	175	..
Nicolas	1200	1198
Particip. Perrier	350	350
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	220	222 50
St-Gobain-Emballage	1775	
S.E.P.R.	1648	
S.M.T. Goupil	0 40	.
S.P.R. act. B	283	...
Waterman	1200	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 971	....	4 7	5 2
Ecu	6 890	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 940	....	326	348
Belgique (100 F)	16 395	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 620	....	288	308
Italie (1000 lires)	4 450	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 740	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 656	....	9 2	10
Grèce (100 drachmes)	2 746	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	377 020	....	371	391
Suède (100 krs)	93 070	....	89	97
Norvège (100 k)	85 950	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 010	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 282	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 975	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 177	....	3 9	4 3
Japon (100 yens)	3 976	....	3 8	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/7
Or fin (kilo en barre)	56800	57000
Or fin (en lingot)	56950	57300
Napoléon (20f)	326	329
Pièce Fr (10 f)	420	.....
Pièce Suisse (20 f)	325	340
Pièce Latine (20 f)	326	327
Souverain	419	424
Pièce 20 dollars	1845	1845
Pièce 10 dollars	942 50	942 50
Pièce 5 dollars	615	.....
Pièce 50 pesos	2130	2140
Pièce 10 florins	336	345

SICAV (sélection) 17/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	192 80	187 64
Amén-gan	6868 03	6801 95
Amplia	269464 94	269464 94 •
Amplitude	819 44	801 40
Arbitrages Court.T.	7296 74	7296 74
Associc.	1100 28	1100 28
Atout Futur	409 68	399 69
Aurecic	1160 85	1127 04
Avenir Alizés	1683 79	1650 77
Axa Capital	169 35	164 42
Axa Court Terme	8029 79	8029 79
Axa Cro.Ex.Dr Inve.	880 95	855 29
Axa.Ep Fr Ex Agepargn	780 84	758 10
Axa Europe	124 81	121 17
Axa Investments	102 73	99 74
Axa NPI	113 11	109 82
Axa Ob.Fr.Extrans	139 74	135 67
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	132 28	128 43
Axa Prem.Ex Agepre.	114 40	111 07
Axa SélEx.Dr Sele.	139 69	135 62
Axa Valeurs PER	120 88	117 36
Cadence 1	1030 63	1010 42
Cadence 2	1040 62	1020 22
Cadence 3	1032 14	1011 90
Capimonetaire	6363 68	6357 30
Capioblig	6394 31	6268 93
Capiacc.	1309 77	1290 41
Coexis	1318 99	1286 82
Compavalor	3550 54	3545 22
Converamno	325 07	318 70
Credinter	439 10	428 31
Credit Mutuel Capital	1285 81	1260 60
Cred.Mut.Ep.Cour.T	677 20	677 20
Cred.Mut.Ep.Indus.	94 41	91 88
Cred.Mut.Ep.J.	70321 42	70321 42
Cred.Mut.Ep long.T.	187 62	182 60
Créd.Mut.Ep.Monde	1108 28	1078 62
Cred.Mut.Ep.Quatre	1091 91	1062 69
Dieze	1319 12	1286 95
Drouot France	838 05	813 84
Drouot Sécurité	220 63	214 20
Ecocic	1062 69	1031 74 •
Ecuper	126 28	122 60
Ecureuil Capitalisation	2575 88	2550 38
Ecureuil Géovaleurs	2307 91	2240 69
Ecureuil Invest	443 61	430 69
Ecureuil Monepremiere	67802 29	67802 29
Ecureuil Monétaire	39869 11	39869 11
Ecureuil Trésorerie	2459 24	2459 24
Ecureuil Trimestr.	2013 37	1993 44
Elicash	2 827415	2 827415 •
Energia	265 13	253 11
Eparcic	3641 53	3641 53
Eparcourt-Sicav	4350 30	4339 45
Epargne Associat.	25572 67	25281 50
Epargne Capital	10758 11	10651 59
Epargne Croissance	1665 17	1620 60
Epargne Obligat.	193 92	188 73
Epargne Premiere	14491 62	14383 74
Epargne-Unie	1250 40	1219 90
Epargne Valeurs	424 62	413 26
Eufi Cash capi.	8421 51	8421 51 •
Eufinvest capi.	642 98	624 23 •
Eurocic Leaders	1073 35	1042 09
Eurodyn	1181 85	1153 02
Euro Gan	8241 48	8001 42
Europe Nouvelle	548 49	523 62
Fonsicav	14578 68	14578 68
France-gan	9705 46	9332 17
France Garantie	259 80	259 28
France Index Sicav	110 11	106 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	468 39	463 75
Francic	474 77	460 94
Francic Pierre	97 08	94 25
Francic-Regions	1201 80	1166 80
Fructi-Associations	35 66	35 66
Fructi-Capi	42 07	41 45
Fructidor	236 06	232 57
Fructifrance action C	905 95	883 85
Fructifrance action D	885 64	864 04
Gestilion	14888 37	14814 30
Gest.Associations	168 69	163 02
Horizon	1196 39	1161 54
HLM Monétaire	14084 39	14084 39
Indust.Fse Court.T.	1487 13	1487 13 •
Interepar.	103897 33	100871 19
Interoblig.	13616 60	13349 61
Intersélection Fce	525 22	514 92
Japacic	144 41	140 20
Jeunepargne	287 91	283 66
Latitude	2279 89	2276 28
Leumi C.T.	12689 54	12689 54
Leumi L.T	6367 36	6181 90
Lion Association	11315 59	11315 59
Lion Institution	29672 25	29498 50
Lionplus	978 19	959 01
Lion Trésor	2111 77	2090 86
Lion 20 000	26521 46	26521 45
Livret Bourse Inv.	555 65	539 47
Livret Portefeuil.	688 81	668 75
Méditerranée	172 34	167 32
Mensuel CIC	10131 34	10031 03
Monedan	68753 61	68753 61
Mone.J.	73444 21	73444 21 •
Monévalor	82919 45	82919 45
Mutualité dépôts	13545 93	13518 89
Natio Court Terme	287258 00	287258
Natio-Epargne	17765 71	17589 81
Natio-Ep Ret	128 85	125 40
Natio Eparg.Trésor	7822 59	7806 98
Natio-Imm.	1079 89	1050 99
Natio-Inter	1377 11	1340 25
Natio-Monétaire	25578 44	25578 44
Natio-Patrimoine	1323 95	1288 52
Natio-Placements	64640 74	64640 74
Natio-Revenu	1029 88	1019 68
Natio Sécurité	12190 78	12190 78
Natio-Valeurs	861 83	838 76
Nippon-Gan	4538 32	4363 77
Nord Sud Dévelop.	1571	1567 86 •
Obli-Associations	150 83	149 34
Oblicic-Mondial	2590 98	2552 69
Oblicic-Régions	1016	1000 99
Oblifutur	2834 33	2765 20
Oblig. tres caté.	176 02	173 42
Oblilion	1344 11	1330 80
Oblisécurité Sicav	13054 24	13054 24
Oraction	1015 68	990 91
Orvalor	6940 46	6804 37
Paribas Capitalisation	1485 26	1463 31
Paribas Opportunités	123 36	118 33
Paribas Patrimoine	562 76	539 82
Patrimoine Retraite	223 94	219 55
Pervalor	614 36	602 31
Placement A	1447 89	1419 50
Placement J	7308 41	7293 82
Placement M	67723 96	67588 78
Placement Nord	979 18	959 98
Pléniude	132 75	129 20
Poste Croissance	22001 12	21979 14
Poste Gestion	66549 24	66549 24
Première Oblig.	10674 05	10663 39

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 38	109 29
Priv'Associations	29791 51	29791 51
Proficius	922 65	900 15
Quartz	131 06	127 86
Réalvalor	740 55	726 03
Rentacic	160 87	158 49
Revenus Trimestr.	5310 80	5258 22
Revenu-Vert	1149 85	1121 80
St Honoré Vie & Santé	975 17	930 95
St Honoré Bons de Tr.	11360 42	11303 90
St Honoré Global	222 76	212 66
St Honoré Invest.	768 36	733 52
St Honoré Pacifique	538 71	514 28
St Honoré PME	522 40	498 71
St Honoré Real.	15130 68	15070 40
Sécuric	1782 64	1782 64
Sécuri-Gan	12964 46	12700 45
Sécuritaux	1408 21	1408 21
Sicasdan	713 97	703 42
Sicav Associations	1865 85	1865 85
SFI-CNP Assur.	637 24	618 68
S.G. Fr. opportunités	1157 85	1135 15
Sicav 5 000	437 79	426 07
S.I. Est.	1272 06	1235 01
Silvafrance	703 92	685 08
Silvarit	381 99	371 77
Silvarente	206 86	202 80
Silvaner	412 81	401 76
S.N.I.	1087 23	1055 56
Sogenfrance	1107 11	1085 40
Sogépargne	315 96	309 76
Sogevar	1006 62	986 88
Sogeter	1234 42	1210 22
Soleil Investissements	559 73	538 20
Solstice	2155 14	2149 77
State Street Act. Eur.	9641	9314 98 •
State Street Act. Frce.	10644 38	10334 35 •
St. Str. Act.Japon	9731 84	9402 74 •
State Street Emer. Mts	11057 32	10525 72 •
St.Street DAT Plus	10192 67	9992 81 •
Stratégie Actions	802 07	771 22
Stratégie Rendement	1407 63	1363 32
Technocic	1033 64	1003 53
Techno-Gan	5555 37	5341 70
Thesora	686 08	659 49
Trésor Plus	1285 75	1273 02
Trésor Trimestriel	1033 74	1023 50
Trésoricic	131345 59	131345 59
Trilion	5120 87	5055 15
UAP Investissement	420 63	405 43
UAP Actions France	581 48	560 46
UAP Act. Select	605 76	583 88
UAP Audificandi	506 69	488 38
UAP Alizé	195 84	188 76
UAP Alto Sicav	155 99	150 35
UAP Moyen Terme	139 61	134 56
UAP Premiere Cat.	10750 39	10361 82
Uni-Associations	124 37	124 37 •
Uni-Foncier	1149 75	1121 71
Unifrance	584 80	570 54
Uni-Garantie	1291 12	1265 78
Uni Régions	1370 12	1336 70
Univer	238 81	238 81 •
Univers Actions	1221 40	1191 61
Univers Obligations	1760 34	1717 40
Valorg	2072 22	2070 15
Valrea	53881 53	53854 60

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Quatuor Ludwig : 20 h 30 mar. Barber, Honegger, Schubert. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Groupe de musique baroque Hermès : 16 h 30 dim. Carlos Hinojosa (direction). Musique coloniale mexicaine. Participation libre.

CIRQUE D'HIVER. Les Virtuoses de Moscou : 20 h 30 mer. Vladimir Spivakov (direction). Vivaldi. Dans le cadre du Festival Paris quartier d'été Barbara Hendricks, Michel Béroff : 20 h 30 sam. Soprano, piano. Mozart, Wolf, Schubert. Dans le cadre du Festival Paris quartier d'été.

CONCIERGERIE (43-54-30-06). A. Michel, C. Carmona, I. Ramona : 14 h mer., jeu., ven., sam., dim. Viole de gambe, clavecin. Dans le cadre du Festival Monuments en musique Sylvie Pécot : jusqu'au 7 août. 14 h sam., dim. Clavecin. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

EGLISE DE LA MADELEINE. Sinfonietta de Paris : 21 h mar. Dominique Fanal (direction). Mozart.

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Fretwork, Susan Bickley : 20 h 30 jeu. Mezzo-soprano. Benjamin, Nyman, Purcell, Byrd, Gibbons. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Agnès Gillieron : 18 h 30 sam. Pianoforte. Mozart. Dans le cadre du Festival Amadeus Thérèse Hindo : jusqu'au 9 août. 18 h 30 dim. Chant a cappella.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Maîtrise des petits chanteurs de Carcassonne : 21 h jeu. Monique Jeannast (soprano), Didier Ouaillé (contre-ténor), Joël Sibille (ténor), Michel Ormières (baryton), Marie-Gabrielle Chantalat (piano), Henri Ormières (orgue), Eric Gallon (trompette), Jean-Philippe Sarcos *(direction). Mozart, Haendel Ensemble de* cuivres de Paris Polyphanie : 21 h mar. François Merlin (direction). Bach, Charpentier, Gabrieli, Monteverdi, Purcell.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Philharmonia de chambre : 18 h 30 21 h mer. Dario Perez (violon). Vivaldi Jean-Louis Sprauel : 21 h jeu., ven. ; 18 h 30 sam. Violoncelle. Bach Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 28 juillet. 21 h sam., mar. Gervaise, Telemann, Haendel, Vivaldi Ensemble Consonnances : 18 h 30 21 h lun. : 18 h 30 mar. Mozart.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Richard Siegel : 20 h 45 mar., ven. Clavecin. Bach Sylvie Dusseau, Pascale Chochod : 2045 jeu. Violon, clavecin. Bach Harlow Boys Choir : 20 h 45 sam. ; 17 h dim. Fergus Black (direction) Federico Agostini : 20 h 45 mar. Violon. Bach.

EGLISE SAINT-PIERRE (42-62-35-00). Orchestre Bernard Thomas : jusqu'au 29 juillet. 21 h mer., jeu., ven., mar. Benoît Fromanger (flûte), Philippe Nadal (violoncelle), Bernard Thomas (direction). Bach, Vivaldi, Mozart, Rachmaninov.

EGLISE SAINT-SÉVERIN. Nicolas Gorenstein : 20 h 30 mer. Orgue. Couperin, Bruhns, Bach, Guillou, Boucourechliev. Dans le cadre du Festival estival de Paris The Tallis Scholars : 20 h 30 lun. Peter Philips (direction). Morales, Allegri, Victoria, Tavener, Lobo. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

HOTEL DE SOUBISE. ARCHIVES NATIONALES (40-27-60-00). Denis Raisin Dadre : 13 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. Trio de musique baroque. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

HOTEL DE SULLY. Elise Goutet : 14 h mer., jeu., ven., sam., dim. Clavecin. Bach, Couperin. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Vincent Vittoz, Thierry Boulanger : jusqu'au 23 juillet. 22 h 30 mer., jeu. Ténor, piano. Sondheim, Bernstein Evan Rothstein, Stéphane Leach : 22 h 30 sam., lun., mar. Violon, piano. Dvorak, Ives, Gershwin, Copland, Cage.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Dimitri Vassilakis : 22 h 30 mer. Piano. Chopin Jean-Marc Bonn : 22 h 30 jeu., ven., sam., lun., mar. Piano. Chopin.

PANTHÉON. M.-C. Boulard, Corine Morisse : 14 h mer., jeu., ven., sam., dim. Clarinette, violoncelle. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE. American Music Abroad : 18 h dim.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h mer. Musique au temps des troubadours et des trouvères, musique espagnole du XVIe siècle Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h ven. Musique au temps des croisades Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 27 juillet. 18 h 45 21 h lun. Musique au temps de Saint-Louis.

Périphérie

MAISONS-LAFFITTE. CHATEAU DE MAISONS. Parcours d'un soir, musique et voix ; jusqu'au 4 septembre. 21 h 30. 22 h 22 h 30 mer., ven., lun. Wanda Kozyra, Jeanne Boelle (luth, théorbe), Julie Hassler (soprano), Bernard Colin (mise en scène) Miriam Ruggeri, Arnaud Pumir, Jérôme Hantaï : 18 h dim. Soprano, clavecin, viole de gambe. Xavier Julien-Laferrière (violon). Rameau, Clérambeault, Marais. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

RAMBOUILLET. CHATEAU. Claire Bodin : 14 h mer., jeu., ven., sam., dim. Clavecin. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

SAINT-DENIS. *BASILIQUE.* Pierre Pincemaille : jusqu'au 23 août. 14 h mer., jeu., ven., sam., dim. Orgue. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Véronique Pelissero : 17 h 30 sam. Piano. Beethoven, Messiaen, Debussy. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux Trio Wanderer : 17 h 30 dim. Haydn, Schumann, Brahms. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

THOIRY. CHATEAU (39-73-72-33). Gergely Parlagi, Jean-Pierre Loublier : 20 h 30 ven. ; 19 h 30 dim. Clarinette, piano. Schumann, Brahms, pièces de danses hongroises. Dans le cadre du Festival de musique romantique et de pièces de danse Agnès Kammerer, René Sicart : 20 h sam. Harpe, basson. Boismortier, Vivaldi, Telemann, Saint-Saëns, Thomas, Tournier, Mtcheledov. Dans le cadre du Festival de musique romantique et de pièces de danse.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Ensemble William Byrd : 17 h 30 sam. Graham O'Reilly (direction). Lorenzani, Melani.

VINCENNES. CHATEAU. Anne Bobillier, David Benezit : jusqu'au 23 août. 14 h mer., jeu., ven., sam. Harpe, clarinette. Musique militaire. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Yana Purim, Carlos Werneck, Nivaldo Puppo : 22 h mer. ; Stéphane et Lionel Belmondo Quintet : 22 h jeu., ven., sam. ; Emmanuel Bex, Gérard Marais, Aldo Romano : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Bradley Wheeler : 22 h 30 mer., jeu. ; B. Micheli, P. Laccarrière, C. Brunard, T. Arpino : 22 h 30 ven., sam. ; Richard Raux Quartet ; 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : 22 h 30 mer. ; Ifuyankori : 22 h 30 ven., sam. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 2 août. 22 h dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 27 juillet. 22 h 30 lun.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Philippe Duchemin, Patricia Lebeugle : 22 h mer., jeu. Piano, contrebasse ; Duo Jean-Pierre Bertrand : 22 h lun., mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Philippe Duchemin Trio : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. Piano, Jean-Pierre Souchu (batterie), Patricia Lebeugle (contrebasse).

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Café Rive-droite : jusqu'au 27 août. 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Swing Combo Ludovic de Preissac : 21 h 30 mer., jeu., ven. ; Continental 6 : jusqu'au 1er août. 21 h 30 sam., dim., lun., mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Mambomania : jusqu'au 29 juillet. 20 h mer. ; Jean-Michel Cabrimol *et son orchestre : jusqu'au 28 juillet.* 20 h mar.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Dixie Stompers : 1 h mer. ; Pygme : 1 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). The End : 0 h mer. ; After Height : 0 h jeu. ; Mike Lester Band : 0 h sam. ; Milwaukee : 0 h dim. ; Buffet Froid : 0 h lun. ; William Blade : 0 h mar. ; Dixie Stompers : jusqu'au 30 juillet. 0 h ven.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 29 juillet. 22 h 30 mer. ; Moovies : 22 h 30 jeu. ; Mike Lester : 22 h 30 ven. ; Alcotest : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 26 juillet. 22 h 30 dim. ; Jay Golden : 22 h 30 lun. ; Frogmouth : jusqu'au 28 juillet. 22 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 31 juillet. 21 h ven. Jean-Pierre Gelineau (saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano) ; Trio New Orleans : jusqu'au 1er août. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Holly Lane : 22 h 15 mer. ; Mike O'Dougherty Band : 22 h 15 ven., sam. ; Chris et Azad : jusqu'au 27 juillet. 22 h 15 lun. ; Stoka Boka : 22 h 15 mar. ; Pep Jet : jusqu'au 30 juillet. 22 h 15 jeu.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). J. J. Victoria : jusqu'au 1er août. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 30 août. 22 h 30 dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). The David Landon Band : 22 h jeu. Guitare, David Judy, Danny Schiavi(basse), Frédéric Rottier (batterie) ; Antenor Bogea Quintet : 22 h ven., sam. Piano, Sylvain Sourdeix (saxophones), Jean-Claude Guignard (synthétiseur, flûte), Kzam (basse), Nene (batterie).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Beecont Trio : 21 h lun.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Christiane Cavanese, Olivier Caillard : 22 h 30 ven. Voix, piano.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Patrick Saussois : 22 h 30 mer. ; Trio Rahoerson : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Trio : jusqu'au 26 juillet. 22 h 30 dim. ; Trio René Urtreger : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Pierre Schirrer : 22 h mer., jeu., ven., sam. Serge Rahoerson : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). HFM : 21 h 30 mer. ; Soul Finger : 21 h 30 jeu. ; Les Locataires : 0 h 30 ven. ; Zoran and Friends : 0 h 30 sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Elvin Jones Jazz Machine : 21 h 30 mer., jeu. Batterie, Ravi Coltrane, Sonny Fortune (saxophone), Willie Pickens (piano), Andy McKee (basse) ; John Patitucci Band : 21 h 30 ven. Basse, Steve Tavaglione (saxophone), Vinnie Colaiuta (batterie) ; Paul Motian, Bill Frisell, Joe Lovano : 21 h 30 sam. Batterie, guitare, saxophone ; Toninho Horta : 21 h 30 lun. ; Roy Haynes, Davis Kikoski, Craig Handy, Ed Howard : 21 h 30 mar.

NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Yana Purim : jusqu'au 30 juillet. 21 h mer., jeu.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). John Heartsman : 22 h mer. ; Hot Tuna : 22 h jeu., ven.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Megaswing Quartet + one : 21 h jeu. ; Formule quatre : 21 h ven. ; Caldonia : 21 h sam. ; Mad Brass Band : 21 h lun. ; Claude Bolling Trio : 21 h mar. ; Hot Papaz Jazz Group : 21 h jeu.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Barney Wilen, Laurent de Wilde, Gilles Naturel : 23 h mer. Saxophone, piano, contrebasse, Christophe Marguet (batterie) Ted Curson, Emmanuel Sourdeix, Jacky Samson : 23 h jeu., ven., sam. Trompette, piano, contrebasse, Charles Saudrais (batterie) ; Sean Gourley, Carlos Barretto, Philippe Leblanc : 23 h mar. *Guitare, contrebasse,* batterie.

REX CLUB (45-08-93-89). Journal Staff : 23 h 30 mer. ; Wake up : jusqu'au 30 juillet. 23 h jeu. ; Planète Claire : jusqu'au 31 juillet. 23 h ven. ; Nuit exotique : jusqu'au 25 juillet. 23 h sam. ; Groove Café : jusqu'au 28 juillet. 23 h mar.

SING SONG (43-43-82-02). James Brockington : 22 h 30 jeu., ven., sam. Chant, Olivier Heuss (piano), Juan Saudibet (contrebasse).

SLOW CLUB (42-33-84-30). Jacky Milliet : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Bert de Kort : 22 h mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Wolfpack : 22 h mer. ; Desperados : 22 h jeu. ; Trainrobbers : 22 h sam. ; Mudcat : 22 h mar. ; Bâton rouge : 22 h ven. ; MAC : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). François Reilhac, Michel Boss, Alain Marquet : 22 h mer., jeu. Piano, trompette, clarinette ; Tribute to Wes Montgomery : 22 h ven., sam. Gilles Clément (guitare), Alain Jean-Marie (piano), Yves Torschinsky (basse), Eric Dervieu (batterie).

CHANSON

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-12-33). Si Béranger m'était chanté : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Animation spectacle sur l'histoire des music-halls parisiens. Avec Serge Hureau, Elisabeth Chailloux (mise en scène). Dans le cadre du Festival Paris quartier d'été.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Chippendales : jusqu'au 8 août. 20 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

RANELAGH (42-88-64-44). Beauty and the Beast : 17 h 30 20 h 30 sam. ; 14 h 20 h 30 dim. Spectacle musical en anglais d'Anne Stanley, musique de Michael Hienzch.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-05). La Java des mémoires : 21 h mer., jeu., ven., mar. ; 17 h 21 h sam. L'histoire d'une drôle d'époque Spectacle musical conçu et mis en scène par Roger Louret.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Marie-Hélène Féry : jusqu'au 30 août. 19 h 45 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim.

BALLETS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Le Lac des cygnes : jusqu'au 25 juillet. 19 h 30 mer., jeu., ven. ; 20 h 30 sam. Ballet de Tchaïkovski. Etoiles, premiers danseurs et ballet de l'Opéra de Paris, Orchestre de l'Opéra de Paris, Vello Pahn (direction), Vladimir Bourmeister (chorégraphie et mise en scène).

PARIS EN VISITES

MARDI 21 JUILLET

« Promenade exceptionnelle sur le rempart du château de Vincennes et dans son chantier de fouille », 10 h 30, métro Château-de-Vincennes, sortie côté château (P.-Y. Jaslet).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 11 heures et 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Seine, ses vieux ponts, les nautes, la batellerie », 14 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Notre-Dame de Paris », 14 h 30, métro Cité (Europ explo).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, *jardins, plafonds et escalier inconnus* », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

Exposition : « Les jardins du baron Haussmann », 15 heures, 2, place du Palais-Royal (M. Hager).

« Saint-Joseph des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 15 heures, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« Promenade de la place des Vosges à la maison parisienne de Jacques Cœur », 17 heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce visites).

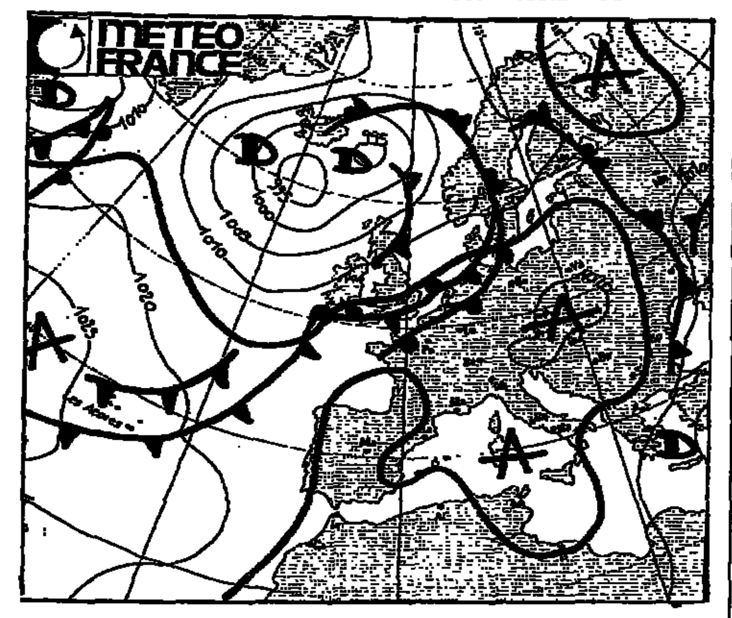
CONFÉRENCES

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Bertin), 15 heures : « Méphisto : une expérience de métallurgie spatiale ». Entrée libre (Cité des sciences et de l'industrie).

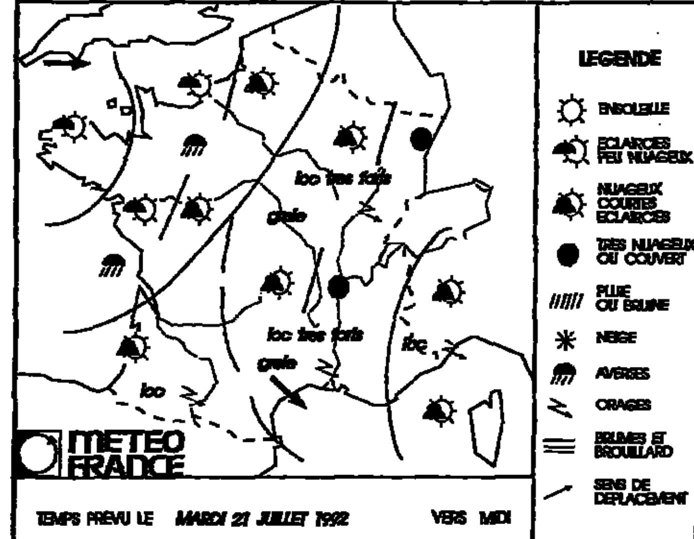


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 21 JUILLET 1992



Mardi : nuages et orages à l'est, retour du soleil à l'ouest. – Une perturbation orageuse continue de traverser lentement la France d'ouest en est. Le front associé à cette perturbation sera axé de l'Aquitaine à l'Ile-de-France et au Nord le matin, il atteindra les régions Midi-Pyrénées et Alsace en soirée.

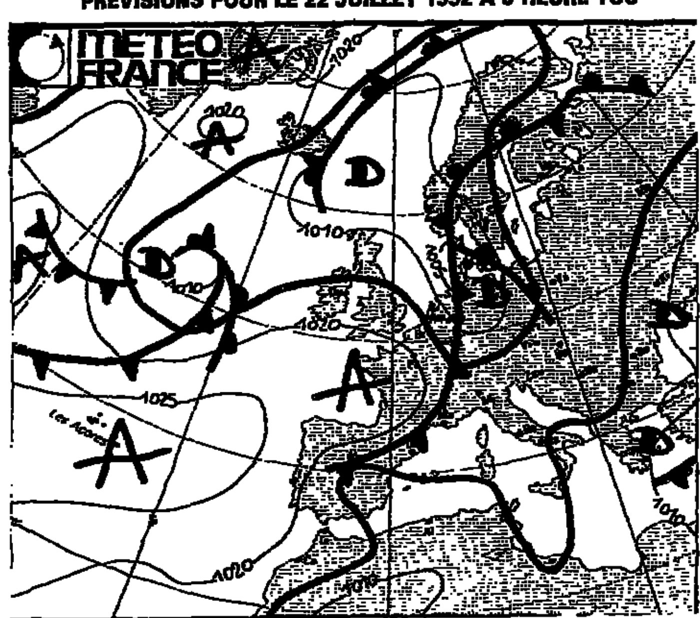
A l'est de cette limite mouvante, le temps sera nuageux et lourd. Le soleil se fera de plus en plus discret à l'approche du front. Les orages de la nuit ne marqueront qu'une accalmie temporaire, ils reprendront localement dès le début d'après-midi puis se généraliseront en soirée. Les coups de tonnerre s'accompagneront de fortes précipitations, de bourrasques, et parfois de grêle.

Plus à l'ouest, le soleil fera des apparitions de moins en moins timides au fil des heures. Les nuages résiduels pourront encore provoquer quelques averses.

Les températures marquent une nette régression. Les minima resteront supérieurs à 15 degrés à l'est d'une ligne Bordeaux/Nancy mais ils passeront souvent sous cette valeur sur le nord-ouest du pays.

Les températures maximales iront également en croissant du nord-ouest au sud-est, elles avoisineront 20 degrés près de la Manche mais elles ne pourront dépasser 30 degrés que sur la Côte d'Azur et le littoral corse.

PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-7-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-7-1992 à 18 heures TUC et le 20-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE				TOULOUSE	33	21	D	LUXEMBOURG	28	19	D
AJACCIO	27	18	B	TOURS	29	18	N	MADRID	37	20	D
BIARRITZ	31	20	D	POINTE-A-PITRE	32	23	D	MARRAKECH	41	25	N
BORDEAUX	31	21	N	**ÉTRANGER**				MEXICO	22	16	B
BOURGES	30	17	D	ALGER	32	20	D	MILAN	31	20	D
BREST	21	18	B	AMSTERDAM	26	16	N	MONTRÉAL	24	15	N
CAEN	26	16	C	ATHÈNES	32	19	D	MOSCOU	23	16	N
CHERBOURG	22	17	N	BANGKOK	36	28	N	NAIROBI	18	14	N
CLERMONT-FER.	30	17	D	BARCELONE	37	17	D	NEW-YORK	31	22	N
DIJON	30	17	N	BELGRADE	27	14	D	OSLO	22	12	P
GRENOBLE	32	19	N	BERLIN	26	16	D	PALMA-DE-MAJ.	33	21	D
LILLE	29	19	D	BRUXELLES	28	17	D	PÉKIN	36	22	O
LIMOGES	28	19	D	LE CAIRE	32	21	N	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
LYON	30	19	D	COPENHAGUE	25	18	C	ROME	28	20	D
MARSEILLE	31	21	D	DAKAR	30	25	N	SÉVILLE	39	22	D
NANCY	29	15	N	DELHI	33	23	C	SINGAPOUR	29	24	C
NANTES	28	19	O	GENÈVE	29	18	D	STOCKHOLM	23	16	C
NICE	27	21	D	HONGKONG	–	–	–	SYDNEY	–	–	–
PARIS-MONTS.	30	19	D	ISTANBUL	24	15	N	TOKYO	34	25	D
PAU	31	20	B	JÉRUSALEM	27	18	D	TUNIS	30	17	D
PERPIGNAN	31	21	N	LISBONNE	38	19	D	VARSOVIE	24	12	D
RENNES	28	16	–	LONDRES	24	17	N	VENISE	30	19	D
ST-ETIENNE	30	18	N	LOS ANGELES	37	21	D	VIENNE	27	15	D
STRASBOURG	31	16	N								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 20 juillet

TF 1

20.45 Théâtre : Le Grand Jeu.
Pièce de Bruno Chapelle et Philippe Hodara, avec Daniel Prévost, Elisabeth Margoni, Daniel Russo..

22.15 Série : Imogène.
Imogène dégaine, de Thierry Chabert.

23.45 Magazine : Minuit sports.
Beach volley, à Berk ; Championnat du monde de moto-cross (manche française) ; Master Breitling de voltige aérienne ; Moto : résumé du Grand Prix de France.

0.50 Journal et Météo.

1.00 Concert :
Festivals de l'été en France.

A 2

20.50 Série : Seulement par amour.
Julia, d'Enrico Maria Salerno (2e partie).

22.25 Documentaire : L'Amour en France.
3. A quoi rêvent les jeunes filles ?

23.30 Journal et Météo.

23.45 Magazine : Les Arts au soleil.

23.50 Musique :
Les Enfants du rock, un été 1992.
L'année 1984.

FR 3

20.45 Cinéma : Les Feux de l'enfer. ■■
Film américain d'Andrew V. Mac Laglen (1968).

23.00 ▶ Océaniques. Gérard Mortier, dix ans d'opéra, de Gérard Caillat.

23.40 Journal et Météo.

0.50 Musique : Mélomanuit. Invité : Christian Lacroix. *Barcarolle,* d'Offenbach, par l'Orchestre de Lyon, dir. Emmanuel Krivine ; *Attila* (scène du banquet), de Verdi par Maria Chiara, soprano, Nicolaï Ghiaurov, basse, Bruno Pola, baryton, Kaludy Kaludov, ténor, l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. : Yorchiro Omachi.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Illegally Yours. ■
Film américain de Peter Bogdanovich (1988).

22.15 Flash d'informations.

22.25 C'était le pied.

22.35 Cinéma : Performance. ■
Film britannique de Nicolas Roeg et Donald Cammell (1968) (v.o.).

0.15 Cinéma : Fritz The Cat. ■■
Film d'animation américain de Ralph Bakshi (1972).

1.35 Cinéma : Eléna et les hommes. ■■
Film français de Jean Renoir (1956).

M 6

20.40 Téléfilm : Opération Red Flag. le Jeu de la guerre.
De Don Taylor.

22.30 Cinéma : La Glorieuse Aventure. ■
Film américain de Henry Hathaway (1939).

0.05 Magazine : Culture rock.

ARTE

20.40 Cinéma : Les Arpenteurs. ■
Film suisse de Michel Soutter (1972).

22.00 Court métrage : Los Montes.
De J.-M. Martin Sarmiento.

22.35 Téléfilm : Fin d'une enfance..

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. Quel avenir pour les chrétiens d'Orient ? Avec Slimane Zeghidour, Amin Fahim, Jean-Paul Guétny, Djénane Tajer (rediff.).

21.30 Dramatique.
A propos de Martin, de Roger Dumas. .

22.40 La Radio dans les yeux.
L'étranger ou le théâtre enrichi.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda. Madredeus (1).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Françoise Degeorges. Songe d'une nuit d'été : œuvres de Britten, Liszt, Reger, Enesco, Busoni, Biber. A 21.45, Concert (en direct du Théâtre antique d'Orange) : Nuits d'été pour soprano et orchestre, Symphonie fantastique op. 14, de Berlioz, par l'Orchestre national de France, dir. Michel Plasson, Isabelle Vernet, soprano.

0.05 Bleu nuit.

Mardi 21 juillet

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Feuilleton : Piège infernal (2e épisode).
17.05 Club Dorothée vacances.
17.40 Série : Loin de ce monde.
18.05 Série : Premiers baisers.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.45 Cinéma : Le Magnifique. ■
Film français de Philippe de Broca (1973).

22.25 Magazine :
De souvenirs en souvenirs.
Invité : Jean-Pierre Foucault.

23.25 Documentaire :
Embarquement porte nº 1.
De Jean-Pierre Hutin. Prague.

23.55 Journal et Météo.

0.00 Série :
Chapeau melon et bottes de cuir.

0.55 Série : Mésaventures.

A 2

13.45 Série : Détective gentleman.
L'Antre du diable, de Juan Luis Bunuel.

14.40 Sport : Cyclisme.
Tour de France : Saint-Etienne-La Bourboule, 16e étape (180 km).

16.35 Magazine : Vélo club.

17.30 Sport : Football.
Demi-finale de la Coupe de la Ligue.

19.30 Sport : Le Journal du Tour (et à 2.35).

19.59 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Soirée spéciale : Tunisie.
Présentée par Frédéric Mitterrand.
Avec le président Ben Ali.
Initialement programmée le 29 juin.

20.55 Cinéma : Halfaouine, l'enfant des terrasses. ■■
Film franco-tunisien de Férid Boughedir (1990).

22.35 Documentaire :
Tunis chante et danse.

0.00 Journal des courses, Journal, Journal tunisien et Météo.

0.35 Concert : Nuba au Zénith.

FR 3

13.25 Les Vacances de Monsieur Lulo.
14.50 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
15.40 Série : La Grande Vallée.
16.30 Tiercé.
16.40 Variétés : 40e à l'ombre.
Avec Fanny, Jow-Wov.

18.30 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Sport : Football.
Demi-finale de la Coupe de la Ligue :

22.40 Journal et Météo.

23.00 Magazine : Faut pas rêver.
Présenté par Sylvain Augier. Mayotte : le passage ; Burundi : bananes express ; Australie : Coober Pedy.

0.40 Musique : Mélomanuit. Invité : Christian Lacroix. *La Tosca* (final avec *Te Deum*), de Puccini, par Inguar Wixwell, baryton, l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Anton Guadagno ; *Turandot (In questa regia),* de Puccini, par Ghena Dimitrova, soprano.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Le Lauréat. ■
Film américain de Mike Nichols (1967).

15.10 C'était le pied.

15.30 Cinéma : Bad Influence. ■
Film américain de Curtis Hanson (1990).

17.05 Documentaire :
Les Voyous masqués de la nuit.
De Barry Britton.

17.35 Dessin animé :
La Grande Supercherie.

18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Dessin animé : Beetle Juice.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessin animé : Les Simpson.
20.00 Les Nuls..., l'émission.
20.30 Le Journal des J.O.
20.35 Cinéma : Affaires privées. ■
Film américain de Mike Figgis (1989).

22.25 Flash d'informations.

22.30 Cinéma : Jeu de guerre. □
Film américain de Franc Roddam (1988) (v.o.).

0.05 Cinéma : L'Orchidée sauvage. □
Film américain de Zalman King (1989).

1.50 Documentaire : America.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Les Années FM.
16.50 Magazine : Zygomachine.
17.15 Musique : Flashback.
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série :
La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm :
Les Patins de la gloire.
De Zale Dalen, avec Rachael Crawford, Charlie Stratton.
D'après la vie de la patineuse américaine Tai Babylonia.

22.30 Cinéma :
Les Sept de Marsa Matruh. □
Film italien de Mario Siciliano (1970). Avec Ivan Rassimov, Kirk Morris, Thomas Kerr.

0.10 Documentaire :
Les Chemins de la guerre.

1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Ecolo 6.
1.10 Magazine : Culture rock.
2.00 Rediffusions.

ARTE

19.00 Documentaire :
Rien ne sera plus comme avant.
De Werner Filmer et Ernst Michael Wingens.
Les six premiers mois de l'année 1990 au Leipziger Volkszeitung, *journal de l'ex-RDA.*

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique. Acteurs. Soirée réalisée par Pascal Aubier.

20.41 Ouverture de la soirée.
Montage de photos d'acteurs enfants et de documents d'archives.

20.50 Cinéma : Le Début. ■■
Film soviétique de Gleb Panfilov (1970). Avec Inna Tchourikova, Leonid Kouraviev.

22.15 Documentaire : Au-delà du miroir.
De Pascal Aubier. Entretiens et extraits de films. Avec Anouk Grinberg, Anémone, Rufus, Jean-Claude Dreyfus, Maria de Medeiros...

23.15 Théâtre : Elvire-Jouvet 40.
Mise en scène de Brigitte Jacques, avec Philippe Clévenot, Maria de Meideros.
En 1940, Louis Jouvet fait travailler son élève Claudia sur le rôle d'Elvire dans Dom Juan.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
Le ciel de l'été.

21.30 Le fichier juif. 1. Les voix d'en bas (rediff.).

22.40 Les Nuits magnétiques.
Impressions toscanes. 1. L'ombre des Etrusques.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Gil Jouanard (*Aires de transit ; Savoir où*).

0.50 Musique : Coda. Madredeus (2).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Martine Kaufmann. Lacrime d'amante, Udite Amanti, de Monteverdi ; Il primo libro di capricci, de Frescobaldi ; Intenerite voi, de Notari ; Pièces pour luth, de Canova Da Milano. A 21.30, Concert (en direct d'Aix-en-Provence) : Il combattimento di Trancredi et Clorinda et autres madrigaux guerriers et amoureux, de Monteverdi, par Les Arts florissants, dir . William Christie ; sol. : Claire Brua, Claron McFadden, sopranos, Jean-Paul Fouchécourt, ténor, Nicolas Rivenq, baryton.

0.05 Bleu nuit. En direct de Montepellier : le Quintette du trompettiste A. Illouz.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5827

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II			■	■					
III								■	
IV				■		■			
V								■	
VI							■		
VII			■	■	■				
VIII			■			■			
IX					■			■	
X									
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Fruit d'une bonne action. – II. Pronom. Fauteurs de troubles. – III. Ce n'est pas sans mal qu'on parvient à en venir à bout. – IV. Avait la vie facile. Prénom. – V. Toujours intéressées lorsqu'il s'agit d'un vigile. – VI. Se promène à poil. Abréviation. – VII. Symbole. Sagum. – VIII. Prise à la gorge (épelé). On ne pouvait le fixer sans être ébloui. Ne se fait pas en un jour. – IX. Conseil affectueux. Morceau de bœuf. – X. Accessoire de caviste. – XI. Travail assez délicat. Emis par une cantatrice.

VERTICALEMENT

1. Le malheur des vaincus. – 2. C'est un faible. – 3. Coule en France. Mit en mouvement. – 4. Quartier de Venise. Amplement satisfait. – 5. Les premiers sont timides. Symbole. – 6. Remué. Fin de participe. Souventes fois émis par des Castillans. – 7. Elevées quand elles sont bonnes. Est utile au forgeron. – 8. Préfixe. Evoque un carnaval. Dans une demande de rendez-vous. – 9. Le fait de l'emprunter n'implique pas qu'on soit sur la mauvaise pente.

Solution du problème nº 5826

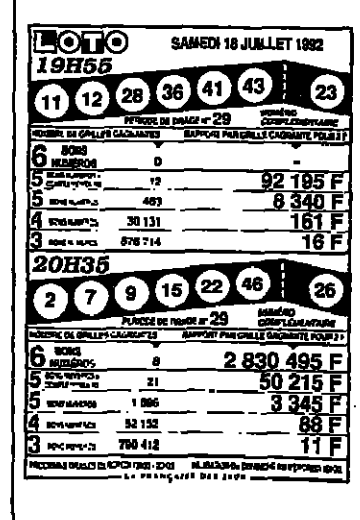
Horizontalement

I. Ménagements. Ile. – II. Insurgé. Adonis. – III. St. Etrenne. – IV. Ere. Erreur. Nerf. – V. Aération. Epice. – VI. Utopie. Nacelles. – VII. Pis. Sel. Ria. – VIII. Œillets. Piston. – IX. Ino. Elu. Film. En. – X. Nomade. Epia. – XI. Ta. Renégats. Alï. – XII. Rhin. TL. Oust ! – XIII. Répétition. Etal. – XIV. Ut. Lésine. Eté. – XV. Tentes. Elèves.

Verticalement

1. Mise au point. Rut. – 2. Entretien. Arête. – 3. NS. Erosion. HP. – 4. Aux. Ap. Orient. – 5. Gr. Etiolement. – 6. Egérie. Elan. Ils. – 7. Métro. Studette. – 8. Rennes. Eglise. – 9. Eu. Al. Oil. – 10. Tanrec. Pistonné. – 11. SDN. Péril. Su. EV. – 12. Œnilisme. Se. – 13. In. Eclat. Pattes. – 14. Livrée. Œil. At. – 15. Es. Sonnailles.

GUY BROUTY



Le Monde

Les conflits au Caucase

Offensive arménienne dans le Haut-Karabakh

Le ministère de la défense arménien a annoncé, lundi 20 juillet, la reprise du village *« stratégique »* d'Aterk, à quelques kilomètres au *nord de Mardakert. Les combats* ont fait quatre-vingts tués et cinquante prisonniers parmi les Azerbaïdjanais, contre huit tués et trente blessés chez les Arméniens, selon Erevan. Ils se poursuivaient lundi dans cette région, que les Azerbaïdjanais avaient occupée en *juin. La contre-offensive* arménienne lancée en juillet bénéficie désormais du soutien ouvert d'Erevan, où le président Ter-Petrossian, soumis à de vives pressions de l'opposition nationaliste, a déclaré que les Arméniens doivent *« libérer le Haut-Karabakh, garantir la sécurité de sa population et seulement ensuite discuter du statut »* de cette République, reliée depuis mai par *un corridor à l'Arménie.* Les premiers pourparlers de paix de la CSCE, qui avait commencé par confirmer l'appartenance du Haut-Karabakh à l'Azerbaïdjan, se sont enlisés début juillet, quand les délégués arméniens ont refusé de revenir à Rome.

En revanche, le cessez-le-feu tenait toujours, lundi, en Ossétie du Sud, une semaine après l'entrée d'une force d'interposition constituée par des Russes, des Géorgiens et des Ossètes. Plus de cent mille réfugiés ossètes passés, en plus de deux ans de guerre, de Géorgie en Ossétie du Nord (Fédération de Russie) *ont été conviés à retourner* chez eux.

A Tbilissi, la mort, annoncée vendredi (*le Monde* daté 19-20 juillet) de deux soldats russes dans un convoi attaqué par des hommes armés a été démentie : l'attaque n'a fait que des blessés, selon le *ministère de la défense de Russie.* – *(AFP, Itar-Tass.)*

Deux « casques bleus » blessés dans le nord de l'Irak

Deux « casques bleus » ont été légèrement blessés par des débris de verre, lundi 20 juillet, lors de l'explosion d'une voiture piégée dans le *Kurdistan irakien,* a-t-on appris de sources proches des Nations unies. Les gardes se trouvaient à l'intérieur d'un bâtiment de l'ONU dans la ville kurde de Souleymanieh lorsque l'explosion s'est produite, détruisant un véhicule vide.

D'autre part, M. Ekeus, chef de la commission spéciale de l'ONU chargée de l'élimination des armes de destruction massive de l'Irak, n'est pas parvenu à convaincre Bagdad d'autoriser une équipe d'experts à inspecter le ministère de l'agriculture, qui abriterait des documents sur les armes chimiques et balistiques. – *(Reuter, AFP.)*

La production industrielle a baissé de 1,6 % en mai

La production industrielle française (hors BTP) a reculé de 1,6 % en mai en données corrigées des variations saisonnières, selon l'indice mensuel publié lundi 20 juillet par l'INSEE. Cette baisse serait essentiellement due à la chute de la production énergétique (dont l'indice recule de 5,5 %) liée aux conditions climatiques particulièrement clémentes du mois de mai. L'INSEE note que *« la production manufacturière* [qui exclut l'agroalimentaire et l'énergie] *a enregistré un léger repli »* en mai (de 0,4 %) alors qu'elle avait progressé de 0,4 % en avril : la production de biens intermédiaires a reculé (de 1,4 % par rapport à avril), celle de biens d'équipement professionnel et de biens de consommation a stagné : seuls l'automobile et les biens d'équipement ménager ont marqué une progression (de 1,7 %).

La Fête des tricolores du Var

M. Le Pen : le traité européen « est une opération suicidaire »

TOURVES

de notre envoyée spéciale

Quelques centaines de personnes ont participé, samedi 18 et dimanche 19 juillet, à la traditionnelle Fête des tricolores de Provence organisée par le Front national à Tourves (Var).

Accueilli par MM. Bruno Mégret, délégué général du mouvement et conseiller régional des Bouches-du-Rhône et Jean-Marie Le Chevallier, membre du bureau politique du FN et conseiller *régional* du Var, M. Jean-Marie Le Pen est venu mobiliser les militants en faveur du « non » au *référendum sur Maastricht*, lors d'un meeting dimanche 19 juillet.

Pour le président du Front national, le traité européen est *« une opération suicidaire pour la France »* qui *« veut déboucher sur une utopie redoutable, un gouvernement mondial ».*

Muni d'un pipeau

« Plus sûr de l'instinct du peuple français que des consignes politiques », M. Le Pen s'est dit confiant dans la victoire du « non » au référendum et, a t-il ajouté, *« M. Mitterrand le sait, qui a pris une distance prudente »* avec les conséquences à tirer des résultats du vote du 20 septembre. Mais si le « non » l'emporte, *« moralement, politiquement, il sera extrêmement difficile au président de se maintenir au pouvoir ».*

Muni d'un pipeau, *« instrument symbolique des conférences de presse présidentielles »*, M. Le Pen a ensuite évoqué la prestation télévisée de M. François Mitterrand, le 14 juillet.

A propos du soutien du président de la République à M. Henri Emmanuelli, ancien trésorier du PS qui devait être inculpé dans l'affaire Urba, il a observé que *« se solidariser avec ceux de ses complices qui ont participé au grand racket de la France au bénéfice du PS (...) a quelque chose de surréaliste ». « Si un jour,* a poursuivi M. Le Pen, *les hommes qui ont toute la confiance de M. Mitterrand et dont il répond (...) sont condamnés, nous tirerons la conclusion que le président de la République se considère comme condamné lui aussi et qu'il aura l'honnêteté de démissionner ».*

Evoquant enfin la célébration du cinquantième anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv', M. Le Pen a jugé *« choquant »* que *« des extrémistes utilisent à des fins bassement politiciennes des commémorations, des martyrs ».*

Selon le président du Front national, le chef de l'Etat n'a *« pas été tout à fait clair dans ses réponses »* sur le régime de Vichy car, a-t-il affirmé, en reprenant un thème cher à l'extrême droite, *« on ne peut pas à la fois condamner Vichy et en avoir été un personnage influent... »*

V.B.

Le dollar tombe à 4,92 francs

Quelques jours après le relèvement du taux de l'escompte allemand, jeudi 16 juillet, les marchés financiers, qui avaient d'abord réagi avec calme, faisaient preuve lundi 20 juillet d'une grande nervosité. Les places boursières européennes perdaient à l'ouverture en moyenne entre 2 % et 3 % Tokyo ayant cédé 4 % en séance (*lire page 14*). Le dollar, qui avait fortement reculé vendredi à la suite de l'annonce d'un creusement du déficit commercial aux Etats-Unis en mai, continuait sa glissade. Il s'échangeait à Paris à 4,92 francs et à 1,45 deutschemark (contre 4,97 francs et 1,47 deutschemark vendredi), soit pratiquement à son plus bas cours historique contre le deutschemark atteint en février 1991 (1,44 deutschemark).

La fusion de « la Tribune » et de la « Cote Desfossés »

M. Georges Ghosn obtient le soutien de ses actionnaires

L'assemblée générale extraordinaire de Desfossés International a ratifié, vendredi 17 juillet, à l'unanimité, le protocole d'accord avec le groupe Expansion qui prévoit principalement la fusion de deux quotidiens économiques, *la Tribune de l'Expansion* et la *Cote Desfossés*. Au plan financier, l'entrée de Desfossés International dans *la Tribune* se fera sous la forme d'une augmentation de capital de 70 millions de francs, dont 45 millions seront consacrés à l'achat de 84,5 % des actions de *la Tribune.* Cette opération sera financée par l'émission d'obligations convertibles en actions d'un montant de 80 millions de francs.

Parallèlement, M. Georges Ghosn se prépare à diminuer son endettement par le biais d'une seconde augmentation de capital. Il négocie actuellement l'entrée de nouveaux partenaires dont le nom est tenu secret, dans le capital de Desfossés International. Les fonds espérés devraient atteindre 50 millions de francs, ce qui réduira l'endettement du groupe de 155 millions à 105 millions de francs. Les deux opérations financières devraient être achevées dans les six mois qui viennent. Pour ne pas pénaliser la fusion des journaux *la Tribune* et la *Cote Desfossés*, qui devrait avoir lieu dès la rentrée de septembre, un crédit relais de 130 millions de francs sera consenti par un pool bancaire à la tête duquel se trouve le Crédit national. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Communication*, M. Ghosn a aussi révélé que le trimestriel *Haute Finance* était inclus dans le prix d'achat de *la Tribune*. Il devrait fusionner avec le mensuel *MTF* (Marchés et techniques financières) que dirige Mme Marie-Hélène Sergent.

EUROPÉENS AVANT L'HEURE

Les carillons du refus

COPENHAGUE (DANEMARK)

de notre envoyée spéciale

Le chant profond des carillons qui berce la ville jour et nuit ne *put couvrir les clameurs du* triomphe : juin fut un mois béni pour le royaume. Le 2, l'on but jusqu'à l'ivresse et au-delà de l'aube pour fêter la victoire du *« non »* à Maastricht. *« Nous avions osé braver Delors ! ».* Le 26, on arrosa jusqu'à plus soif le *succès européen de l'équipe* nationale de foot. *« Qui aurait imaginé battre l'Allemagne ? »* Acclamés, les joueurs tinrent la rampe et repartirent sur les rotules. En ce mois d'exception, les Danois puisèrent une nouvelle fierté. Ce fut le départ pour la *croisade. « De nous va venir le réveil de la démocratie bafouée par la bureaucratie de Bruxelles. »* Depuis, toutes voiles dehors, l'esprit guerrier fonce contre *« l'esprit français ».* A tout seigneur, tout honneur : *« C'est lui qui règne sur la Commission. »*

« Le président Delors fut imparable, pour défendre le « non. » Des semaines plus tard, Magrit, femme-pasteur de belle santé et militante écologiste, rit encore en évoquant la prestation télévisée de ce dernier à la veille du référendum. *« Joignant les mains avec onction, impérial, il menaçait de nous claquer la porte au nez si nous refusions son traité. »* Même les partisans du *« oui »* en conviennent : *« Il n'a pas compris. Nous prenons la démocratie au sérieux. Le respect du vote prime sur le sort de l'Union. »* Depuis juin, le style français supposé s'imposer à la CEE est donc à l'honneur. Le récent blocus qu'a connu la France n'est *« qu'un symptôme de plus qu'elle ne tourne pas rond ».* Chômage, pauvreté, inégalités criantes, centralisme, *« c'est le pire des pays européens pour la démocratie ».*

La main sur le cœur, mais après leur coup de refus, les Danois, forts de leur société *« égalitaire »*, l'affirment aujourd'hui haut et clair. Ils disent *« oui »* à l'Europe et *« non »* à la généralisation du système présidentiel à la française que génère *à leurs yeux le traité de* Maastricht. Au cœur de Copenhague, ceux qui votèrent en faveur de ce projet, à peine moins nombreux que leurs adversaires, rasent les murs, vite traités de *« traîtres »* par quelques nationalistes revigorés.

Dans son modeste appartement du centre, Ebbe Klovedal Reich, qui fut un des leaders du front du refus, tire avec plus de douceur les leçons du scrutin. Ce n'est pas un homme de parti, c'est un écrivain dont les fictions historiques font en son pays l'unanimité. Dès le premier référendum, en 1972, il se mobilisa contre son gouvernement, qui présentait le Marché commun *« comme une affaire de sous, et rien de plus ».* Lui pressentait d'autres enjeux, plus politiques, confirmés aujourd'hui. Vingt ans se sont écoulés. *« Nos dirigeants n'ont cessé de nous mentir »*, constate cet homme timide à la barbe fournie. Pas question de revenir en arrière. *« L'Europe se fait, avec nous. »* Le cycle se boucle sur le vote de 1992 : *« Nous avons obtenu de nous faire entendre. »* Une nouvelle ère peut commencer, *« d'abord renforcer notre démocratie, chez nous ».*

DANIELLE ROUARD

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 21 à 28

Le numéro du « Monde » daté 19-20 juillet 1992 a été tiré à 510 791 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

La VIIIe conférence internationale sur le sida à Amsterdam

Un entretien avec Michael Merson, chef du programme mondial de lutte contre la maladie à l'OMS.

Repenser le politique

Les VIIes Rencontres de Pétrarque organisées à Montpellier par France-Culture, avec la collaboration du *Monde* et de *El País* ont été consacrées à la *« réinvention »* de la République.